Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 82 (2001)

Artikel: Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du bronze au Haut Moyen Âge

Autor: Brunetti, Caroline / Nuoffer, Pascal / Menna, François

Kapitel: II: Les vestiges d'époque protohistorique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836078

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II. LES VESTIGES D'ÉPOQUE PROTOHISTORIQUE

*Divers indices témoignent de la présence de l'homme dans la région de Pomy-Cuarny dès le Néolithique. Cependant, les établissements les plus anciens découverts dans le vallon remontent à l'âge du Bronze. A cette époque, le vallon est occupé ponctuellement, aussi bien en bordure de marais (bâtiment 5) que sur les pentes du coteau sud-est (bâtiment 7). A proximité du bâtiment 5 se trouvent les bâtiments 2 et 4, dont la datation ne peut être établie avec certitude (âge du Bronze ou La Tène finale). Quelques structures isolées parsèment le vallon, dont notamment un empierrement (?) daté du Bronze ancien (BzA2). Sur le site de Cuarny-*Eschat de la Gauze, *une couche de colluvion contenant du mobilier de l'âge du Bronze (moyen?) révèle l'existence probable d'un établissement sur le coteau de* Chaboleire, *en-dehors de l'emprise des travaux autoroutiers (p. 151). En tout état de cause, les arguments de datation concernant ces découvertes sont trop ténus pour en tirer des liens de contemporanéité.*
Le vallon semble délaissé depuis le Premier âge du Fer jusqu'à La Tène finale. Un aedificium privatum, *daté de La Tène D1, a été découvert au lieu-dit* La Maule, *en zone marécageuse. L'établissement comporte deux bâtiments, distants d'environ 70 m. Le premier (bâtiment 1) est une construction de 8.50 x 4 m, dotée d'un foyer central. Il pourrait être légèrement postérieur au second (bâtiment 3), qui est un édifice de dimensions imposantes (min. 25 x 8 m), comparable aux grands bâtiments d'époque celtique connus en France. Il s'agit là des premiers plans d'habitations de La Tène finale attestés dans le canton de Vaud. L'occupation de La Tène finale était sans doute plus étendue au lieu-dit* La Maule, *comme en témoignent les quelques tessons de cette époque découverts sur les sites des bâtiments 2-4 et 5. Il n'a malheureusement pas été possible d'en cerner précisément les limites.*

Une occupation au Néolithique

Les analyses palynologiques révèlent une fréquentation humaine dans la région de Pomy-Cuarny dès le Néolithique, peut-être au sud des villages actuels (p. 254). Nous n'avons cependant découvert aucun établissement (ou niveau d'occupation) de cette époque dans le vallon. Seule une structure isolée, une fosse-foyer ou structure à pierres chauffantes datée par ^{14}C (p. 33, fig. 19-20, ST 3), pourrait être attribuée à la fin du Néolithique moyen[1]. Il convient toutefois de relever qu'aucun autre argument n'a permis de corroborer cette datation unique. En effet, la structure elle-même ne contenait pas de mobilier et la couche qui scelle les vestiges à cet endroit recelait du mobilier de l'âge du Bronze.
Nous avons découvert également 24 silex au gré des fouilles dans le vallon (sur env. 1.2 km): 4 sur le site du bâtiment 3 (p. 51), dont 3 dans la c. 3 (La Tène D1) et 1 dans le niveau sous-jacent; 4 dans la c. 6 (occupation protohistorique) de la zone du bâtiment 6 (p. 120); 3 sur le site de Cuarny-*Eschat de la Gauze* (p. 151), dont 2 dans la c. 4c (colluvionnée) et 1 en surface de la c. 3; la majorité, soit 13, sur le site du fossé drainant (p. 142), dont 9 dans la c. 5 (pré/protohistorique?)[2], 1 dans le fossé ST 13, et 3 dans le fossé ST 10.

1. Datation UtC Nr 8887: 4701±45 BP; 3630-3360 cal BC [2σ] (p. 265).

2. Un des silex retrouvés dans la c. 5 est un nucléus qui suggère des travaux de débitage sur place.

La majorité des silex sont des éclats non représentatifs. Seules quelques pièces pourraient être attribuées effectivement au Néolithique (fig. 9). La pointe de flèche (A) est caractéristique du Néolithique final[3]:

A. Inv. CU94/12363-5 (bâtiment 3, c. 3a). Pointe de flèche à pédoncule et ailerons. P. ex. *SPM* II: pp. 134-135, fig. 75-2/3, fig. 80-1/2.

B. Inv. CU95/12821-1 (bâtiment 6, c. 6). Pièce à retouches bifaciales et bord lustré.

C. Inv. CU95/13414-1 (bâtiment 6, c. 6). Pièce esquillée.

D. Inv. CU95/13414-2 (bâtiment 6, c. 6). Grattoir (?).

E. Inv. CU94/12442-1 (fossé drainant, ST 10). Pièce esquillée.

F. Inv. CU94/12436-1 (fossé drainant, c. 5). Grattoir (?).

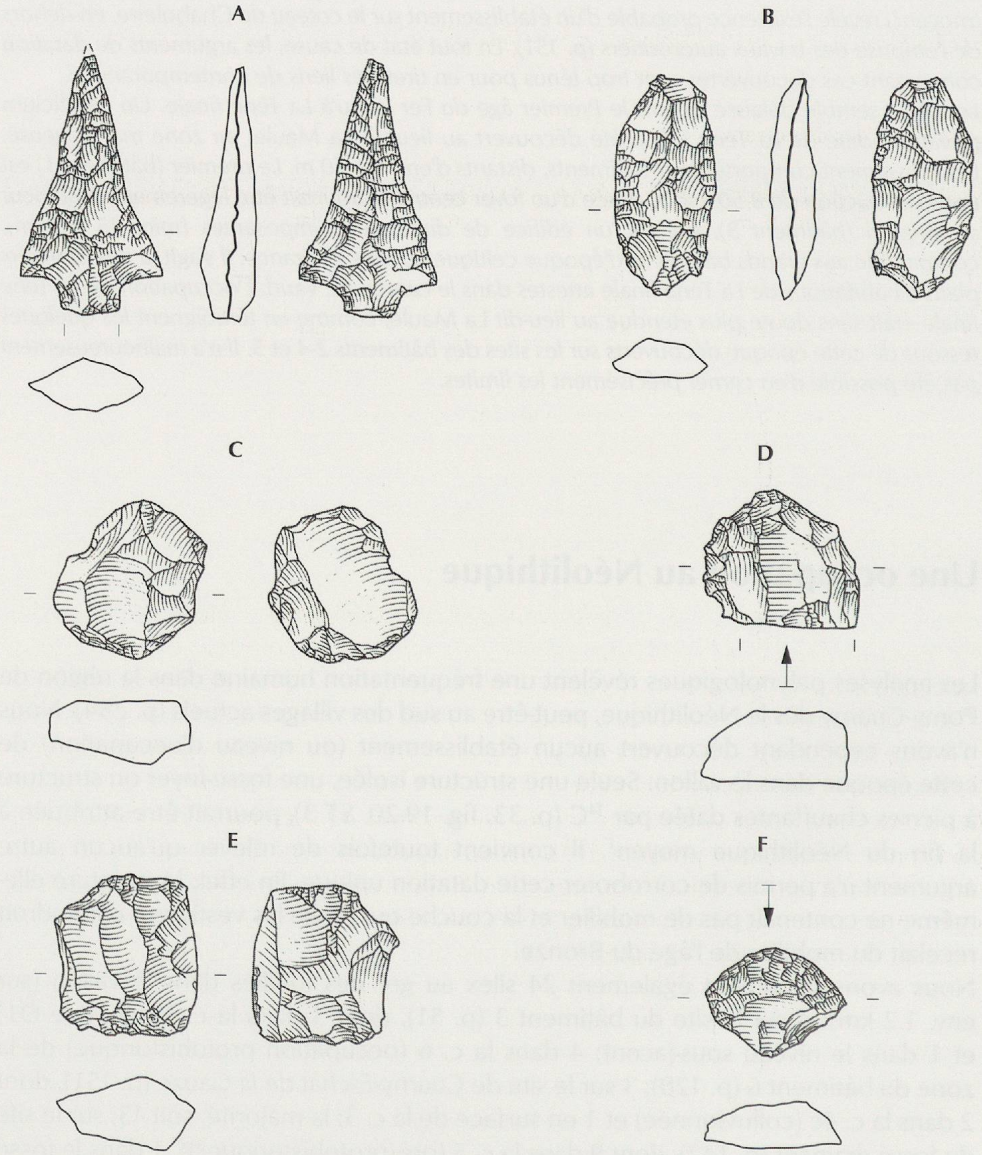

Fig. 9. Pomy-Cuarny, mobilier du Néolithique: silex. Ech. 1:1 (dessin: Belén Nion).

3. Nous adressons nos remerciements à Matthieu Honegger et Anne-Marie Rychner-Faraggi, dont les conseils ont été fort précieux pour la détermination de ce mobilier.

Pomy-Cuarny-*La Maule*: le "bâtiment" 5 (âge du Bronze final ?) (situation fig. 4)

Description (fig. 10)

Dans ce secteur, les travaux se sont déroulés dans des conditions extrêmes, dues à des excès d'eau incontrôlables.
Nous avons pu mettre en évidence à la base de la couche archéologique, épaisse par endroits de plus de 0.30 m, des amas de boulets sommairement alignés. Des fragments de torchis, portant des traces claires d'un clayonnage constitué de grosses branches et de baguettes plus fines, ont été retrouvés en grande quantité, associés à ces amas. Un fossé (ST 20), d'orientation nord-sud, bordait cet aménagement. A proximité, nous avons également mis au jour six fosses et/ou trous de poteaux, de fonction indéterminée[4]. Grâce aux quelques observations que nous avons pu faire sur ces structures, nous avons constaté que leur remplissage était constitué du sédiment de la couche 3 (fig. 13).

Le fossé

N° ST	Alt. fond	Largeur	Profondeur	Fond
20	544.29 m	60	32	concave

Les fosses/trous de poteaux

N° ST	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond	Calage
17	544.16 m	33	6	plat	-
18		53?			
21		38?			
22		40?			
23	544.38 m	37	25	plat	-
24		30?			

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

Interprétation

Vu les circonstances de ces découvertes, il est évidemment illusoire de vouloir proposer une restitution architecturale. Tout au plus peut-on relever que les alignements de boulets évoquent les vestiges fortement perturbés d'une construction sur solins, probablement dotée de parois de torchis sur clayonnage. Seule la grande quantité de fragments de torchis retrouvés (fig. 11) autorisent d'ailleurs à regrouper ces vestiges sous l'appellation "bâtiment" 5.
Les constructions sur soubassement de pierres sont fréquemment attestées à l'âge du Bronze, et de façon privilégiée en milieu alpin (Grisons)[5]. En Suisse occidentale, cette technique est connue notamment à Courgevaux-*En Triva* FR, dans le niveau supérieur de Courgevaux-*Le Marais* 2 FR[6], ou encore à Bevaix-*Les Murdines* NE[7] au Bronze moyen, et perdure jusqu'à la fin du Bronze final, notamment à Bavois-*en-Raillon* 3c VD[8].

4. Une inondation provoquée par la remontée subite de la nappe phréatique, est à l'origine de la documentation incomplète de ces vestiges. Pour cette même raison, nous avons renoncé à étendre la zone de fouille.

5. *SPM* III, p. 207.

6. Boisaubert *et alii* 1992, pp. 44 *sq.*, fig. 12. A Courgevaux-*Le Marais* 2 FR, les solins semblent associés à des trous de poteaux.

7. *ASSPA* 80, 1997, p. 220.

8. Vital/Voruz 1984, fig. 137 et 142.

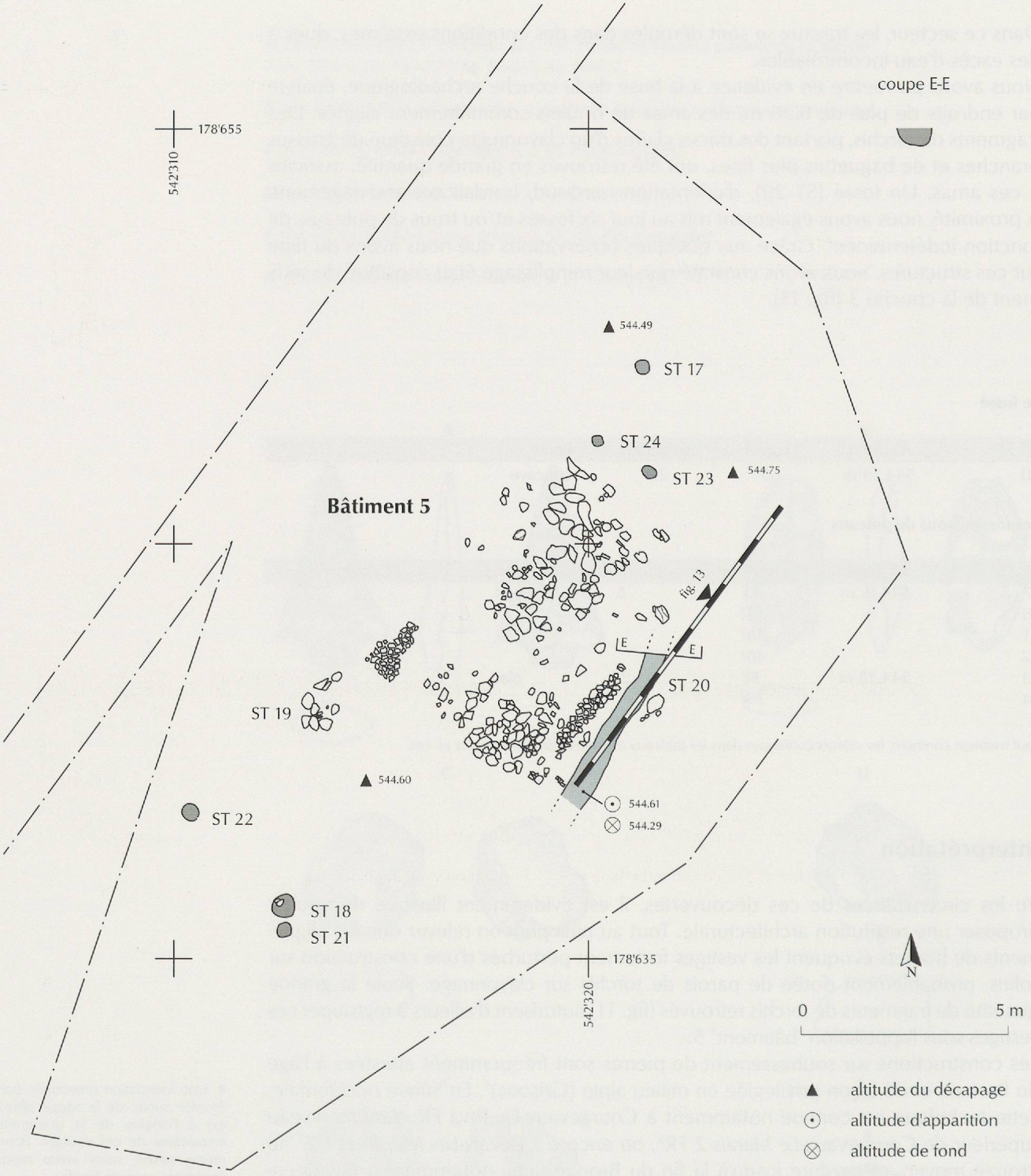

Fig. 10. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le "bâtiment" 5 (âge du Bronze).

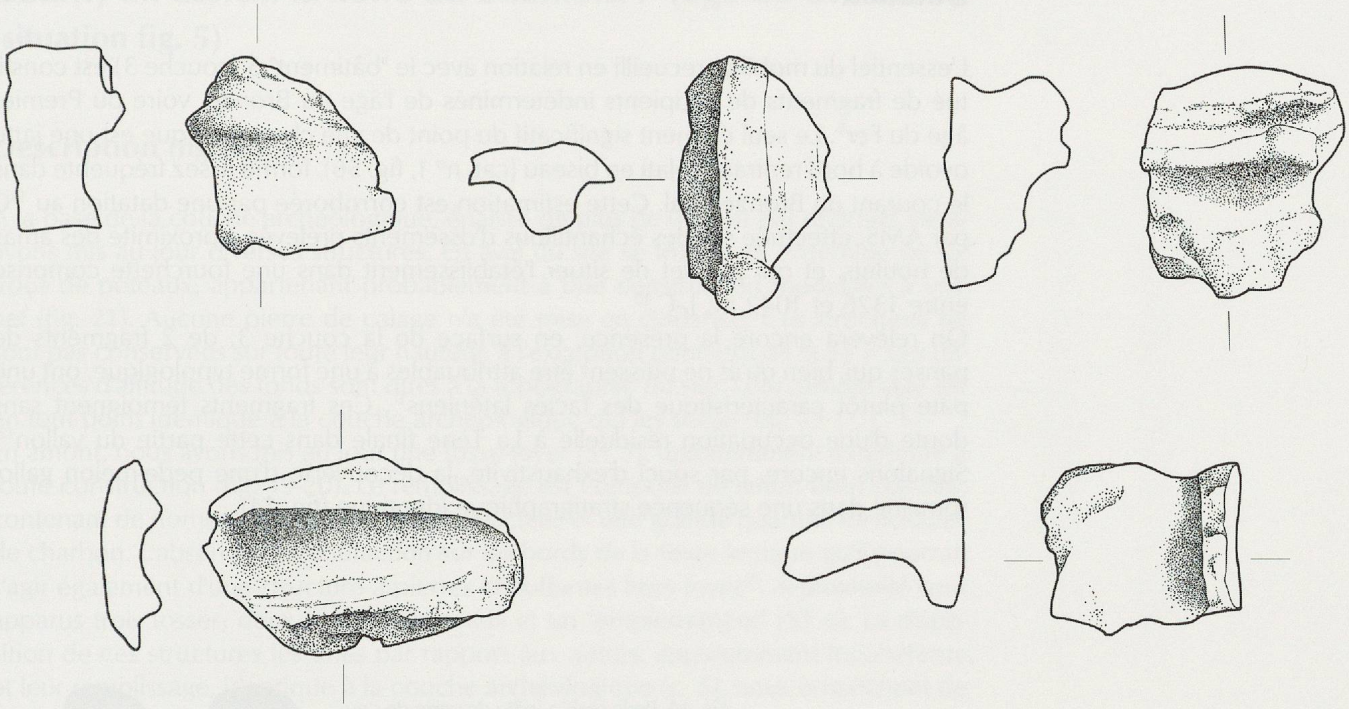

Fig. 11. Pomy-Cuarny-*La Maule*, fragments de torchis provenant du "bâtiment" 5. Ech. 1:2.

couche	description	interprétation / *événement*	matériel
1		terre végétale	
2	limon argilo-sableux beige	colluvion	
3	limon sableux gris charbonneux	colluvion / *occupation de l'âge du Bronze final (?)*	cat. nos 1-2, fig. 56
4	limon sableux gris-beige	colluvion (?)	

Fig. 12. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone du "bâtiment" 5: description stratigraphique (fig. 13).

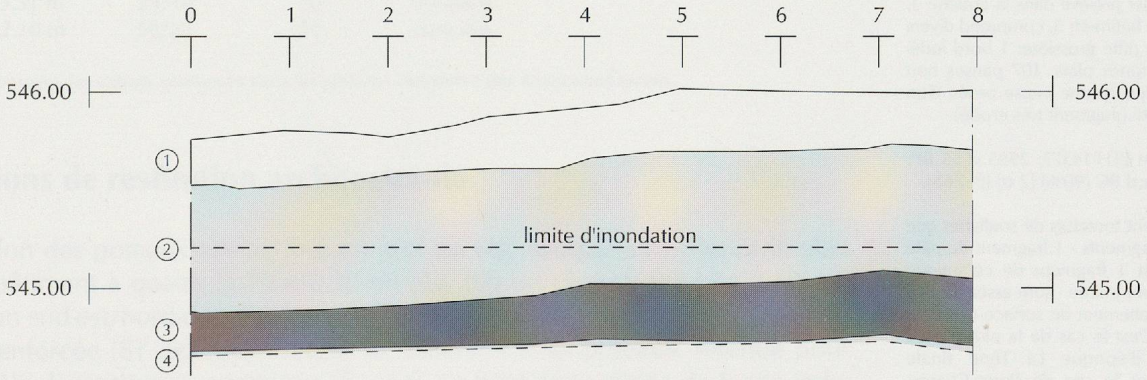

Fig. 13. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone du "bâtiment" 5: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 10). Le fossé ST 20 n'a pas pu être documenté en coupe pour cause d'inondation.

Datation

L'essentiel du mobilier recueilli en relation avec le "bâtiment" 5 (couche 3) est constitué de fragments de récipients indéterminés de l'âge du Bronze, voire du Premier âge du Fer[9]. Le seul élément significatif du point de vue chronologique est une jatte ovoïde à bord rentrant aplati en biseau (cat. nº 1, fig. 56), forme assez fréquente dans le courant du Bronze final. Cette estimation est corroborée par une datation au ^{14}C par AMS, effectuée sur des échantillons d'ossements prélevés à proximité des amas de boulets, et qui permet de situer l'établissement dans une fourchette comprise entre 1326 et 1042 av. J.-C.[10]

On relèvera encore la présence, en surface de la couche 3, de 2 fragments de panses qui, bien qu'ils ne puissent être attribuables à une forme typologique, ont une pâte plutôt caractéristique des faciès laténiens[11]. Ces fragments témoignent sans doute d'une occupation résiduelle à La Tène finale dans cette partie du vallon[12]. Signalons encore, par souci d'exhaustivité, la découverte d'une perle-melon gallo-romaine dans une séquence stratigraphique identique (fig. 14).

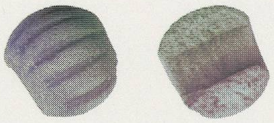

Fig. 14. Perle-melon (pâte de verre de couleur bleue-verte) découverte en surface de la couche 3 dans la zone du "bâtiment" 5. Ech. 1:1.

9. Le mobilier prélevé dans la couche 3, qui scelle le bâtiment 5, comprend divers récipients à pâte grossière: 1 bord indéterminé, 7 fonds plats, 107 panses non décorées ainsi qu'une panse ornée d'un cordon digité (fragment très érodé).

10. Datation ETH-14377: 2995 ± 55 BP; 1326-1042 cal BC (90%) [2 σ] (p. 265).

11. Il convient toutefois de souligner que ces deux fragments - 1 fragment de pâte grise fine et 1 fragment de céramique probablement peinte - sont assez érodés et que le traitement de surface n'est pas conservé. C'est le cas de la plupart des fragments d'époque La Tène finale retrouvés sur le site de Pomy-Cuarny-*La Maule*.

12. *Cf.* p. 44 (datation bât. 2 et 4). *Cf.* également pp. 45 et 51: deux bâtiments datés de La Tène finale ont été mis au jour dans le vallon.

Cuarny-*En Essiex*: la zone du bâtiment 7 (âge du Bronze ?) (situation fig. 5)

Description (fig. 18)

A la base de la couche archéologique, épaisse de plus de 0.40 m par endroits, nous avons mis au jour diverses structures. En aval du site se trouve un ensemble de six trous de poteaux, appartenant probablement à une construction modulaire à une nef (fig. 21). Aucune pierre de calage n'a été mise en évidence. Ces structures ne sont pas conservées sur toute leur hauteur, à l'exception peut-être de la ST 7. Les différences d'altitude des fonds sont dues à la topographie du site. Leur remplissage est en tout point identique à la couche archéologique qui les scelle (fig. 15-17, c. 5).
En amont, nous avons mis au jour une fosse-foyer (ST 3), apparemment extérieure à toute construction (fig. 19-20). Le remplissage est composé de limon brun sombre, contenant de nombreuses pierres thermofractées et une grande quantité de nodules de charbon. L'absence de rubéfaction sur les bords de la fosse indique qu'il pourrait s'agir également d'une structure à pierres chauffantes hors foyer[13]. A proximité sont apparus trois fosses, deux trous de poteaux et un "empierrement" (ST 6). La disposition de ces structures les unes par rapport aux autres, apparemment incohérente et leur remplissage, identique à la couche archéologique (c. 5), nous empêchent de déterminer leur fonction respective et leur chronologie relative.

La fosse-foyer

N° ST	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond
3	544.00 m	~200	20-30	Plat

Les structures "isolées"

N° ST	Type	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond	Calage
1	Fosse	543.34 m	140 ?	30	irrégulier	-
4	T. d. p.	543.46 m	30	20	concave	-
5	Fosse	545.28 m	120	10	irrégulier	-
8	Fosse	544.03 m	150 ?	30	concave	-
10	Fosse	544.89 m	60	4	?	-

Les structures agencées

N° ST	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond	Calage
2a	543.23 m	30/15	16	concave	-
2b	543.21 m	40/20	20	concave	-
2c	543.20 m	40/25	16	concave	-
2d	543.10 m	30/15	15	concave	-
2e	543.31 m	23/10	10	concave	-
7	542.70 m	50/23	34	concave	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

Propositions de restitution architecturale

La disposition des poteaux mis au jour en aval du site, évoque à l'évidence le plan d'un petit bâtiment à quatre (1.70 x 2.20 m) (fig. 22) ou six poteaux (3 x 2.20 m), d'orientation sud-est/nord-ouest (bâtiment 7). La structure d'angle sud (ST 2b) a été peut-être renforcée (ST 2e). L'hypothèse du bâtiment à six poteaux, retenue pour notre modèle de restitution graphique (fig. 23), ne peut être validée de façon indubitable. En effet, si la ST 7 est parfaitement alignée sur les ST 2a et 2d, le poteau d'angle ouest quant à lui, n'a pas été retrouvé. Il a pu toutefois être détruit lors du creusement d'une tranchée de sondage. D'autre part, la différence entre les altitudes

13. P. ex. Jacquet 1998, pp. 71-74.

couche	description	interprétation / *événement*	matériel
1		terre végétale	
2	limon argileux gris	colluvion	
3	limon argileux gris sombre charbonneux	colluvion (= c.4, fig. 97 et 98, *occupation d'époque romaine*)	
4	limon argileux gris	colluvion	
5	limon argileux gris sombre charbonneux	colluvion / *occupation de l'âge du Bronze*	cat. n°s 3 et 4, fig. 56
6	tourbe		
7	limon argileux	colluvion (?)	

Fig. 15. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7: description stratigraphique (fig. 16-17).

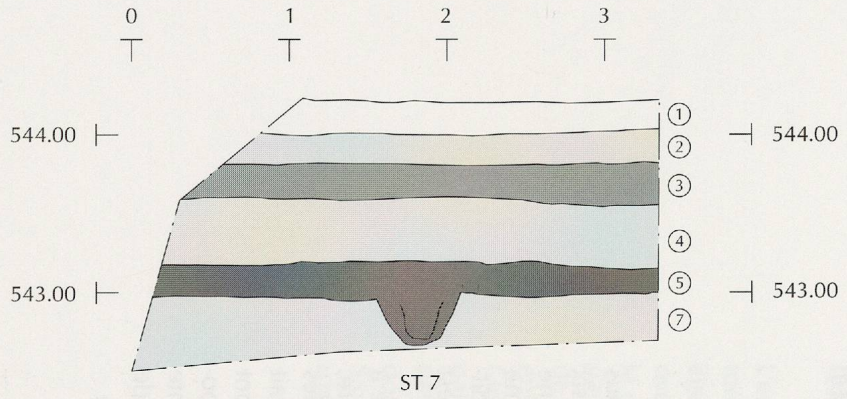

Fig. 16. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7: coupe stratigraphique (situation fig. 5 et 18).

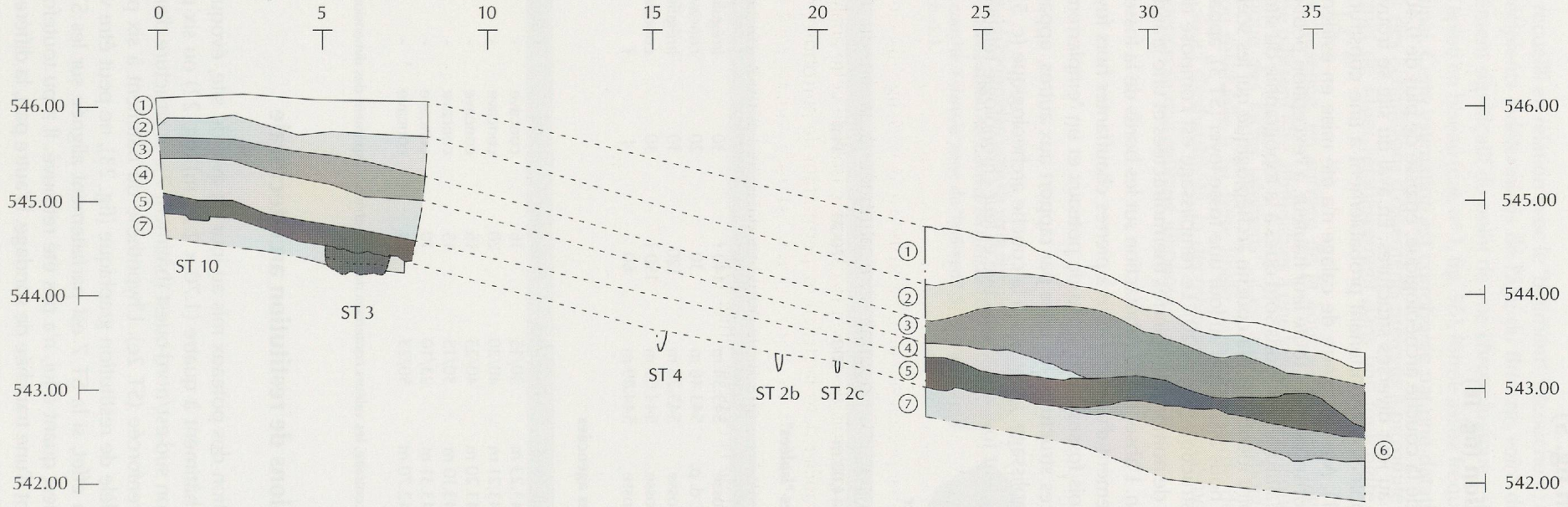

Fig. 17. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7: coupe stratigraphique (situation fig. 5 et 18).

de fond de la ST 7 et des ST 2a, 2b, 2c et 2d, même si elle s'explique partiellement par la topographie du site, s'élève tout de même à 0.40-0.50 m.
La fonction exacte de ce bâtiment demeure indéterminée. Le plan de cette petite construction, que ce soit à quatre ou à six poteaux, correspond aux modèles de greniers protohistoriques à plancher surélevé. L'absence totale d'éléments de calage nous incite cependant à nuancer cette interprétation, et il pourrait s'agir également d'un simple abri temporaire ou d'une remise, probablement à pieux flottants. La présence de sablières basses (non attestées) n'est cependant pas exclue, étant donné la faible profondeur des trous de poteaux.
Les constructions à poteaux plantés à une nef sont connues dès le Néolithique et largement répandues dès la fin du Bronze ancien. Ce type de bâtiment a été mis en évidence notamment à Bevaix-*La Prairie* NE (Bronze?)[14], à Savognin-Padnal GR (horizon E - Bronze ancien)[15], ou encore sur le site de Dampierre-sur-le-Doubs (Doubs F - Bronze final)[16], qui comporte un certain nombre de bâtiments à une nef, de dimensions réduites.

Datation

Les vestiges décrits ci-dessus ne peuvent être datés avec certitude. La majorité du mobilier recueilli dans la couche qui scelle les structures (couche 5) se rattache à l'âge du Bronze. Relevons toutefois que cette couche est une colluvion de pente, susceptible d'avoir subi un léger remaniement. En outre, cette datation ne peut être précisée, en l'absence de forme ou de décor caractéristique. La majorité des fragments sont des panses grossières non décorées[17], à l'exception d'un petit tesson à la pâte plus fine présentant un cordon lisse (cat. nº 4, fig. 56). De plus la fosse-foyer (ST 3), datée par ^{14}C, pourrait être attribuée à la fin du Néolithique moyen[18]. Il convient toutefois de relever le caractère isolé de cette analyse ainsi que l'absence de tout mobilier dans la structure, permettant de corroborer ce résultat.
Enfin, on relèvera la présence, au sommet de la couche, de 4 fragments caractérisés par une pâte fine, que nous pouvons dater de l'époque romaine, et provenant probablement de la couche 3 (fig. 17)[19].

14. *ASSPA* 80, 1997, p. 219.

15. Rageth 1990.

16. Pétrequin/Urlacher/Vuaillat 1969, fig. 27.

17. Cette couche a livré 55 panses et 3 fonds plats à pâte grossière.

18. Datation UtC Nr 8887: 4701±45 BP; 3630-3360 cal BC [2σ] (p. 265).

19. Il s'agit de 2 panses de pâte claire ainsi que d'une panse décorée de cannelures et d'un fond plat en pâte grise. Dans cette zone, les couches sont constituées de colluvions. La couche 3 est en contact avec la couche 5 en aval de l'établissement.

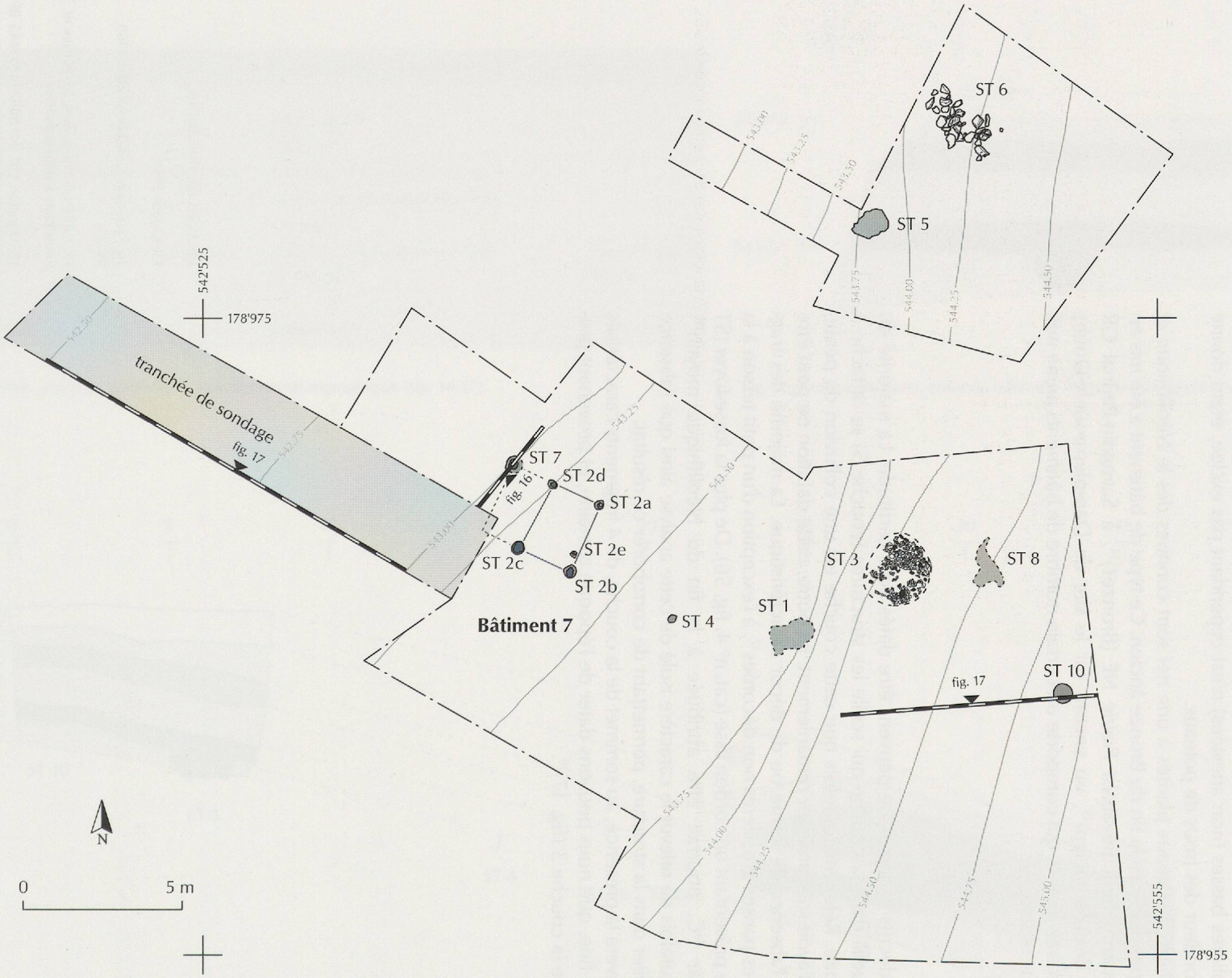

Fig. 18. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7 (âge du Bronze).

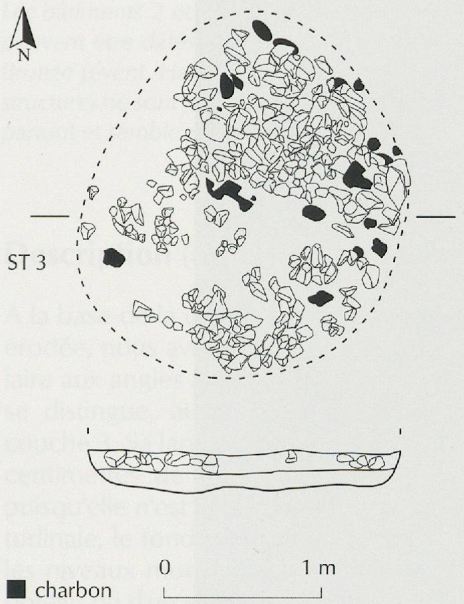

Fig. 19. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7: la fosse-foyer ST 3.

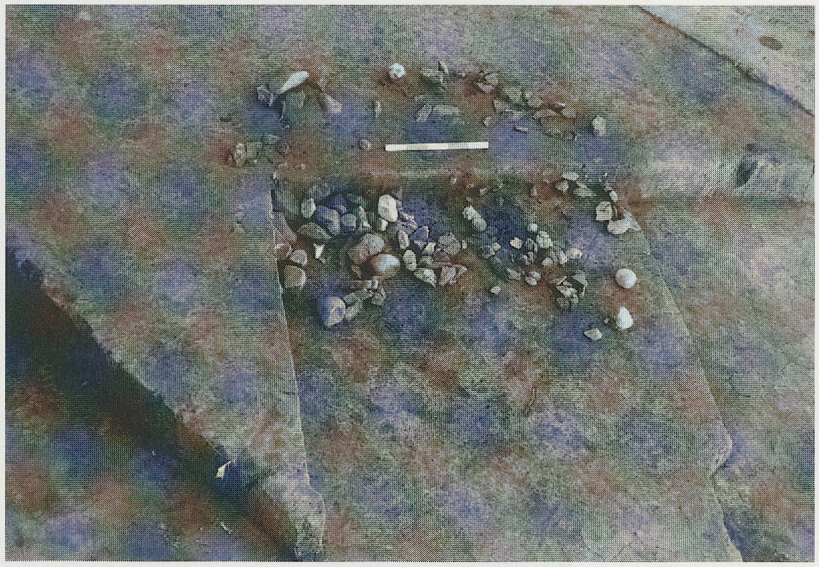

Fig. 20. Cuarny-*En Essiex*, zone du bâtiment 7: la fosse-foyer ST 3 en cours de fouille.

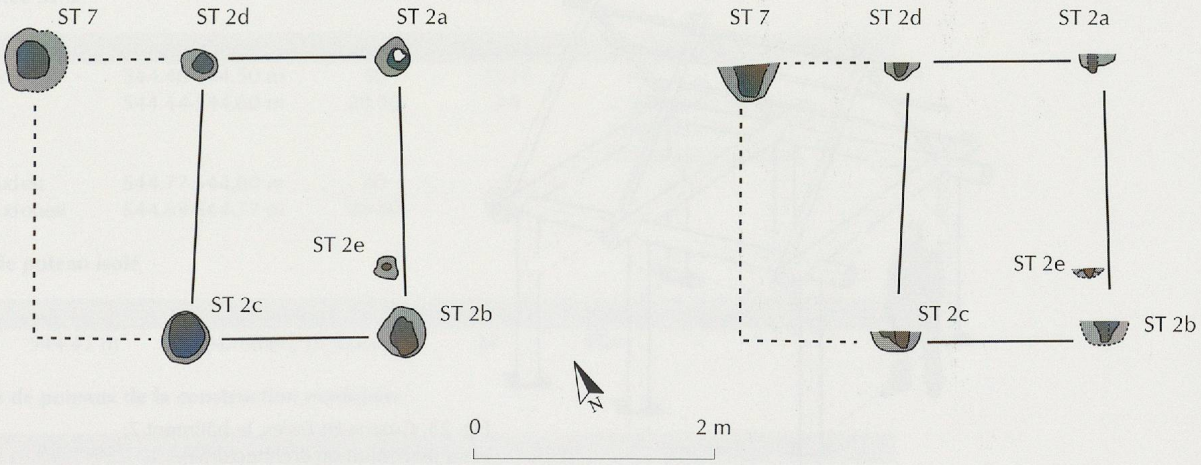

Fig. 21. Cuarny-*En Essiex*, le bâtiment 7: plan et coupes des structures.

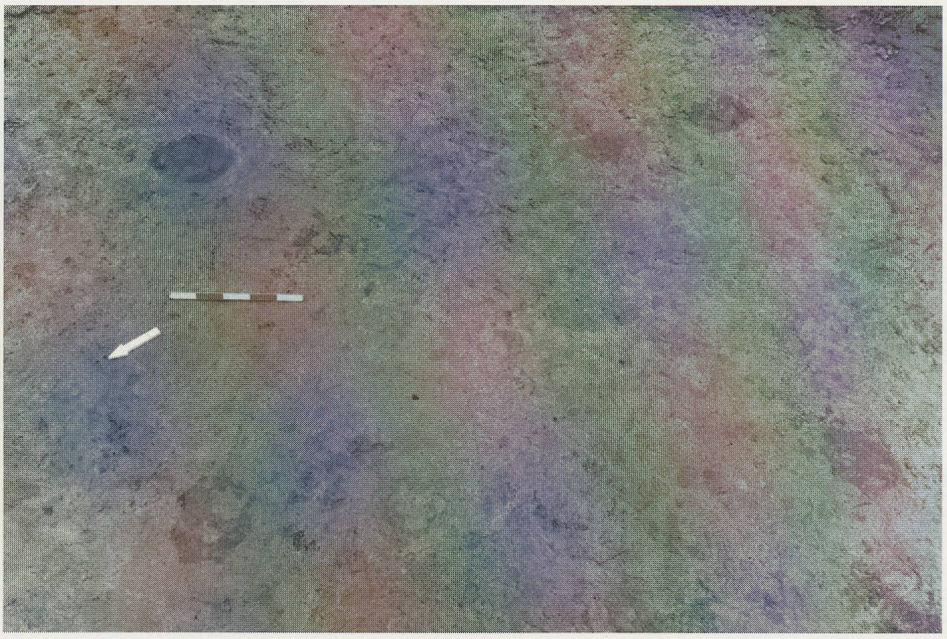

Fig. 22. Cuarny-*En Essiex*, trous de poteaux du bâtiment 7: ST 2a, 2b, 2c, 2d (hypothèse du grenier à quatre poteaux).

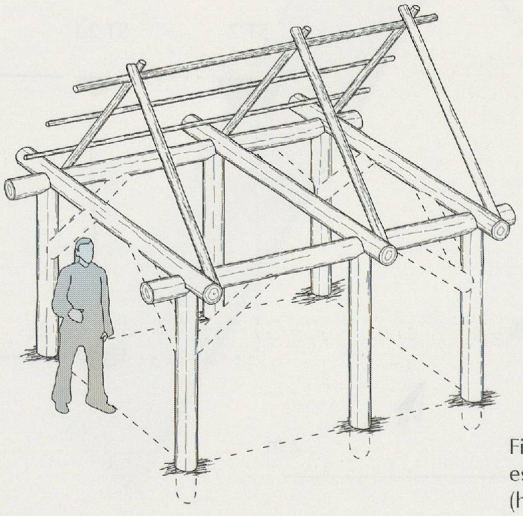

Fig. 23. Cuarny-*En Essiex*, le bâtiment 7: essai de restitution architecturale (hypothèse du bâtiment à six poteaux).

Pomy-Cuarny-*La Maule*: les bâtiments 2 et 4 (âge du Bronze et/ou La Tène finale ?) (situation fig. 4)

Les bâtiments 2 et 4, mis au jour au lieu-dit La Maule, *sont d'époque protohistorique mais ne peuvent être datés avec certitude, en raison de la présence sur le site de mobilier de l'âge du Bronze (évent. Hallstatt), mais aussi de La Tène finale. Les rares relations de mobilier avec des structures ne sont pas significatives. En effet, la couche 3, de nature colluviale, n'est pas conservée partout et semble remaniée (sur place?).*

Description (fig. 27)

A la base de la couche archéologique (fig. 24-26, c. 3), partiellement ou totalement érodée, nous avons mis au jour une tranchée (ST 3), décrivant une forme rectangulaire aux angles arrondis, d'environ 7 x 10 m et d'orientation nord-est/sud-ouest. Elle se distingue, au sommet de la couche 4, par son remplissage, identique à la couche 3. Sa largeur varie de 0.20 à 0.30 m, et elle n'est conservée que sur quelques centimètres de profondeur. Elle a d'ailleurs dû subir une érosion conséquente, puisqu'elle n'est apparemment pas préservée sur tout son pourtour. En coupe longitudinale, le fond de la tranchée épouse le même pendage du sud vers le nord que les niveaux modernes. Il est régulier et n'a révélé aucune trace d'implantation de poteau ou d'un solin de fondations, à l'exception d'une petite fosse (trou de poteau ?), apparue à l'emplacement de l'interruption sur la façade nord-est, due à une tranchée moderne (fig. 27, coupe B-B). Un trou de poteau apparemment isolé (ST 4) a été mis en évidence dans la surface délimitée par la tranchée ST 3.
Sur le tronçon sud-est de la tranchée, nous avons dégagé également quatre trous de poteaux de forme subcirculaire, de dimensions imposantes et pourvus en outre de nombreuses pierres de calage (fig. 28). Leur remplissage est identique à la couche archéologique (c. 3). Ils appartiennent à l'évidence à une même construction quadrangulaire, conçue selon un module d'environ 2.40 m de côté. Cet ensemble est clairement postérieur à la tranchée, puisque l'un des trous de poteaux (ST 11) la recoupe partiellement (fig. 29).

La tranchée ST 3

Angle/tronçon	Alt. fond	Largeur	Profondeur	Matériel
angle nord	544.46-544.50 m	30	11-14	
angle est	544.44-544.60 m	20-30	3-9	2 fragments de panse indéterminés (Bz, évent. Hallstatt?)
tronçon sud-est	544.77-544.80 m	30	5	
tronçon sud-ouest	544.69-544.77 m	20-30	3-14	

Le trou de poteau isolé

N° ST	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond	Calage
4	544.42 m	25 (sommet)/10 (base)	28	Plat	-

Les trous de poteaux de la construction modulaire

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage	Matériel
9	544.48 m	60	37	irrégulier	bord	1 fond annulaire en pâte grise fine (LT finale)
11	544.44 m	60	40	plat	bord/fond	
12	544.50 m	70	30	plat ?	bord	
13	544.42 m	43	28	concave	bord	1 fragm. de céramique grossière (Bz?)

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

couche	description	interprétation / *événement*	matériel
1		terre végétale	
2	limon argileux sableux gris-brun	colluvion	
3	limon argileux gris	colluvion / *niveau d'occupation ou niveau remanié (âge du Bronze ?)*	cat. nº 5, fig. 56
4	limon sableux gris beige	colluvion	

Fig. 24. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone des bâtiment 2 et 4: description stratigraphique (fig. 25-26).

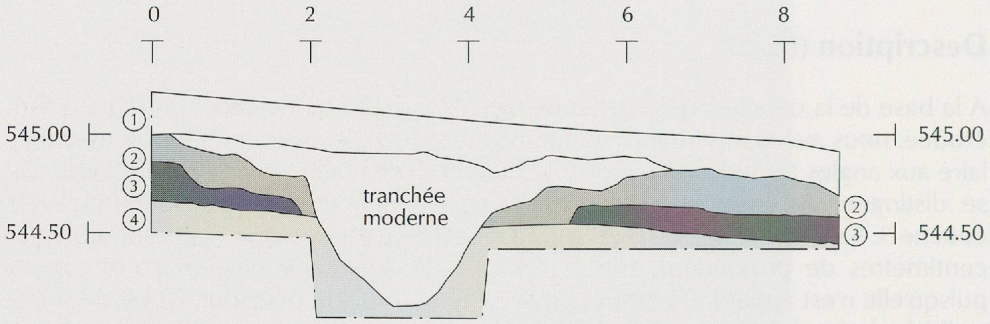

Fig. 25. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone des bâtiments 2 et 4: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 27).

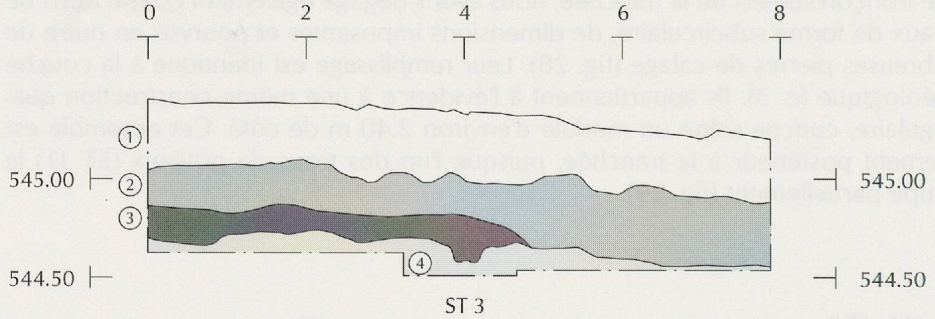

Fig. 26. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone des bâtiments 2 et 4: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 27).

Propositions de restitution architecturale

Le "bâtiment" 2

L'interprétation de la tranchée ST 3, étant donné l'état de conservation des vestiges, s'avère fort délicate. L'absence apparente de structures porteuses dans la tranchée et dans la surface qu'elle délimite nous incite à avancer l'hypothèse d'un simple enclos. S'il s'agit tout de même des fondations d'un bâtiment, la présence dans la tranchée d'un cadre de sablières basses (non attestées!) qui soutiendraient directement les parois, paraît plus vraisemblable que l'implantation de parois de rondins verticaux ou de torchis sur clayonnage sans soubassement. Cependant la configuration de la tranchée, et notamment les arrondis des angles, impliquerait que les sablières soient discontinues.

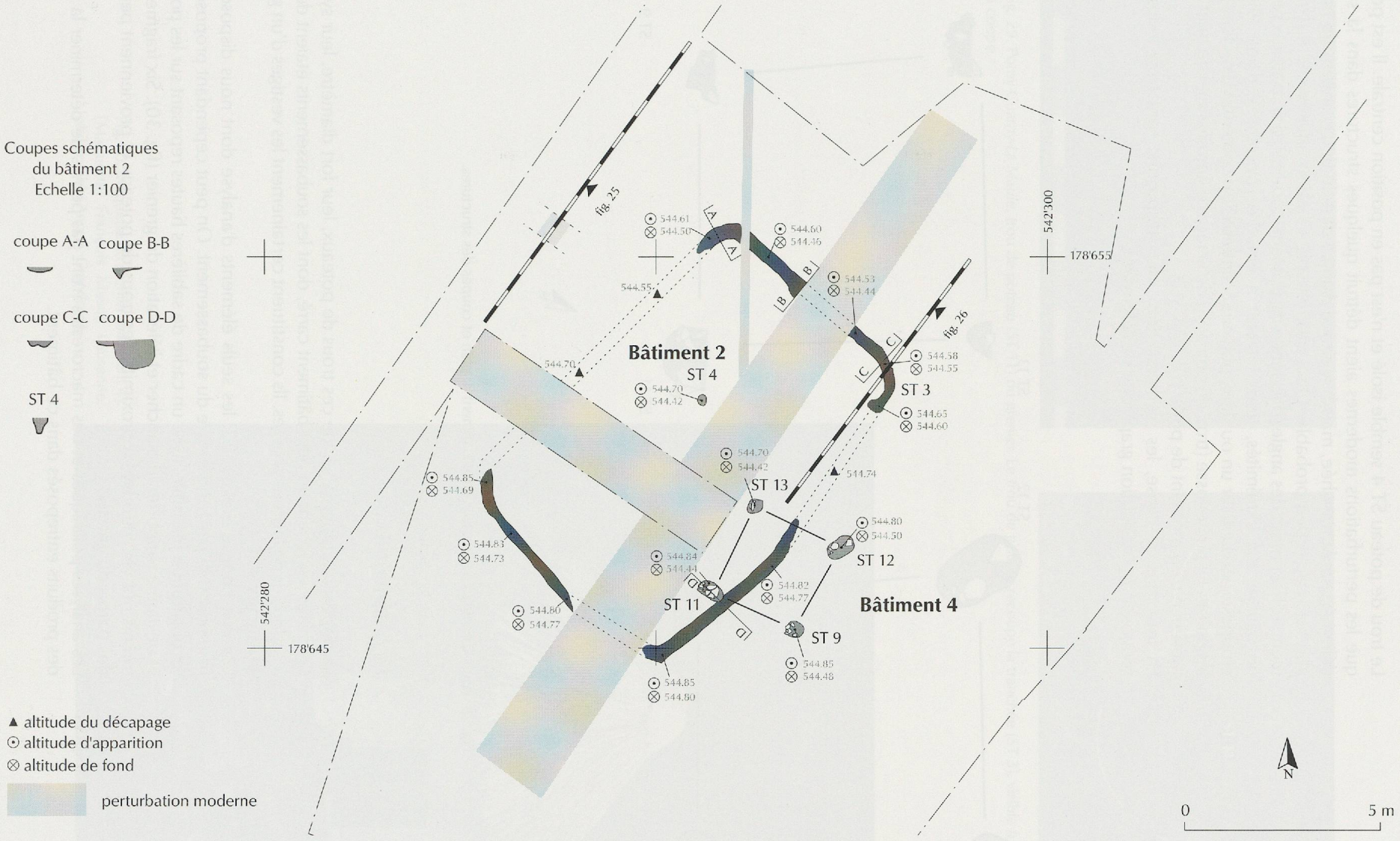

Fig. 27. Pomy-Cuarny-*La Maule*, les bâtiments 2 et 4 (âge du Bronze et/ou La Tène finale).

Le trou de poteau ST 4 semble isolé et n'est pas en position centrale. Il est possible que les perturbations modernes aient détruit quelques structures dans la surface délimitée par la tranchée, mais l'existence d'une, voire de deux rangées de poteaux internes, paraît peu probable. Quoi qu'il en soit, s'il s'agit effectivement d'un bâtiment, l'effacement des angles, l'absence de poteaux corniers et de poteaux porteurs de faîtière aux extrémités, nous incitent à émettre l'hypothèse d'une toiture à croupes, reposant sur un ou deux poteaux "centraux" ou soutenue directement par les parois. La petite fosse (trou de poteau ?) de la façade nord-est signale peut-être la présence d'un montant de porte (?).
En tout état de cause, les éléments dont nous disposons sont trop ténus pour proposer une restitution graphique de l'élévation.

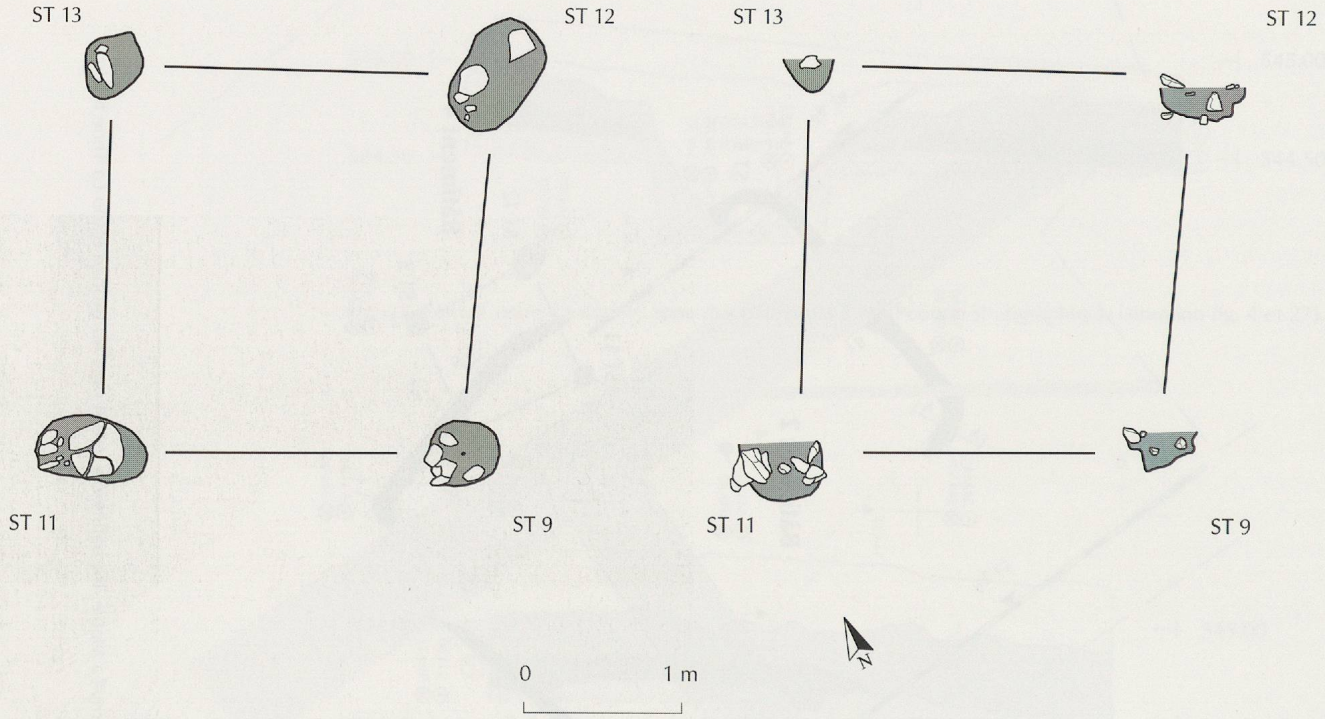

Fig. 28. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le grenier bâtiment 4: plan et coupes des structures.

Le bâtiment 4

La disposition rapprochée de ces trous de poteaux, leur fort diamètre, leur système de calage, évoquent un petit bâtiment carré, dont les soubassements étaient destinés à supporter de lourdes charges. Ils constituent certainement les vestiges d'un grenier à plancher surélevé[20].
Comme pour le bâtiment 2, les seuls éléments d'analyse dont nous disposons se résument à la partie inférieure du soubassement. On peut cependant proposer une reconstitution plausible, avec un cadre de sablières hautes reposant sur les poteaux, et destiné à supporter le plancher et l'élévation du grenier (fig. 30). Six fragments de torchis ont été retrouvés à proximité des trous de poteaux et proviennent peut-être des parois du grenier.
Les analyses polliniques et des macrorestes n'ont pas permis de déterminer la nature des produits entreposés dans ce bâtiment.

20. P. ex. Audouze/Buchsenschutz 1989, p. 78, fig. 30, n°s 1-4.

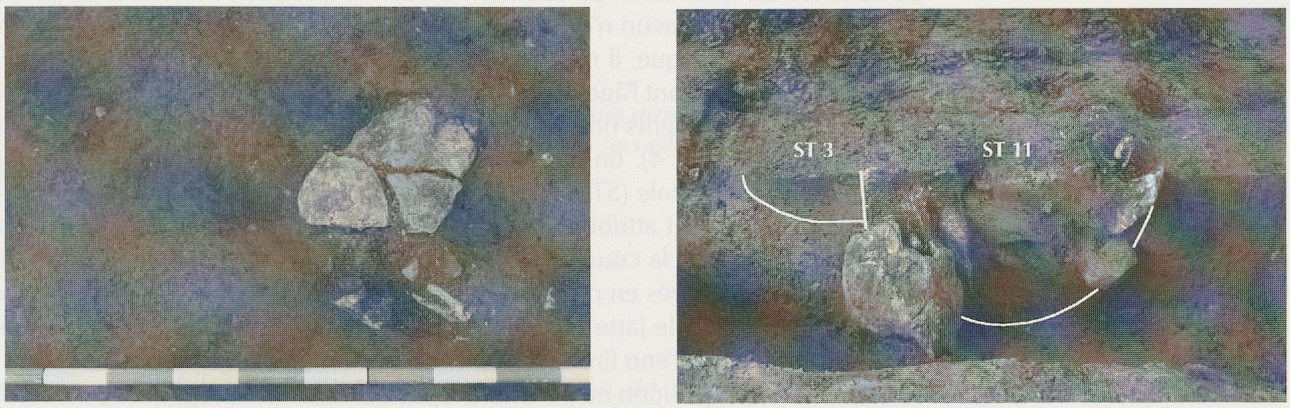

Fig. 29. Pomy-Cuarny-*La Maule*, trou de poteau (ST 11) du grenier. Le trou de poteau recoupe la tranchée (ST 3), visible à gauche sur la coupe.

Fig. 30. Maquette du grenier (bâtiment 4). (Maquette: François Masur, Lausanne; photo: Fibbi-Aeppli, Grandson).

Datation des bâtiments 2 et 4

La tranchée d'implantation du bâtiment 2 n'a livré que deux fragments de panses de récipients. Comme aucun n'est rattachable à une forme particulière ou ne présente de décor caractéristique, il n'est pas possible de les situer chronologiquement plus précisément que durant l'âge du Bronze, voire éventuellement durant le Premier âge du Fer. Seuls 2 fragments ont été trouvés dans le remplissage des trous de poteaux du grenier (bâtiment 4), un fond annulaire en pâte grise fine, propre aux formes hautes de La Tène finale (ST 9), ainsi qu'un minuscule fragment de céramique grossière que l'on pourrait attribuer, avec réserves, à l'âge du Bronze sans plus de précision (ST 13). Quant à la couche 3 qui "scelle" les vestiges, elle contient une majorité de tessons non décorés en pâte grossière de l'âge du Bronze[21]. On note toutefois la présence d'un bord de jatte en pâte grise fine aplati en biseau, également caractéristique du faciès La Tène finale[22].

Les éléments à disposition ne permettent pas de dater les vestiges avec certitude. La couche 3 n'était pas conservée sur toute la surface du site (fig. 25-26). Selon Michel Gratier[23], elle aurait subi plutôt un remaniement sur place par érosion et colluvionnement, qu'un déplacement naturel sur une longue distance[24]. De fait, seule la postériorité du grenier (bâtiment 4) est clairement établie[25]. L'un des trous de poteaux contenait un fragment de récipient clairement daté de La Tène finale, mais il convient de préciser que nous ne disposons d'aucun renseignement quant à la localisation exacte de ce fragment dans le remplissage de la structure (niveau d'apparition ou fond du remplissage ?). D'autre part, ce type de grenier à quatre poteaux n'est en soi pas représentatif d'une époque[26], et la présence de mobilier caractéristique du faciès La Tène finale pourrait témoigner simplement d'une occupation résiduelle dans cette partie du vallon[27]. Quoi qu'il en soit, nous avons ainsi un *terminus ante quem* pour la datation de la tranchée (bâtiment 2). Celle-ci pourrait dater de l'âge du Bronze, au cas où la couche 3 serait effectivement en place.

21. La c. 3 a livré 30 panses non décorées en pâte grossière ainsi que le fragment cat. n° 5 (fig. 56), orné d'un cordon présentant des impressions réalisées avec un outil.

22. Il s'agit du même type de récipient que les cat. n°s 65-73, fig. 62-63.

23. Voir le cadre géologique du vallon de Pomy-Cuarny, p. 22.

24. Un déplacement naturel de la couche sur une longue distance, quoique peu probable, ne peut toutefois être totalement exclu, *cf.* communication de M. Gratier.

25. Rappelons qu'un des trous de poteaux du grenier (ST 11) recoupe la tranchée du bâtiment 2, fig. 29.

26. P. ex. Audouze/Buchsenschutz 1989, p. 161.

27. Cela semble être le cas également sur le site du "bâtiment" 5, où 2 fragments de panses, à la pâte plutôt caractéristique des faciès laténiens, sont apparus au sommet de la couche archéologique, *cf.* p. 32. Deux bâtiments datés de La Tène finale ont par ailleurs été mis au jour dans le vallon, *cf.* pp. 45 et 51. Le bâtiment 1 se trouve à une cinquantaine de mètres au nord du bâtiment 4.

Pomy-Cuarny-*La Maule*: le bâtiment 1 (La Tène D1) (situation fig. 4)

Les bâtiments 1 et 3, mis au jour au lieu-dit La Maule, *à quelques dizaines de mètres des bâtiments 2 et 4, peuvent être datés très précisément. Le mobilier recueilli sur le site présente en effet un faciès très homogène, caractéristique de La Tène D1.*

Description (fig. 33-34)

Après avoir décapé la couche archéologique, épaisse de plus de 0.20 m par endroits, nous avons mis au jour un ensemble de trous de poteaux appartenant certainement à une même construction modulaire (env. 2 m), de forme rectangulaire (env. 8.50 x 4 m) et d'orientation nord-est/sud-ouest. Le diamètre des trous de poteaux varie entre 0.22 et 0.45 m et leur profondeur conservée est comprise entre 0.10 et 0.30 m. Seules les ST 14 et 35, qui ne s'intègrent pas directement au plan modulaire, présentent des dimensions plus importantes. Leur remplissage est en tout point identique à la couche archéologique qui les scelle. Les différences d'altitude des fonds (max. 0.61 m) sont dues à la topographie du site. Les trous de poteaux ne possèdent pas de pierres de calage, à l'exception des ST 48 et 49.
Ce bâtiment était équipé d'une aire de combustion (ST 17) constituée d'une dalle de quartzite (0.80 x 0.50 x 0.15 m), dont la face supérieure est rubéfiée dans sa partie centrale (fig. 35). Le niveau de circulation étant érodé, il s'agit vraisemblablement de l'aménagement de fond d'un foyer ou d'une fosse à cuisson en creux[28].

28. Ce type d'aire de combustion est connu depuis le Néolithique, *cf.* Audouze/Buchsenschutz 1989, pp. 137-143, fig. 63, n° 7.

couche	description	interprétation / *événement*	matériel
1		terre végétale	
2	limon argileux gris-brun	colluvion	
3	limon argileux sableux gris sombre	colluvion / *occupation La Tène D1*	cat. n°s 35, 65, 74, 123, 129, 137, 141-142, fig. 60, 62-63, 67-69
4	limon argileux sableux gris	colluvion	

Fig. 31. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone du bâtiment 1: description stratigraphique (fig. 32).

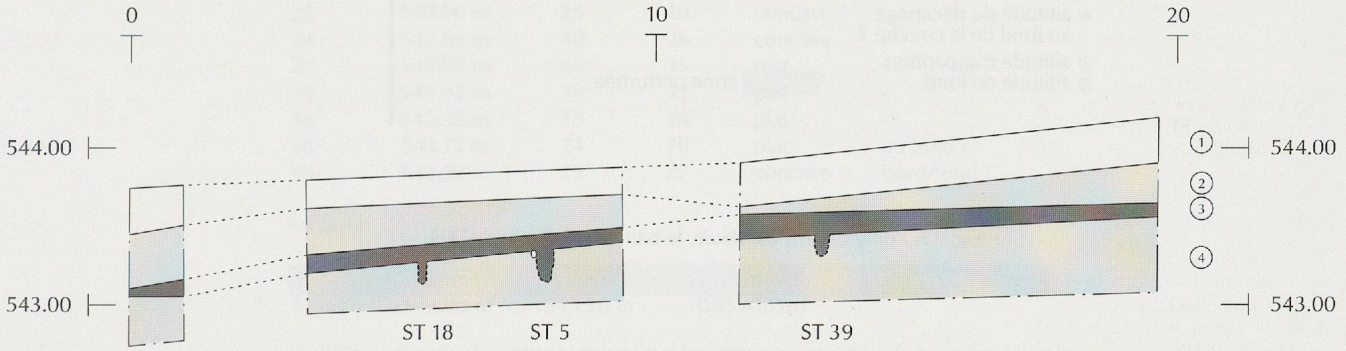

Fig. 32. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone du bâtiment 1: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 33).

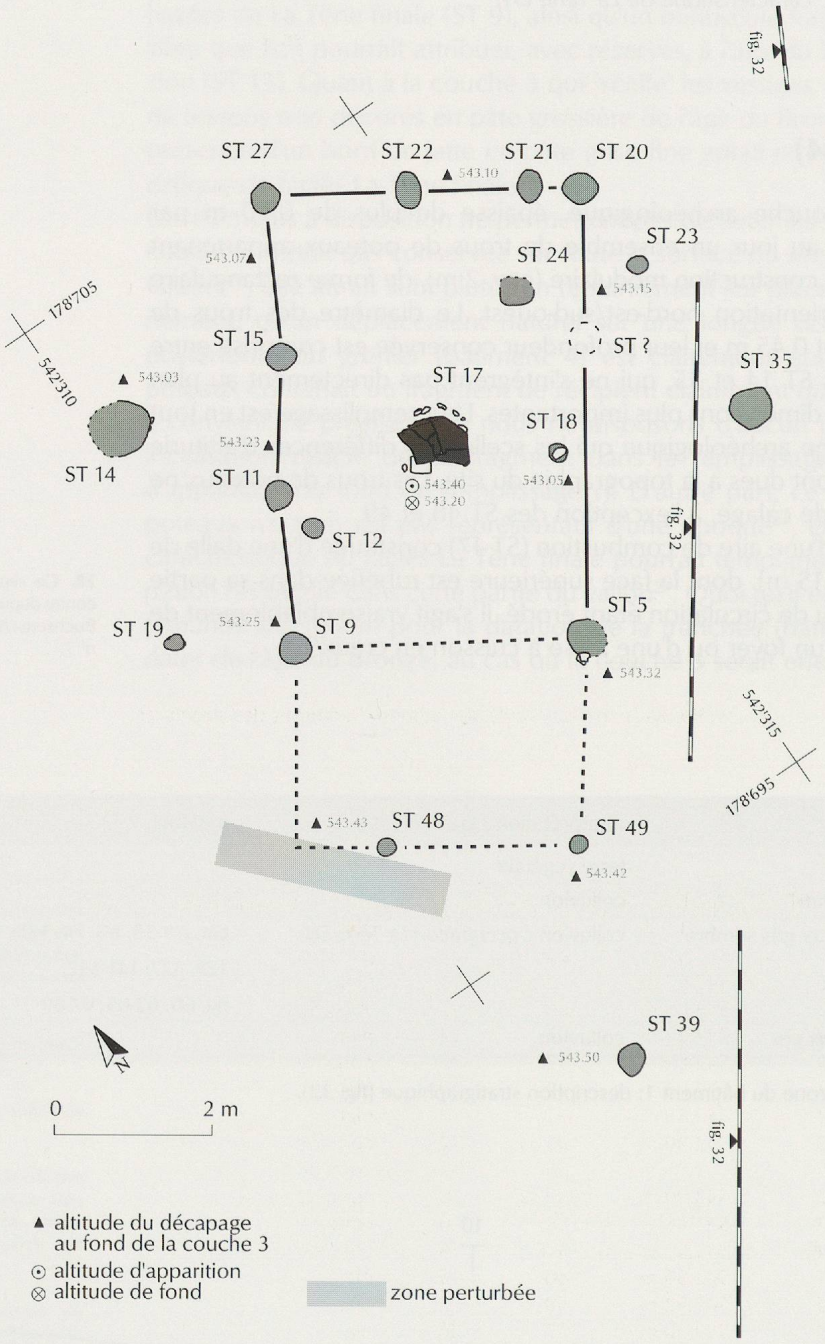

Fig. 33. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 1 (La Tène D1).

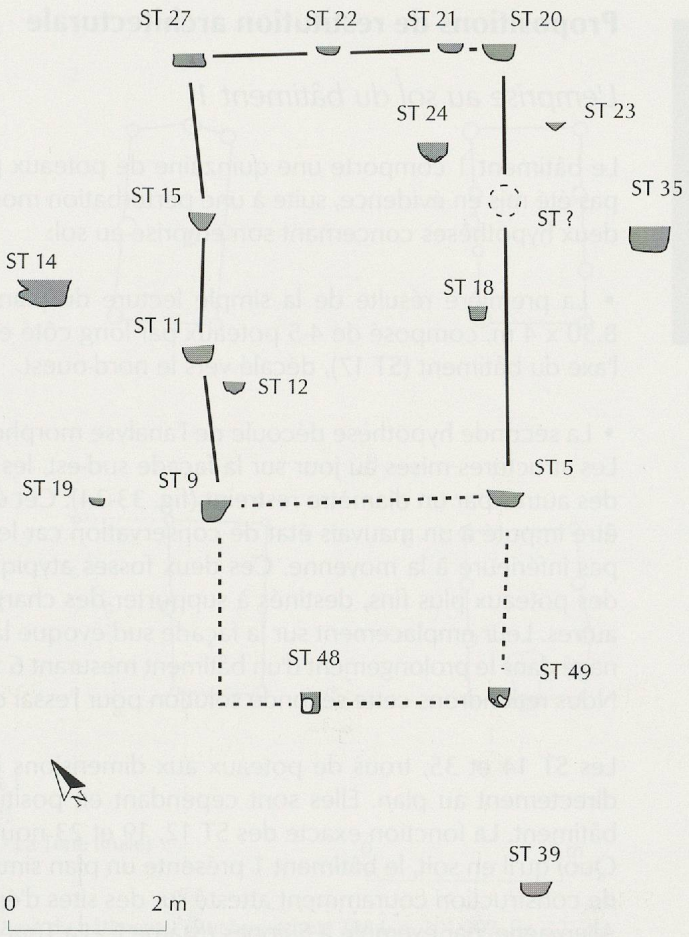

Fig. 34. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 1: coupes des structures.

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
5	543.12 m	40	20	plat	-
9	542.97 m	35	28	plat	-
11	542.97 m	40	26	plat	-
12	543.05 m	26	15	irrégulier	-
14	542.69 m	67	34	plat	-
15	542.87 m	32	22	concave	-
18	542.85 m	22	20	plat	-
19	542.89 m	24	10	plat	-
20	542.90 m	45	22	concave	-
21	543.00 m	30	12	concave	-
22	543.00 m	30	10	concave	-
23	543.06 m	25	10	concave	-
24	542.86 m	40	26	concave	-
27	542.90 m	40	15	plat	-
35	542.92 m	50	32	plat	-
39	543.30 m	35	20	plat	-
48	543.13 m	24	30	plat	au bord ?
49	543.22 m	25	27	concave	bord/fond ?

Le foyer

N° ST	Sommet	Fond	Dimensions
17	543.40 m	543.20 m	~0.80 x 0.55 m

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

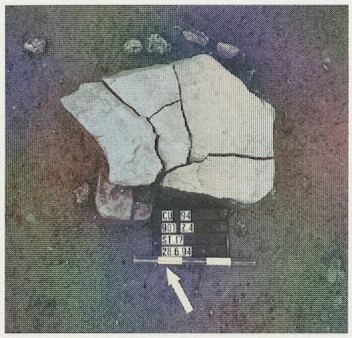

Fig. 35. Pomy-Cuarny-*La Maule*, la dalle du foyer ST 17.

Propositions de restitution architecturale

L'emprise au sol du bâtiment 1

Le bâtiment 1 comporte une quinzaine de poteaux porteurs. L'angle sud-ouest n'a pas été mis en évidence, suite à une perturbation moderne. Nous pouvons formuler deux hypothèses concernant son emprise au sol:

• La première résulte de la simple lecture du plan, qui dessine un bâtiment de 8.50 x 4 m, composé de 4-5 poteaux par long côté et équipé d'un foyer placé dans l'axe du bâtiment (ST 17), décalé vers le nord-ouest.

• La seconde hypothèse découle de l'analyse morphologique des trous de poteaux. Les structures mises au jour sur la façade sud-est, les ST 48 et ST 49, se distinguent des autres par un diamètre restreint (fig. 33-34). Cet état de fait ne peut simplement être imputé à un mauvais état de conservation car leur profondeur conservée n'est pas inférieure à la moyenne. Ces deux fosses atypiques correspondent peut-être à des poteaux plus fins, destinés à supporter des charges moins importantes que les autres. Leur emplacement sur la façade sud évoque la présence d'un appentis, aménagé dans le prolongement d'un bâtiment mesurant 6 x 4 m et doté d'un foyer central. Nous retiendrons cette seconde solution pour l'essai de restitution architecturale.

Les ST 14 et 35, trous de poteaux aux dimensions imposantes, ne s'intègrent pas directement au plan. Elles sont cependant en position symétrique par rapport au bâtiment. La fonction exacte des ST 12, 19 et 23 nous échappe.
Quoi qu'il en soit, le bâtiment 1 présente un plan simple d'édifice à une nef, un type de construction couramment attesté sur des sites d'époque celtique en France et en Allemagne, par exemple à Suippes (Marne F - La Tène finale), La Chaussée-Tirancourt (Marne F - La Tène finale), Levroux (Indre F - La Tène finale)[29], Acy-Romance-La Warde (Ardennes F - 180/170-80/60 av. J.-C.)[30], ou encore dans l'Altburg de Bundenbach D (La Tène moyenne)[31] (fig. 36).

Les soubassements

Les apparences parlent en faveur de la technique des pieux flottants, où la stabilité du poteau est assurée par la longueur et la section de la partie enfoncée dans le sol. Dans le cas du bâtiment 1, la nature argileuse meuble du substrat, régulièrement saturé d'eau, aurait imposé aux constructeurs l'utilisation de poteaux de section importante, plantés très profondément afin d'assurer la stabilité du bâtiment. Or la profondeur conservée des trous de poteaux n'excède pas 0.30 m. L'emploi d'un cadre de sablières basses ou de semelles expliquerait de façon satisfaisante la faible profondeur des trous de poteaux et l'absence de pierres de calage[32]. Il n'en subsiste cependant aucune trace au sol, contrairement au bâtiment 3 (p. 62) et au "bâtiment" 2 (p. 40), qui possèdent des tranchées de fondations. En l'absence de sablières basses, il faudrait admettre sans doute la présence de contreventements placés en oblique entre les poteaux porteurs, les entraits et les sablières hautes, et permettant, grâce à une meilleure répartition des charges, d'assurer la stabilité du bâtiment sans fondations importantes[33].

La charpente

• Une première hypothèse se fonde sur l'absence de poteau central entre les ST 5 et 9 (fig. 33). A défaut de poteaux porteurs de panne faîtière, les chevrons (Sparren), supportant la toiture, reposent sur les sablières hautes et sont assemblés deux par deux sur le faîtage, en formant une toiture à croupes. L'essentiel du poids de la charpente serait par conséquent supporté par les poteaux des parois longitudinales (fig. 37). Cette hypothèse justifierait également la présence d'étais (ST 14 et ST 35),

29. Buchsenschutz 1984, pp. 201-202.

30. Lambot/Casagrande 1996, p. 28, fig. 16, n° 1.

31. Schindler 1977, fig. 35, 40, 42; Haffner 1984, fig. 5.

32. Cette technique est attestée dès le Néolithique moyen, *cf.* Hasenfratz/Gross-Klee 1995.

33. Audouze/Buchsenchutz 1989, p. 75; Schmid 1993, p. 62: d'après cet auteur qui a travaillé avec M. Hoeft de l'Institut de Construction en Bois du Département de Génie Civil de l'EPFL, le seul ancrage des poteaux ne suffit pas à contenir les forces de déversement latéral.

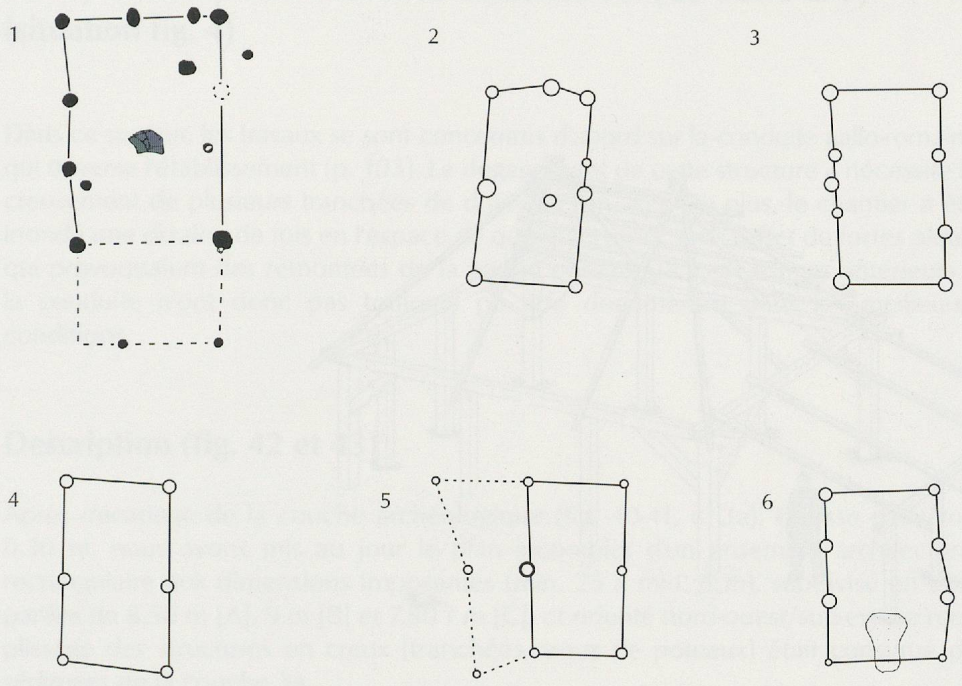

1. Pomy-Cuarny- *La Maule*, bâtiment 1
2/3. Suippes (Marne F - La Tène finale)
4. La Chaussée-Tirancourt (Marne F - La Tène finale)
5/6. Levroux (Indre F - La Tène finale)

0 5 m

Fig. 36. Structures d'habitat ouvert du type du bâtiment 1 (Buchsenschutz 1984, p. 201-202, fig. 32, 26, 12, 56 et 55).

destinés à prévenir tout déversement latéral. Dans ce cas de figure, le poteau central de la façade nord (ST 22) n'a pas pour fonction de supporter une panne faîtière, mais pourrait signaler, conjointement avec la ST 21, la présence d'une porte.

• Une seconde hypothèse découle de l'interprétation du poteau central de la façade nord-est (ST 22) comme poteau porteur de panne faîtière (fig. 38). Cette dernière reposerait à son extrémité opposée sur un poinçon s'appuyant sur l'entrait reliant les poteaux d'angles sud-est et sud-ouest (ST 5 et 9), ce qui nécessite l'emploi de contre-ventements. Dans ce cas, le bâtiment serait doté d'une toiture à deux pans.

Fonction et datation

Nous disposons de peu d'éléments d'analyse pour déterminer la fonction de ce bâtiment. Toutefois, étant donné la présence d'un foyer, il pourrait s'agir d'un habitat ou d'un atelier. La découverte de quelques rares scories suggère la pratique peu intense du forgeage du fer aux environs du site (p. 246).
Le mobilier recueilli sur le site présente un faciès caractéristique de La Tène D1. D'après les proportions des catégories de céramique représentées, on peut proposer une datation dans le courant du **premier quart du Ier s. av. J.-C.** (p. 76).

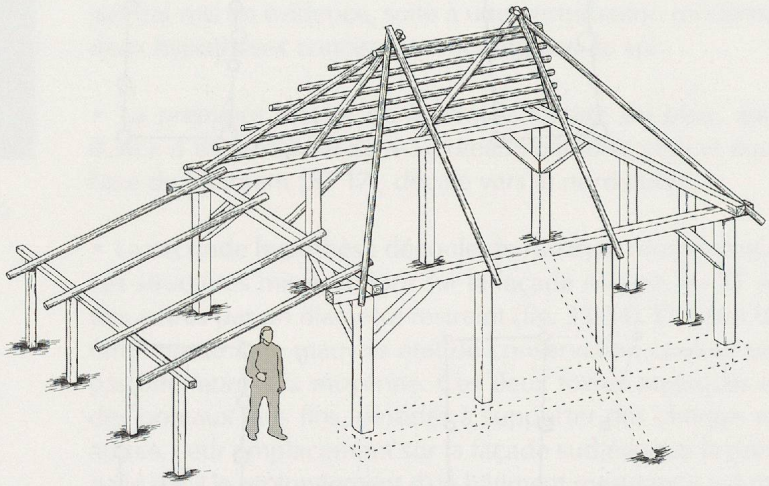

Fig. 37. Pomy-Cuarny-*La Maule*, bâtiment 1: essai de restitution architecturale (hypothèse 1).

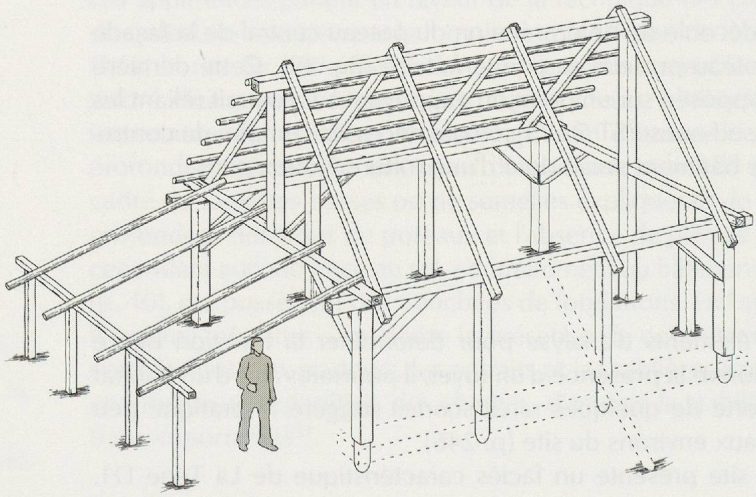

Fig. 38. Pomy-Cuarny-*La Maule*, bâtiment 1: essai de restitution architecturale (hypothèse 2).

Pomy-Cuarny-*La Maule*: le bâtiment 3 (La Tène D1) (situation fig. 4)

Dans ce secteur, les travaux se sont concentrés d'abord sur la conduite gallo-romaine qui traverse l'établissement (p. 103). Le dégagement de cette structure a nécessité le creusement de plusieurs tranchées de drainage (fig. 42). De plus, le chantier a été inondé une dizaine de fois en l'espace de quelques mois, sous l'effet de fortes pluies qui provoquaient des remontées de la nappe phréatique. Les vestiges antérieurs à la conduite n'ont donc pas toujours pu être documentés dans les meilleures conditions.

Description (fig. 42 et 43)

Après décapage de la couche archéologique (fig. 40-41, c. 3a), épaisse d'environ 0.30 m, nous avons mis au jour le plan incomplet d'un ensemble architectural rectangulaire aux dimensions imposantes (min. 25 x min. 8 m), subdivisé en trois parties de 8.50 m [A], 9 m [B] et 7.50 ? m [C], et orienté nord-ouest/sud-est. Le remplissage des structures en creux (tranchées, trous de poteaux) était constitué du sédiment de la couche 3a.

couche	description	interprétation / *événement*	matériel
1		terre végétale	
2a	limon argileux sableux gris-beige	colluvion	
2b	limon sableux beige	colluvion	
3a	limon argileux sableux gris-brun charbonneux	colluvion / *occupation La Tène D1*	cat. nos 21-22, 25-31, 33-34, 36-39, 41-42, 44-49, 51, 53-59, 61-64, 66-67, 72-73, 76-77, 79-81, 84, 87-93, 95-103, 105-118, 120-122, 124, 126-128, 131-136, 138-140, 143-144, fig. 60-69 *cat. no 8, fig. 56 (Bz)*
3b	limon argileux sableux brun tourbeux	colluvion	cat. nos 32, 40, 71, 83, 94, 119, fig. 60-61, 63-64, 66
4	limon argileux sableux gris-beige	colluvion / *traces d'une occupation résiduelle de l'âge du Bronze (?) au sommet de la couche*	*cat. nos 6 et 7, fig. 56 (Bz)*
5	limon argileux sableux gris-bleu	colluvion	
6	tourbe		
7	sable argileux fin gris-bleu		

Fig. 39. Pomy-Cuarny-*La Maule*, zone du bâtiment 3: description stratigraphique (fig. 40-41).

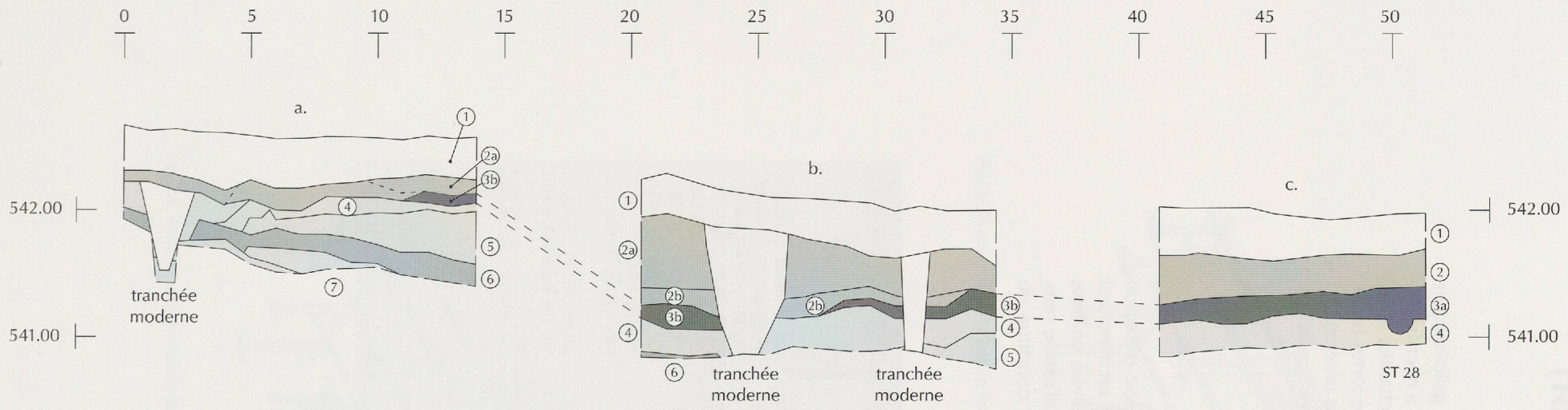

Fig. 40. Pomy-Cuarny- *La Maule*, zone du bâtiment 3: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 42; description des couches fig. 39).

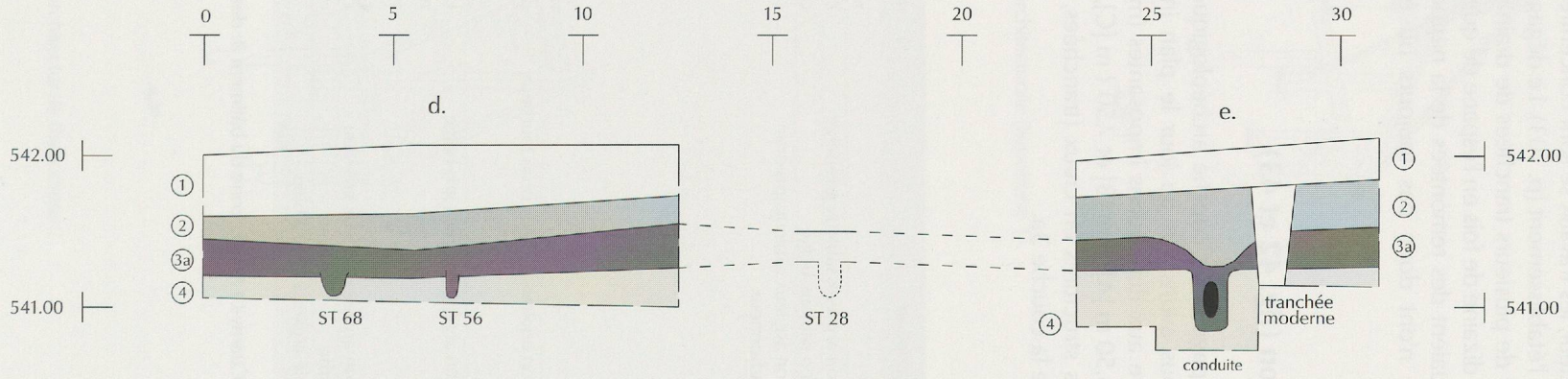

Fig. 41. Pomy-Cuarny- *La Maule*, zone du bâtiment 3: coupe stratigraphique (situation fig. 4 et 42; description des couches fig. 39).

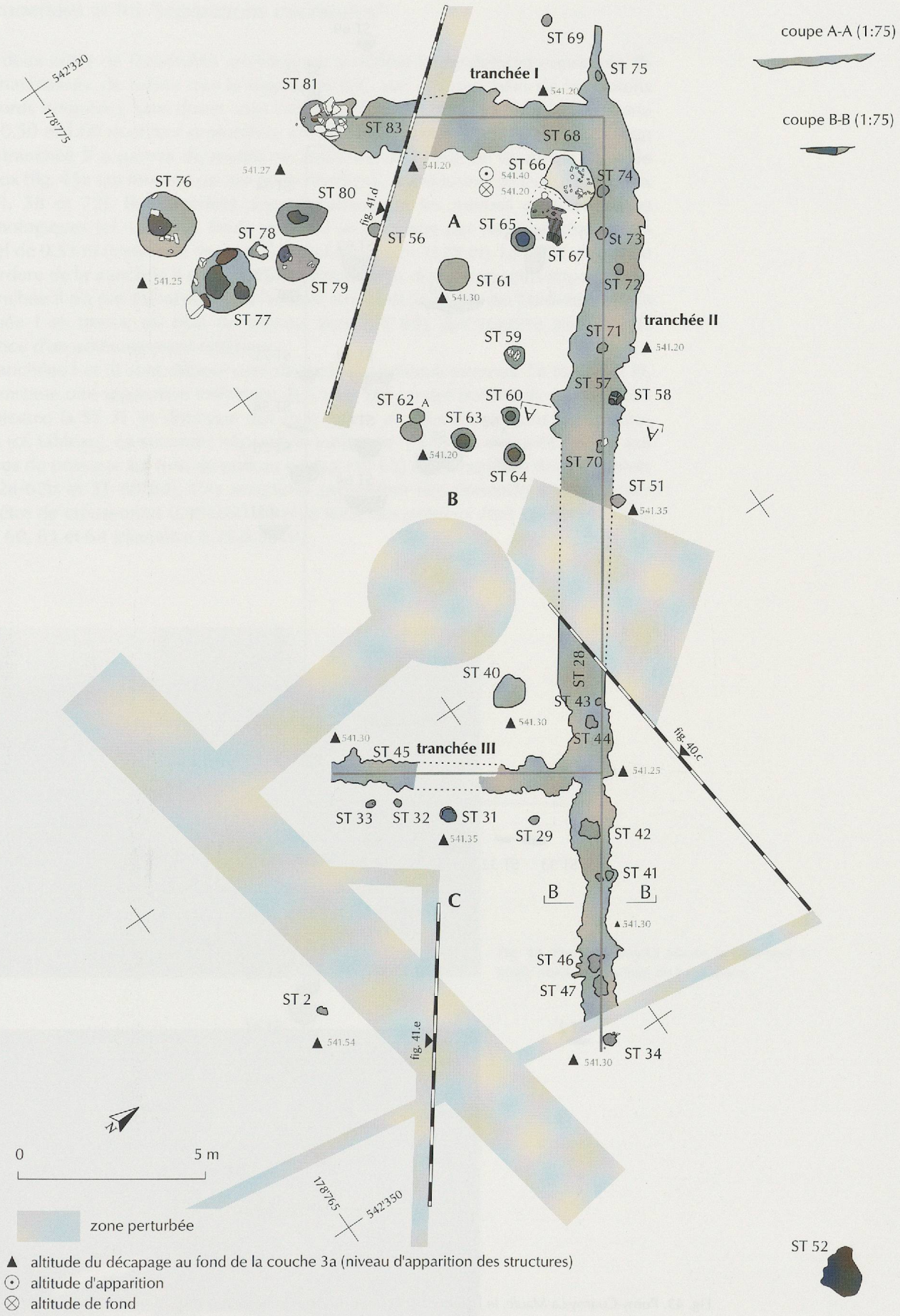

Fig. 42. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3 (La Tène D1).

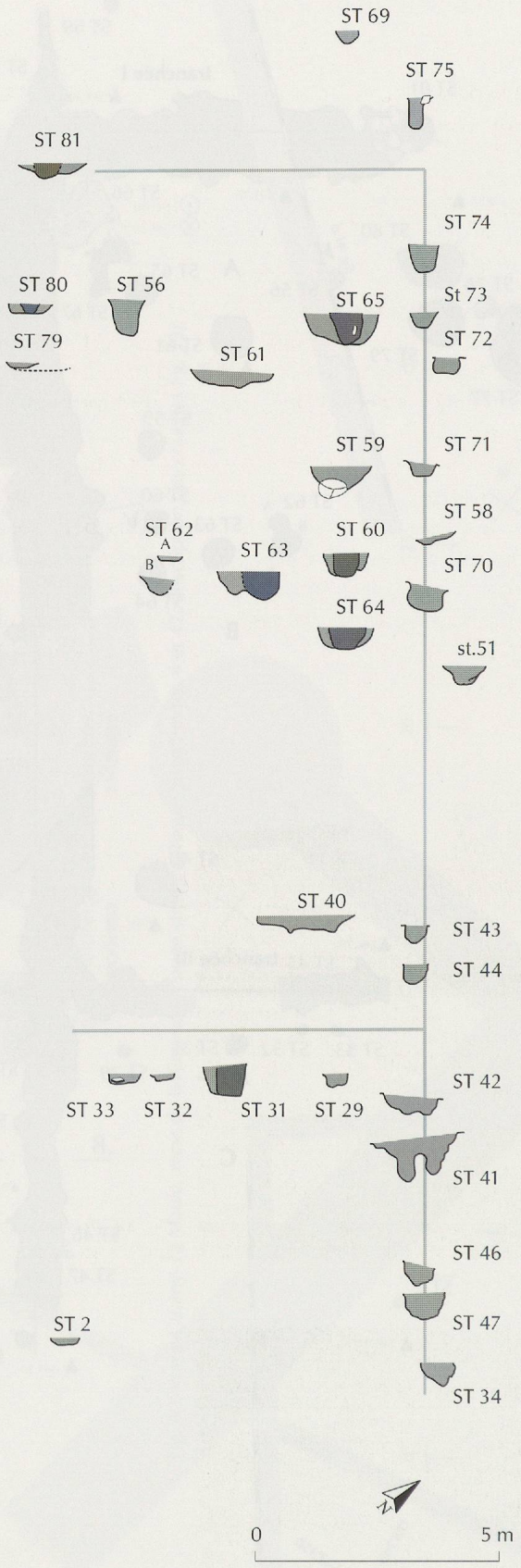

Fig. 43. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3: coupes des structures (éch. 1:75).

Les tranchées et les "séparations intérieures"

Seuls deux côtés de l'ensemble architectural semblent intégralement conservés. Ils sont matérialisés, de même que la séparation B/C, par des tranchées de fondations aux bords irréguliers, sans doute sous l'effet de l'érosion (fig. 44). Leur largeur varie entre 0.50 et 1.60 m et leur profondeur conservée n'excède pas 0.20 m. La vidange de la tranchée II a permis de mettre en évidence une série de quatorze trous de poteaux (fig. 45), qui forment un axe quasi rectiligne, à l'exclusion de trois d'entre eux (ST 51, 58 et 72). Ils possèdent approximativement les mêmes caractéristiques morphologiques (*cf.* tableau). Seule la ST 42 se distingue par son diamètre exceptionnel de 0.53 m (moyenne des autres structures axées: 0.28 m). La ST 51 est située en bordure de la tranchée II et présente également des dimensions plus importantes. La tranchée II n'a pas été observée à l'emplacement de la ST 34. Au nord-ouest de la tranchée I se trouve un trou de poteau isolé (ST 69), qui suggère peut-être la présence d'un aménagement extérieur.
Les tranchées I et III sont dépourvues de trous de poteaux internes. La tranchée III, qui constitue une séparation intérieure (B/C), est par contre bordée de quatre trous de poteaux; la ST 31 se distingue des trois autres par des dimensions plus importantes (*cf.* tableau). La seconde "séparation intérieure" (A/B) est marquée par un axe de trous de poteaux: un trou de poteau central (ST 63) est flanqué de deux doublets (ST 62a/62b et ST 60/64). Ces structures présentent des dimensions imposantes (diamètre de creusement 0.40-0.60 m) et la trace des poteaux était conservée dans les ST 60, 63 et 64 (diamètre 0.25-0.35 m).

Fig. 44. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3, angle nord: la tranchée de fondations.

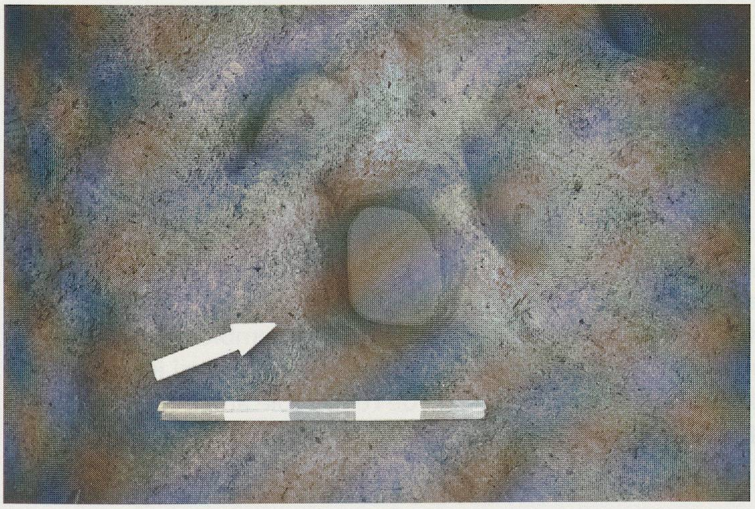

Fig. 45. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3: exemple de trou de poteau (ST 43) dans la tranchée.

Les tranchées

N° ST	Alt. fond	Largeur	Prof.	Fond	Matériel
[I] 68	540.87/541.05 m	90-160	15-20	irrégulier	cat. n°s 52,60, 70, 82 et 85, fig. 61-64
83	540.88/541.07 m	80-150	10-20	irrégulier	
[II] 28	541.13/541.27 m	50-120	10-15	irrégulier	
57	540.91/541.15 m	50-160	15-20	irrégulier	cat. n°s 69 et 75, fig. 63
[III] 45	541.28/541.35 m	60-90	10-12	irrégulier	

Les trous de poteaux associés à la tranchée II

N° ST	Situation	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
34	non axé?	541.02 m	30	24	en pointe	-
41a	axé	540.90 m	16	36	en pointe	au bord ?
41b	non axé	540.98 m	16	30	en pointe	au bord ?
42?	axé	541.10 m	53	20	irrégulier	=calage?
43	axé	540.98 m	21	18	en pointe	-
44	axé	540.98 m	24	21	concave	-
46	axé	540.92 m	28	26	en pointe	-
47	axé	540.92 m	37	26	concave	au bord ?
51	non axé	540.94 m	65	40	plat	-
58?	non axé	540.92 m	40	15	irrégulier	=calage?
70	axé	540.76 m	34	30	concave	au bord ?
71	axé	540.87 m	30	20	plat	-
72	non axé	540.90 m	26	20	plat	-
73	axé	540.82 m	30	20	plat ?	-
74	axé	540.71 m	33	28	concave	-
75	axé?	540.76 m	15	30	plat ?	au bord ?

Le trou de poteau isolé au nord-ouest

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
69	540.99 m	20	15	concave	-

Les trous de poteaux bordant la tranchée III ("séparation" B/C)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage	Matériel
29	541.17 m	25	23	concave	-	cat. n° 125, fig. 67
31	541.00 m	45/30	32	plat	au bord	
32	541.28 m	25	10	plat ?	au bord	
33	541.26 m	33	11	plat	au bord	

Les trous de poteaux de la "séparation" A/B

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
60	540.94 m	46/26	25	plat	-
62a	541.13 m	40 ?	5 ?	plat	-
62b	540.97 m	55 ?	20	concave	-
63	540.85 m	60/40	30	concave	-
64	540.92 m	56/37	22	plat	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

"L'alignement" de trous de poteaux au sud-ouest

A l'extrémité de la tranchée I se trouve un trou de poteau massif (ST 81), pourvu d'un important calage de pierres de 0.20 à 0.40 m (fig. 46) et dont le fond se situe au même niveau que le fond de la tranchée. De plus, il diffère par sa morphologie des autres trous de poteaux. En effet, si la trace du poteau semble dans la norme (env. 0.30 m), aucune autre structure n'est pourvue d'un calage aussi important. La ST 81 constitue sans doute une structure d'angle de l'ensemble architectural. En tous les cas, la tranchée I ne se poursuit pas au-delà[34].

34. La ST 81 pourrait être un aménagement postérieur, implanté dans la tranchée I. Sa position à l'extrémité de la tranchée plaide cependant pour la contemporanéité des deux structures (phase de transformation ?).

Cette structure d'angle forme un alignement parallèle à la tranchée II, avec les ST 79 et 80, morphologiquement proches mais conservées sur une faible profondeur. La ST 2 se trouve 20 m plus loin, située approximativement sur le même axe. L'argument est évidemment très faible. S'il s'agit là effectivement du second côté longitudinal de l'ensemble, force est de reconnaître que la plus grande partie n'en est pas conservée.

A proximité immédiate des ST 79 et 80, et dans la même séquence stratigraphique, sont apparues trois fosses de fonction indéterminée (ST 76, 77 et 78), appartenant sans doute à une phase d'occupation distincte[35].

35. Ces structures ont livré quatre fragments de céramique indéterminés, attribuables probablement à l'âge du Bronze.

"L'alignement" sud-ouest

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
2	541.44 m	30	10 ?	plat	-
79	541.17 m	90?/30	10 ?	plat	-
80	541.13 m	90?/40	15 ?	plat	-
81	541.06 m	75/30	20	concave	au bord

Les structures antérieures (?)

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
76	541.00 m	160/60	25	plat	au bord ?
77	541.11 m	160	10-20	irrégulier	-
78	541.18 m	38	5?	irrégulier	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

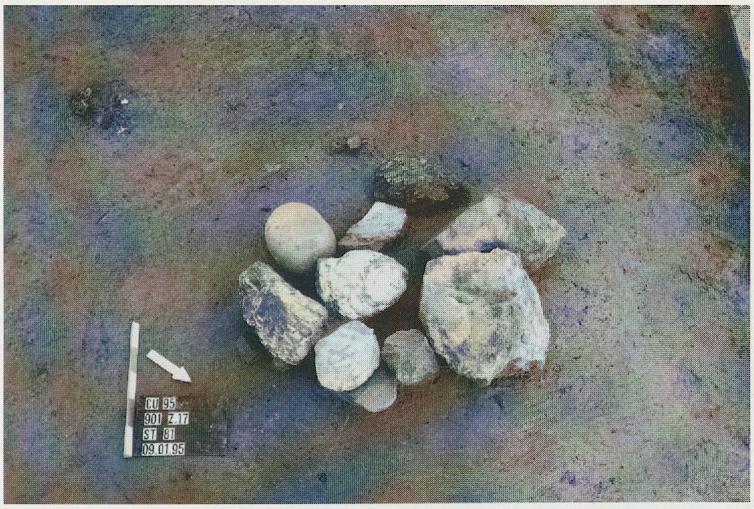

Fig. 46. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3: le trou de poteau et calage de pierres ST 81.

Les aménagements intérieurs

Les restes d'un foyer ont été mis au jour dans l'angle nord de l'habitat (fig. 47-48). La ST 67 est une chape d'argile rubéfiée et charbonneuse, apparue à 0.20 m au-dessus du niveau des tranchées. Quelques dallettes de molasse rubéfiées la recouvraient. En retrait de l'aire de combustion se trouvait une petite fosse creusée dans la couche sous-jacente (ST 66). Elle correspond probablement à la zone de rejet du foyer, et son remplissage, constitué d'argile non rubéfiée, comprend un bon nombre de fragments de molasse et de calcaire rubéfiés. Le foyer est apparemment de type "*à socle en argile surmonté de galets*", tel qu'on le retrouve "*dans la majeure partie de l'Europe tempérée*"[36].
Trois trous de poteaux (ST 56, 65 et 59), disposés à angle droit, sont apparus également dans la partie A. Les ST 59 et 65 constituent, avec les ST 60 et 64 décrites précédemment, un axe parallèle à la tranchée II. De même, les ST 56 et 65 forment, avec les ST 80 et 73, un alignement parallèle à la tranchée I.
Enfin, deux fosses de fonction indéterminée ont été mises au jour, la ST 40 dans l'angle est de la partie B, et la ST 61 au centre de la partie A. L'emplacement de cette dernière structure pourrait correspondre à un élément jouant un rôle actif dans l'élévation, mais son profil n'évoque pas précisément un trou de poteau (fig. 43).

Le foyer

N° ST	Alt. sommet	Alt. fond	Dimensions	Matériel
66/67	541.40 m	541.00 m	140 x 170	cat. n°s 24 et 68, fig. 60 et 63

Les trous de poteaux

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
56	541.01 m	35	30	plat ?	-
59	540.95 m	60	25	concave	bord/fond
65	540.90 m	70/35	30	plat ?	au bord ?

Les fosses

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
40	541.09 m	80-100	15	plat ?	-
61	541.10 m	85	20	concave	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

Propositions de restitution architecturale

L'emprise au sol du bâtiment 3

Un essai de reconstitution architecturale se heurte bien évidemment à certaines limites.
Tout d'abord, le plan dont nous disposons n'est pas complet. Les tranchées de drainage que nécessitait la fouille de la conduite gallo-romaine et la conduite elle-même ont détruit toute la partie sud-ouest de l'ensemble architectural. Les dommages causés semblent malgré tout relativement limités puisque la ST 2, qui ne se trouve qu'à 0.50 m de la tranchée de la conduite, n'a pas été touchée (fig. 42). Par ailleurs, nous ne sommes pas certains d'avoir mis au jour l'intégralité du bâtiment ou du "complexe architectural". On ne saurait exclure *a priori* une extension du bâtiment au sud-ouest, qui aurait dans ce cas une largeur plus importante que les 8 m définis par la tranchée I. Celle-ci toutefois aboutit à la ST 81 et ne semble pas être tronquée[37]. Deux structures au nord-ouest de la tranchée I, les ST 69 et 75, évoquent la présence

36. Audouze/Buchsenschutz 1989, p. 138.

37. L'érosion totale d'une tranchée au-delà de la ST 81 est très improbable. En effet, aucune trace de creusement n'a été observée dans le niveau sous-jacent, qui était conservé à l'altitude de la tranchée I (env. 541.20 m).

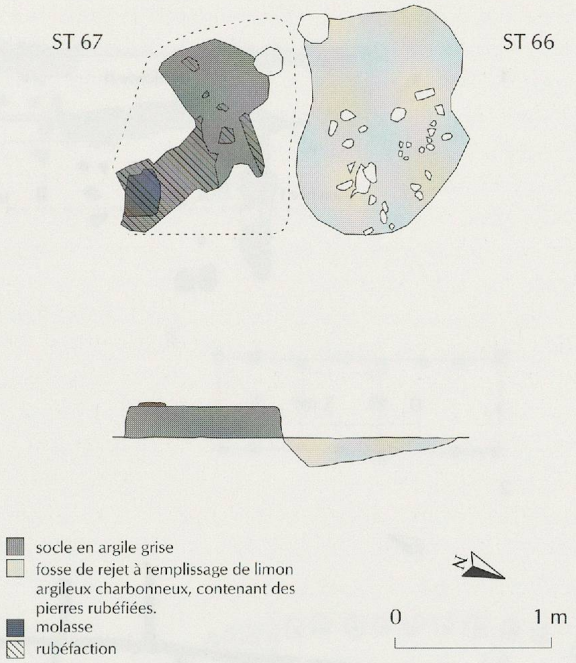

Fig. 47. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le foyer du bâtiment 3.

Fig. 48. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le foyer du bâtiment 3 en cours de fouille (ST 66/67).

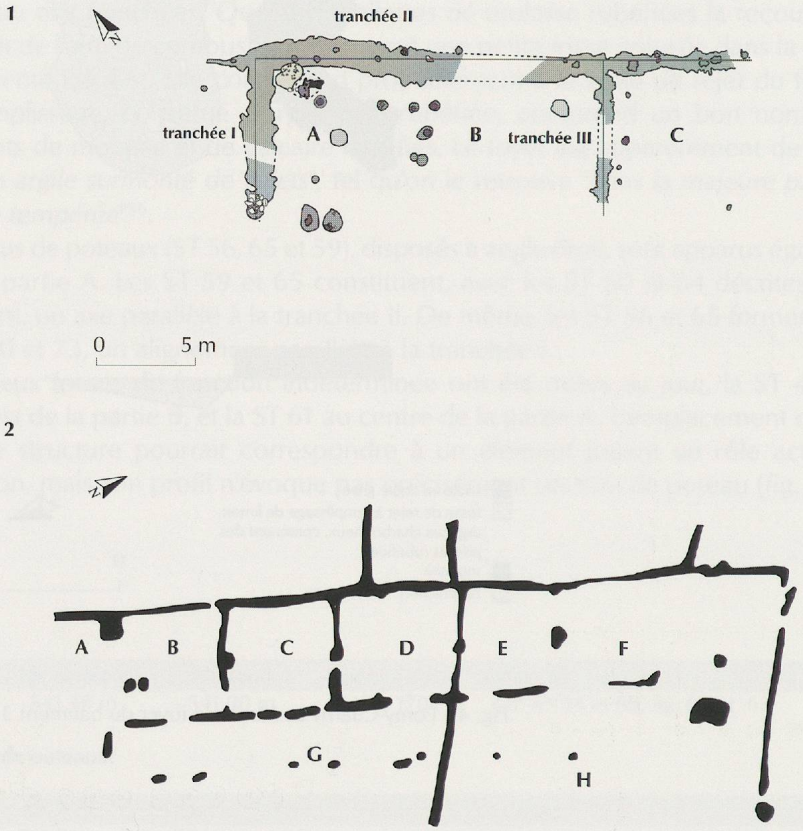

Fig. 49. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3 (La Tène D1) **[1]** et l'ensemble de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne F 90/80-40/30 av. J.-C) **[2]** (Buchsenschutz 1984, p. 67, fig. 40).

d'un aménagement extérieur. Nous estimons cependant que le bâtiment ne se prolonge pas de ce côté, en raison du rétrécissement prononcé de la tranchée II[38]. Enfin, on ne peut pas exclure *a priori* l'existence de structures non contemporaines, à l'exemple des ST 76-78 (*cf. supra*). Les trous de poteaux qui bordent la tranchée III correspondent peut-être simplement à une phase de réfection. En théorie, cette hypothèse de réfection ou reconstruction pourrait même être proposée pour les trous de poteaux apparus dans la tranchée II. Quoi qu'il en soit, ni l'insertion stratigraphique ni la datation des structures ne permettent de trancher.

Dans ces conditions, nous privilégions deux hypothèses:

• Les vestiges mis au jour pourraient appartenir à un ensemble architectural plus étendu, tel celui découvert dans un secteur de l'habitat fortifié de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne F - 90/80-40/30 av. J.-C.). Il est constitué d'un "*réseau de fossés renforcés de place en place par des trous de poteaux*", qui dessinent le plan de plusieurs "*alvéoles (A.B.C.D.E.F.) alignées le long d'une cour (G.H.) dont elles étaient séparées par une ligne de poteaux dessinant une sorte de galerie de façade*"[39] (fig. 49, [2]). Une solution architecturale de ce type nous paraît cependant peu adaptée en milieu rural et n'est d'ailleurs pas attestée à notre connaissance dans des *aedificia privata* formellement identifiés. Selon Buchsenschutz (*ibid.*), "*ce type d'architecture se développe dans la même région pendant les décennies suivantes dans les* villae *gallo-romaines*".

38. A cet endroit, le fond de la tranchée II remonte jusqu'au niveau d'apparition des structures.

39. Buchsenschutz 1984, pp. 66 *sq.* Pour les problèmes de datation, voir Guichard *et alii* 1993, pp. 34 *sq.* et fig. 8.

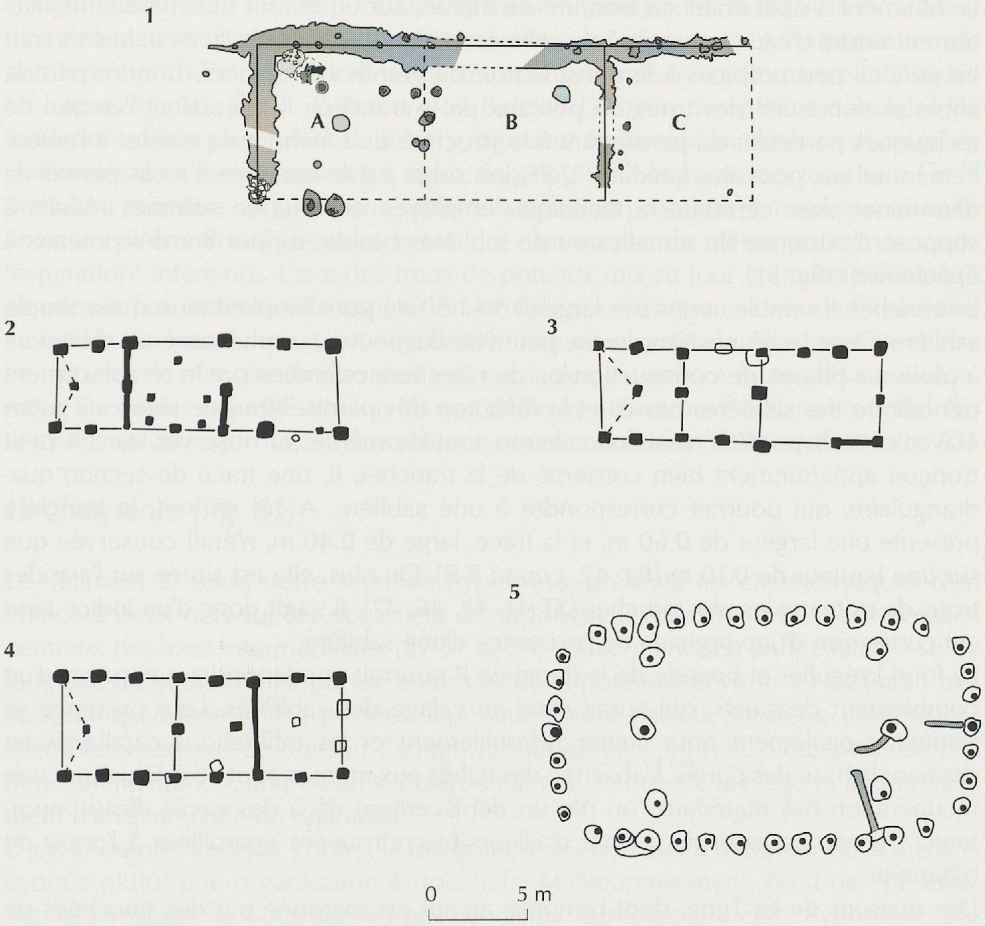

Fig. 50. Pomy-Cuarny-*La Maule*, bâtiment 3 (La Tène D1) **[1]**; Acy-Romance-La Warde I (Ardennes F - 180/170-80/60 av. J.-C.), bâtiment A **[2]**, bâtiment B-état 1 **[3]**, bâtiment B-état 2 **[4]** (Lambot/Méniel 1992, p. 106, fig. 96); Verberie-Le Buisson Campin (Oise F - la Tène finale) **[5]** (Blanchet *et alii* 1983, p. 98, fig. 6).

• Dans notre seconde hypothèse (fig. 50), nous considérons que cet ensemble correspond à un bâtiment fermé. Malgré les doutes qui subsistent quant aux dimensions réelles du bâtiment, on peut relever qu'un plan rectangulaire de 25 x 8 m est tout à fait plausible. Le bâtiment 3 présente ainsi une organisation tripartite, qui trouve des parallèles dans le monde celtique au Second âge du Fer, par exemple à Acy-Romance-*La Warde* I (Ardennes F - 180/170-80/60 av. J.-C.)[40], ou à Verberie-*Le Buisson Campin* (Oise F - La Tène finale)[41]. Les édifices d'Acy-Romance-*La Warde* I, quoique de dimensions plus réduites, sont conçus selon le même modèle. Des séparations intérieures sont marquées au sol par des tranchées de fondations dans le bâtiment A (14 x 4.40 m) et le bâtiment B - état 2 (14 x 5 m). Le bâtiment de Verberie-*Le Buisson Campin* présente quant à lui un plan ovalaire (22 x 12.50 m), subdivisé en trois parties inégales.

Nous retiendrons cette seconde hypothèse pour proposer une restitution graphique (*cf. infra*).

40. Lambot/Méniel 1992, pp. 101-106; Fichtl 1994, p. 71.

41. Audouze/Blanchet/Brunaux 1981, pp. 79-81; Blanchet *et alii* 1983.

Les soubassements

Le bâtiment 3 était établi en bordure de marais, sur un terrain très meuble régulièrement saturé d'eau et constitué de colluvions (fig. 40-41). Les milieux palustres sont en général peu propices à la construction de grands bâtiments[42]. D'autre part, la faible profondeur[43] des trous de poteaux de la tranchée II nécessitait l'emploi de techniques particulières, permettant à la structure du bâtiment de résister à l'enfoncement et aux poussées latérales. L'érosion subie par la tranchée n'a pas permis de déterminer avec certitude la technique employée et nous en sommes réduits à supposer l'existence de semelles ou de sablières basses, supportant des poteaux à épaulement (fig. 51).

La tranchée II semble certes très large (0.50-1.60 m) pour l'implantation d'une simple sablière. Cette largeur extraordinaire peut être due, outre aux phénomènes d'érosion, à plusieurs phases de construction ou de réfection, rythmées par le remplacement périodique des sablières basses et la réfection des parois. Nous ne pouvons guère étayer cette hypothèse, mais nous avons tout de même pu observer, sur un petit tronçon apparemment bien conservé de la tranchée II, une trace de section quadrangulaire, qui pourrait correspondre à une sablière. A cet endroit, la tranchée présente une largeur de 0.60 m, et la trace, large de 0.40 m, n'était conservée que sur une hauteur de 0.10 m (fig. 42, coupe B-B). De plus, elle est située sur l'axe des trous de poteaux les plus proches (ST 41, 42, 46, 47). Il s'agit donc d'un indice ténu - et certes non d'une preuve - de l'existence d'une sablière.

Le fond irrégulier et bosselé de la tranchée II pourrait correspondre aux traces d'un comblement de galets, qui aurait servi au calage des sablières. Leur présence se justifierait également pour limiter l'affouillement et les infiltrations capillaires en drainant la base des parois. L'absence des galets eux-mêmes peut s'expliquer par une récupération des matériaux, ou par un déplacement dû à des excès d'eau importants. De nombreuses pierres ont d'ailleurs été retrouvées éparpillées à l'ouest du bâtiment.

Des maisons de La Tène, dont l'emprise au sol est marquée par des tranchées de fondations et des trous de poteaux, sont connues notamment à Roanne-Saint-Paul[44] (Loire F, phase I, 160/140-80/70 av. J.-C.), à Villeneuve-Saint-Germain[45] (Aisne F - 90/80-40/30 av. J.-C.), maison 185 ou encore à Manching D[46] (La Tène moyenne et finale). Des bâtiments à tranchées de La Tène finale ont été découverts également en France septentrionale[47]. L'emploi de sablières est attesté par exemple à Besançon-*Parking de la Mairie* (Doubs F - La Tène finale)[48], dans l'ensemble architectural de Villeneuve-Saint-Germain (*cf. supra*, fig. 49, [2])[49], à Serris-*L'Erable* (Seine-et-Marne F - La Tène finale)[50], ou encore à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais F, La Tène finale)[51], au nord de la France. En Suisse, des tranchées de sablières sont signalées à Bâle-*Gasfabrik* BS (La Tène D1)[52] et à Bevaix-*Les Chenevières* NE (La Tène D1)[53]. Dans notre région, une "cabane" semi-enterrée de plan rectangulaire (6 x 4.20 m) a été découverte à Yverdon-*Rue des Philosophes*. La stabilité du bâtiment était assurée par des poteaux plantés et des parois constituées de planches disposées sur la tranche étaient implantées dans une tranchée large d'environ 0.30 m[54].

Aucune tranchée n'a été mise au jour sur l'axe du poteau d'angle ouest (ST 81) et des ST 79 et 80. Les trous de poteaux de la "séparation" A/B et ceux de la pièce A (ST 56, 59 et 65), ainsi que les structures bordant la tranchée III, correspondent apparemment à des poteaux plantés sans support. Aucune trace de semelle en bois ou de socle en pierre n'a du moins été repérée . La nécessité de fonder les côtés du bâtiment (tranchée II) sur sablières s'en trouve renforcée. Les constructeurs ont sans doute eu recours également à des techniques de contreventement pour assurer une meilleure stabilité de l'édifice. La présence d'entraits reliant les poteaux des deux côtés longitudinaux du bâtiment, est également plausible.

42. Pétrequin 1983, p. 361.

43. Le niveau de circulation a certes disparu, mais la présence des tranchées de fondations indique que la profondeur des structures ne devait pas être beaucoup plus importante.

44. Lavendhomme/Guichard 1997, p. 36, fig. 14 et pp. 48-55.

45. Buchsenschutz 1984, pp. 63-68; Constantin *et alii* 1981.

46. Krämer/Schubert 1970, pp. 37-43, Beil. pp. 11 *sq.*

47. P. ex. Jahier *et alii*, *in Installations agricoles* 2000, pp. 353-354, fig. 5.

48. Guilhot 1994.

49. Buchsenschutz 1984, pp. 66 *sq.*

50. Bonin *et alii* 1994, p. 79 et fig. 5-6.

51. Geoffroy/Thoquenne 2000, pp. 377-378, fig. 7.

52. *ASSPA* 77, 1994, p. 185.

53. *ASSPA* 80, 1997, pp. 233-234.

54. Brunetti 1996, pp. 27 *sq.*; voir également C. Brunetti, *Eburodunum* III (à paraître)

Les parois

Les tranchées I et III sont dépourvues de trous de poteaux et n'ont pas livré de trace d'aménagement particulier. Les tranchées ont servi sans doute à l'implantation de parois non porteuses, telles celles attestées par exemple à Acy-Romance-*La Warde* I (*cf. supra*, fig. 50, [2-4]). A Verberie-*Le Buisson Campin*, des petites tranchées de fondations d'une profondeur de 0.30 m, signalent également la présence d'une pièce cloisonnée dans l'angle sud-est (*cf. supra*, fig. 50, [5])[55]. Les parois des tranchées I et III prenaient peut-être appui sur une sablière basse. Si la présence d'une cloison fermée entre les pièces B et C semble certaine, il n'en va pas de même pour la seconde "séparation" intérieure. L'axe des trous de poteaux mis au jour entre les pièces A/B ne permet pas de tirer cette conclusion, en l'absence d'une tranchée de fondations. La nature des parois ne saurait être déterminée avec certitude. Elles pouvaient être constituées de planches horizontales ou verticales, ou encore de torchis sur clayonnage. De faibles quantités de torchis ont d'ailleurs été retrouvées dans les tranchées et c'est la solution que nous avons retenue pour la confection de la maquette (fig. 53).

La charpente (fig. 51)

Le bâtiment 3, selon notre seconde hypothèse, présente les caractéristiques d'un édifice à deux nefs sur les deux tiers de sa longueur (pièces B et C). Les poteaux centraux des axes intermédiaires (ST 31 et 63) soutiennent une panne faîtière sur le long axe du bâtiment. La portée entre ces deux poteaux, environ 10 m, paraît très importante, même si des portées supérieures sont parfois attestées, comme par exemple à Verberie-*Le Buisson Campin* (*cf. supra*, fig 49, [5])[56]. Nous proposerons donc, en restitution, un poteau supplémentaire au centre de la pièce B, à l'emplacement d'une tranchée de drainage.

Dans le dernier tiers par contre, la disposition des poteaux à l'intérieur de la pièce A évoque plutôt une organisation à trois nefs. Malheureusement, l'état de conservation des vestiges ne nous permet pas de valider formellement cette hypothèse. Elle repose principalement sur l'axe de trous de poteaux parallèle à la tranchée II (fig. 51, ST 65, 59, 60 et 64), et la position orthogonale de la ST 56 par rapport à cet axe. A titre de postulat, on proposera de restituer un second axe parallèle à la tranchée II, dans le prolongement de la ST 56. Quoi qu'il en soit, il faut relever que la tranchée I n'a pas livré de trace d'un poteau central susceptible de soutenir une panne faîtière, dans un agencement à deux nefs.

Cette solution architecturale hybride (2 nefs/3 nefs) pourrait s'expliquer par l'hypothèse d'un plancher surélevé, formant un grenier sous toit. Ce plancher reposerait sur un cadre constitué d'entraits reliant les poteaux à leur sommet, et faisant office de pannes intermédiaires (fig. 52). Ce genre de proposition ne peut évidemment jamais être certifiée lorsqu'il ne subsiste que des structures en creux, mais est néanmoins plausible, comme pour le bâtiment A d'Acy-Romance-*La Warde* I (*cf. supra*, fig. 50, [2]). Les auteurs évoquent prudemment l'hypothèse d'un support de grenier, pour les cinq trous de poteaux apparus dans la pièce centrale[57]. L'hypothèse de plafonds aux deux extrémités et au-dessus de la pièce cloisonnée de la maison de Verberie-*Le Buisson Campin* (*cf. supra*, fig. 50, [5]), a également été émise[58].

Nous ne pouvons évidemment émettre que des suppositions quant à l'organisation de la toiture. Celle-ci était certainement à deux pans, sur la partie à deux nefs du bâtiment. Sur la partie A, on peut proposer une toiture à croupes, s'appuyant sur la panne qui relie les poteaux ST 56 et 65. L'absence de poteau à l'angle nord de l'édifice, indispensable à l'assise d'un pignon droit à l'aplomb de la tranchée I, renforce l'hypothèse d'une toiture à croupes. A l'autre extrémité du bâtiment, la destruction des vestiges par la conduite gallo-romaine nous empêche de développer la thèse d'une panne faîtière qui se prolongerait sur la pièce C. Une toiture à croupes serait également possible.

55. Les grands bâtiments protohistoriques présentent très souvent des divisions intérieures. Pour un bref état de la question, *cf.* Audouze/Buchsenschutz 1989, p. 134.

56. Buchsenschutz relève le caractère extraordinaire de l'espace de 12.50 x 12.50 m au centre de la maison, "*couvert sans support central planté*", *cf.* Buchsenschutz 1984, pp. 60 *sq.*

57. Lambot/Méniel 1992, p. 101.

58. Audouze/Blanchet/Brunaux 1981, p. 79.

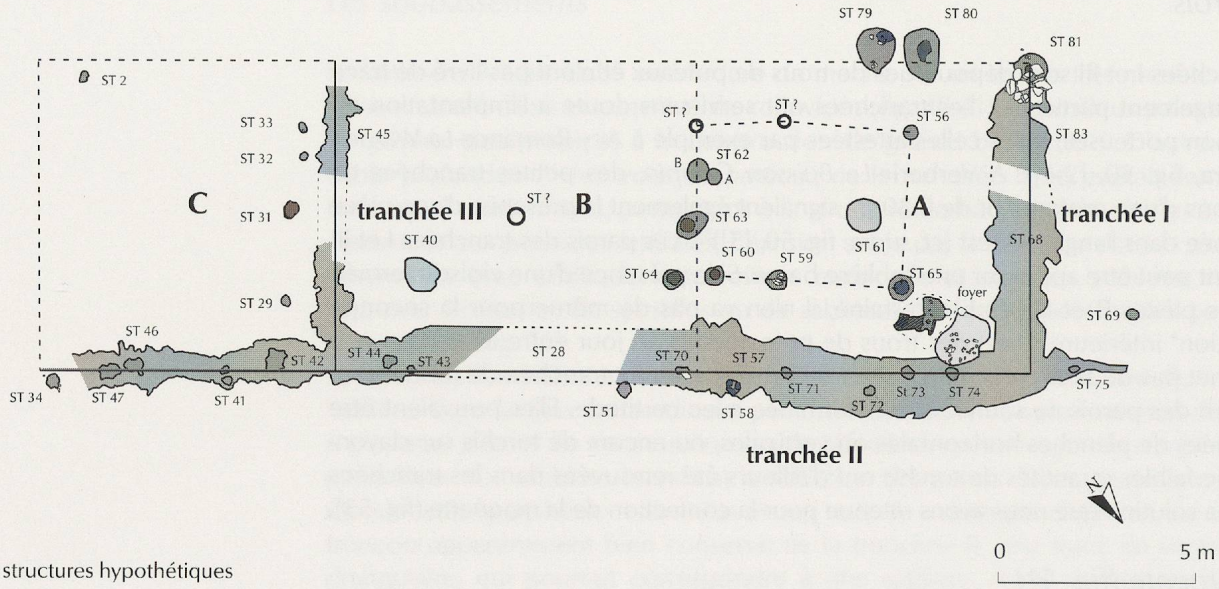

O structures hypothétiques

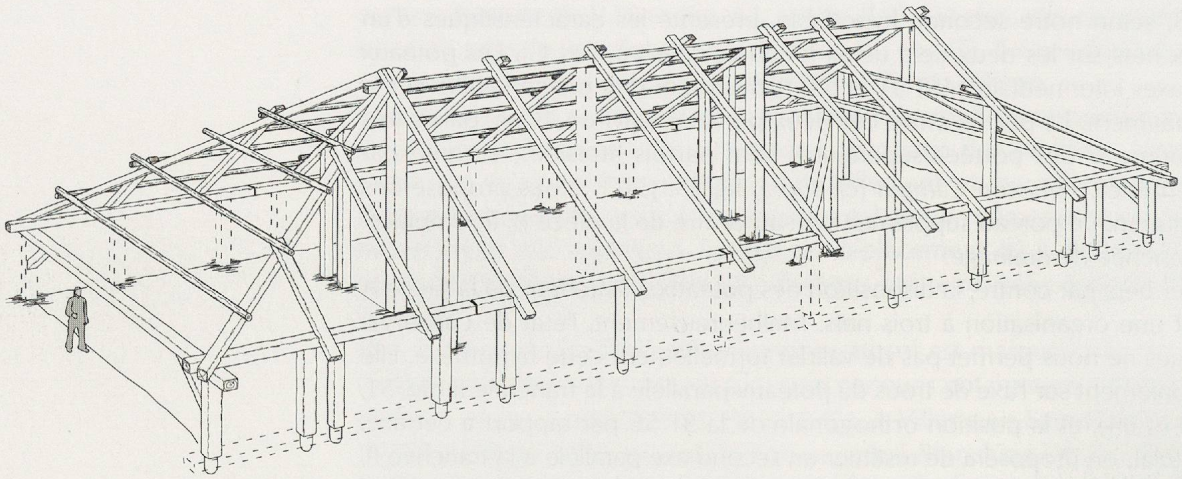

Fig. 51. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3: hypothèse de restitution architecturale.

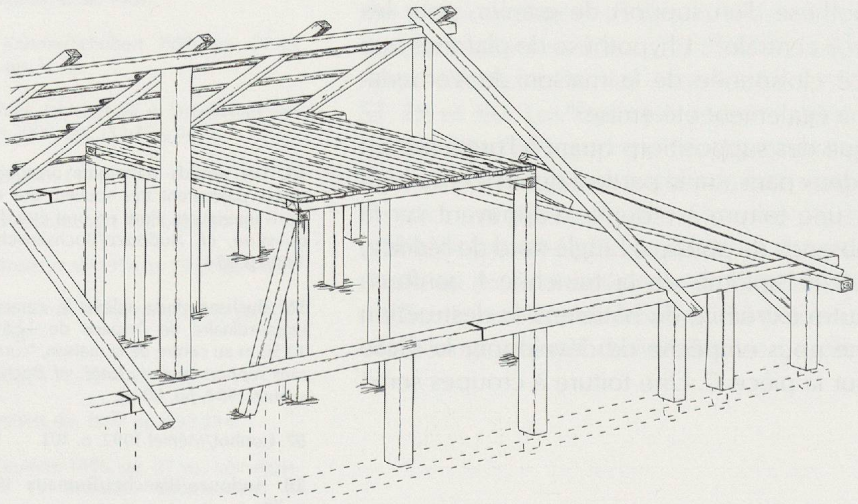

Fig. 52. Pomy-Cuarny-*La Maule*, le bâtiment 3: hypothèse du grenier sous toit.

Fonction et datation

Le bâtiment 3 a servi d'habitat, étant donné la présence d'un foyer, mais nous ignorons la fonction précise du reste de l'édifice[59]. Il s'agit peut-être d'une habitation communautaire, mais l'organisation du bâtiment révèle plutôt un caractère multifonctionnel. Cependant aucune preuve directe ne nous permet de l'interpréter comme une grange, un atelier[60] ou encore une étable[61], pas plus que pour les bâtiments d'Acy-Romance-*La Warde* I[62] ou celui de Verberie-*Le Buisson Campin*[63] (*cf. supra*, fig. 50).
La datation du mobilier céramique permet de situer l'occupation du bâtiment 3 entre la **seconde moitié du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C.** (p. 76). Signalons encore le résultat d'une datation au ^{14}C par AMS , effectuée sur des échantillons d'ossements provenant de la couche 3. Elle a livré pour résultat une fourchette comprise entre 60 av. J.-C. et 225 ap. J.-C.[64] Il faut relever cependant le caractère isolé de cette analyse. De plus la couche 3, de nature colluviale, est sans doute restée apparente après l'abandon du site et a pu être contaminée. Nous ne remettons pas en cause la datation du mobilier céramique, qui présente un faciès très homogène.

59. L'interprétation des bâtiments dans les établissements agricoles de l'âge du Fer est souvent difficile, *cf.* Buchsenschutz, *in Installations agricoles* 1994, p. 20.

60. Relevons tout de même la découverte de quelques scories, qui suggèrent la pratique peu intense du forgeage du fer sur le site ou aux environs immédiats (p. 246).

61. Les fermes-étables connues en Europe du Nord sont dotées de "*dispositifs destinés à assurer la stabulation des bovins dans des boxes*", tels des cloisons ou des poteaux supplémentaires, *cf.* Audouze/Buchsenschutz 1989, pp. 168 *sq.*

62. Lambot/Méniel 1992, p. 101: les pièces des bâtiments avaient peut-être des fonctions différentes, mais rien n'a permis de confirmer cette hypothèse.

63. Audouze/Blanchet/Brunaux 1981, p. 79: les auteurs proposent de l'interpréter comme une habitation communautaire, ou encore comme une grande ferme avec habitation, grange et étable, ce qui n'a pas pu être confirmé par les résultats de fouilles.

64. Datation ETH-15839: 1955 ± 60 BP; 60 cal BC-225 cal AD (100%) [2 σ] (p. 265).

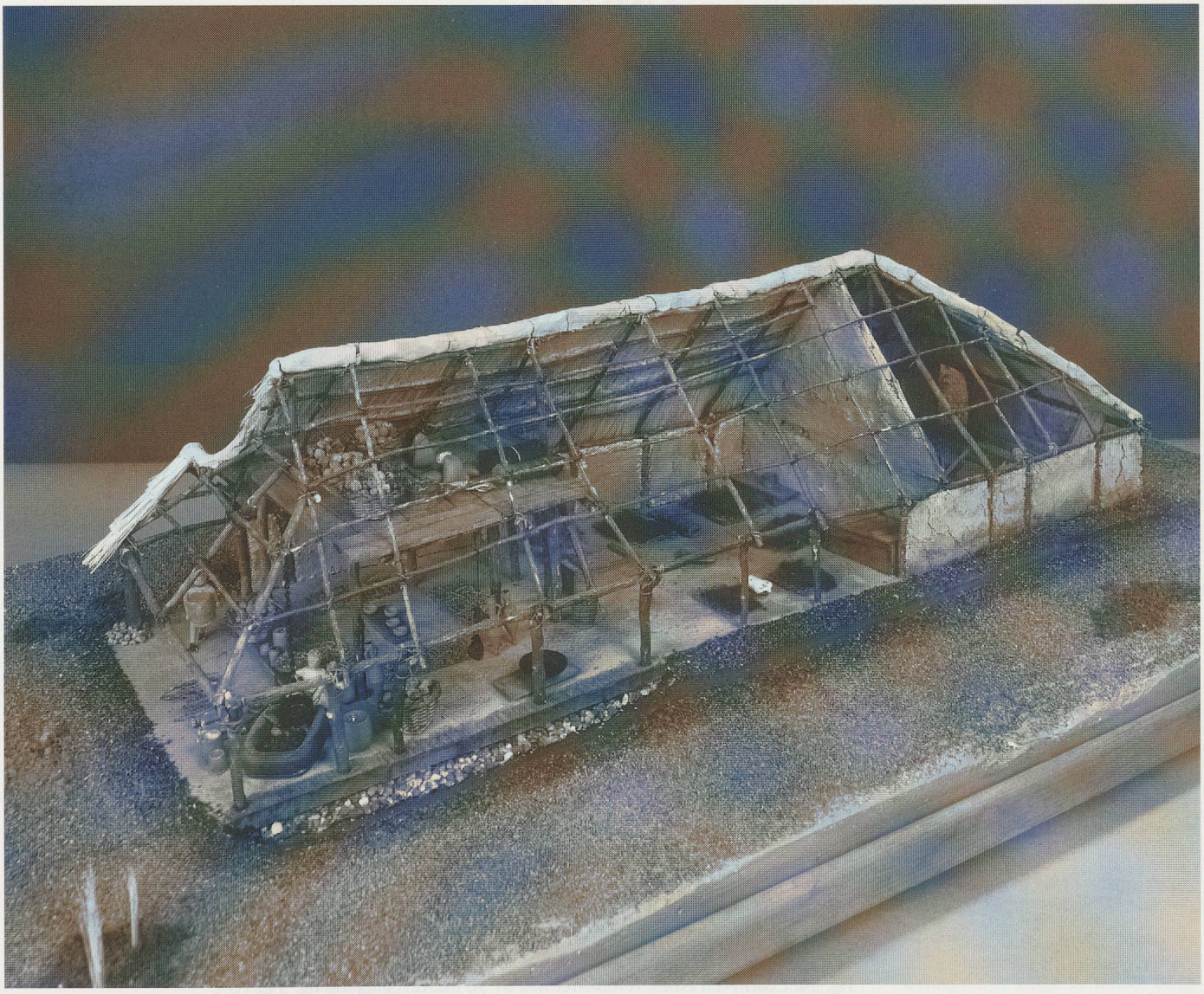

Fig. 53. Maquette du bâtiment 3. (Maquette: François Masur, Lausanne; photo: Fibbi-Aeppli, Grandson).

Structures isolées et mobilier d'époque protohistorique

Quelques structures isolées et des niveaux résiduels témoignent d'une occupation du vallon de Pomy-Cuarny durant l'âge du Bronze, peut-être plus importante que ne le laissent entrevoir les établissements retrouvés (*cf. supra*).

• Cuarny-*La Maule*: en bordure du coteau de *Chaboleire* se trouve un fossé d'époque protohistorique, partiellement recoupé par un fossé d'époque romaine (p. 142).

• Pomy-Cuarny-*La Maule*: trois fosses (ST 76, 77 et 78) sur le site du bâtiment 3 (La Tène D1) appartiennent peut-être à une phase antérieure[65] (p. 57). Il n'est pas possible de faire une distinction stratigraphique, mais elles ne s'intègrent apparemment pas au plan du bâtiment (fig. 42). Par ailleurs, un certain nombre d'ensembles étudiés, provenant de la partie inférieure de la couche archéologique (c. 3) et du niveau sous-jacent, ont livré des fragments de céramique de l'âge du Bronze (cat. n°s 6-8, fig. 56). Une occupation de cette époque sur le site du bâtiment 3 est donc très vraisemblable.

• Cuarny-*En Essiex*: sur le site des vestiges d'habitat (?) d'époque romaine (p. 137), une couche inférieure de nature colluviale (couche 7)[66] a livré une tasse de type "Roseaux" (cat. n° 9, fig. 56, BzA2) et divers autres fragments de céramique de l'âge du Bronze (cat. n°s 10-17, fig. 56).

Un "empierrement" de fonction indéterminée, de forme ovale (1.50 x 2.30 m), était pris dans cette couche (fig. 54). Il est constitué de grosses pierres (0.25 à 0.90 m) dont certaines ont été percutées et ont subi des enlèvements non significatifs. Il ne subsistait aucune trace d'aménagement (fosse d'implantation ou autre). A l'emplacement de cette structure, la couche présentait une texture plus argileuse. Une datation au ^{14}C par AMS, effectuée sur des échantillons d'ossements retrouvés à proximité immédiate dans la même couche, a permis de corroborer le résultat obtenu grâce au mobilier céramique[67].
A quelque distance (~5 m) a été repéré un trou de poteau isolé (ST 34). Les différences d'altitude sont dues à la topographie du site.

65. Ces structures ont livré quatre fragments de céramique indéterminés, attribuables probablement à l'âge du Bronze.

66. Pour la stratigraphie du site, fig. 114-116.

67. Datation ETH-16100: 3415 ± 60 BP; 1788-1592 cal BC (77%) [2 σ] (p. 265).

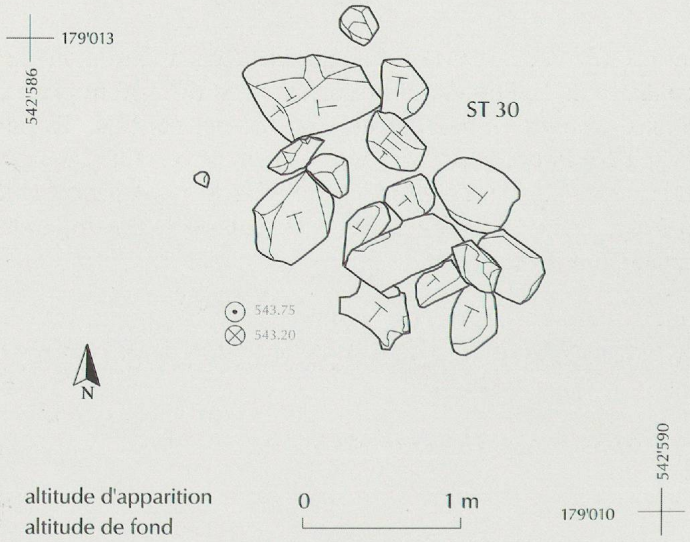

Fig. 54. Cuarny- *En Essiex*, l'empierrement ST 30 [BzA2] (situation fig. 5 et 117).

L'empierrement

N° ST	Altitude	Dimensions
30	543.20-543.75 m	150 x 230

N° ST	Alt. fond	Diamètre	Profondeur	Fond	Calage
34	~542 m	25	20	plat	-

• Cuarny-*En Essiex*: à l'emplacement du bâtiment 6 (p. 120), une couche de nature colluviale (couche 6)[68] a livré quelques dizaines de fragments de céramique, pour la plupart indéterminés, attribuables à l'âge du Bronze (cat n° 18, fig. 56).

Deux structures en relation avec ce niveau ont été repérées mais n'ont pas pu être documentées dans des conditions normales, en raison de la remontée de la nappe phréatique. La ST 30 est un trou de poteau pourvu de pierres de calage et la ST 31 un fossé orienté nord-est/sud-ouest, suivant probablement l'orientation des fossés d'époque romaine (fig. 99).
La couche archéologique a livré une vingtaine d'ossements, dont cinq de boeuf. Cette faible quantité ne suffit pas pour une étude significative[69].

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
30	542.28 m	40/20	15 ?	plat ?	au bord

N° ST	Altitude	Longueur	Largeur
31	542.16-542.66 m	?	~200

• Pomy-Cuarny-*La Maule*: deux fosses apparemment isolées, et datant probablement de La Tène, ont été mises au jour au lieu-dit *La Maule*, à 80 m au sud-ouest du bâtiment 1[70]. Seule la ST 2, de forme subcirculaire et aux parois évasées, a pu être documentée en plan et en coupe. Une datation au ^{14}C par AMS, effectuée sur des échantillons d'ossements retrouvés dans la fosse, a permis de la dater entre 374 et 63 av. J.-C. (100 %)[71]. Rien ne permet toutefois d'affirmer qu'elle soit contemporaine des bâtiments 1 et 3.

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
1	?	70	?	?	-
2	543.04 m	86	32	plat	-

• Pomy-Cuarny-*La Maule*: à 17 m au sud-ouest du bâtiment 1 est apparue une large fosse de forme subcirculaire (fig. 4). Son diamètre maximal est de 1.40 m pour une profondeur de 0.70 m. Ses parois sont évasées et son fond est concave. La partie centrale de cette fosse est légèrement plus charbonneuse que le reste. L'absence de mobilier dans la fosse et la couche qui la scelle, nous empêche de fournir une datation et partant de mettre en évidence un lien éventuel avec les bâtiments environnants[72]. Sa fonction demeure également inconnue.

N° ST	Alt. fond	Diam.	Prof.	Fond	Calage
16	543.20 m	140	70	concave	-

Sauf mention contraire, les valeurs contenues dans les tableaux expriment des dimensions en cm.

68. Pour la stratigraphie du site, fig. 96-98.

69. C'est le cas également pour les autres sites de l'âge du Bronze, qui n'ont quasiment pas livré d'ossements.

70. Coordonnées CN 1203: 542'268/178'625. Les deux fosses n'apparaissent pas sur la fig. 4.

71. Datation ETH-15840: 2180 ± 60 BP; 374-63 cal BC (100%) [2 σ] (p. 265).

72. La fosse ST 16 se trouve à égale distance du bâtiment 1 (La Tène D1) et des bâtiment 2 et 4 (âge du Bronze ou La Tène finale), et du bâtiment 5 (âge du Bronze).

Le mobilier de l'âge du Bronze[73] (fig. 55-56)

Caroline Brunetti et Anne Kapeller

La plupart des fragments de céramique de l'âge du Bronze retrouvés à Pomy-Cuarny sont des panses non décorées. Leur pâte est généralement grossière avec de nombreux dégraissants de quartz et de quartzite. Quelques récipients présentent une pâte uniformément grise, mais la plupart ont un coeur gris et des surfaces beige orangé. On dénombre peu de vases à pâte fine. Les quelques exemplaires attestés ont une surface lissée ou polie, alors que les surfaces des récipients à pâte grossière sont soit exemptes de traitement, soit sommairement lissées ou raclées. Quant au répertoire formel, on relèvera la présence d'une tasse de type "Roseaux", attribuable à la fin du Bronze ancien (BzA2, cat. n° 9, fig. 56). Les autres récipients apportent peu de renseignements d'ordre chronologique, leurs formes n'étant pas caractéristiques d'une période précise. Les décors comprennent des cordons lisses, des cordons digités, ainsi que quelques fragments de panses dont le cordon est décoré d'impressions réalisées avec un outil (cat. n°s 5 et 15, fig. 56).
Les parallèles recherchés pour ces différents récipients nous incitent à les situer entre la fin du Bronze ancien et le début du Bronze final.
Pour ce qui est du mobilier non céramique, on mentionnera la hache à rebord (cat. n° 19, fig. 55), retrouvée par M. Gratier dans les déblais des travaux autoroutiers provenant du site de *La Maule*. Cette hache appartient au groupe des haches à tranchant très arqué, à savoir au type de Langquaid[74]. Fréquent dans le nord-ouest de la Suisse et en Allemagne du sud, ce type se retrouve encore au pied du Jura, dans l'Oberland bernois et en Gruyère, régions qui forment la limite sud-ouest de son extension en Suisse occidentale[75]. Il est daté de la phase récente du Bronze ancien (BzA2).

73. Nous tenons à remercier Mireille David-Elbiali, Anne-Marie Rychner-Faraggi et Claus Wolf qui ont eu l'amabilité de nous conseiller dans l'étude de ce matériel.

74. Notre exemplaire est de plus petites dimensions que les exemplaires de ce type qui font plus de 15 cm de longueur, *cf.* Abels 1972, pp. 36-39 (catalogue).

75. *Cf.* la carte de répartition du type *in* Hafner 1995, fig. 67.

Catalogue

Zone du bâtiment 5

1. Inv. CU95/12794-3 (c. 3). Jatte ovoïde à bord rentrant aplati en biseau. Pâte gris clair, dégraissant grossier à moyenne densité.
Echandens: Plumettaz/Robert Bliss 1992, pl. 17 n° 2 (Bronze final, HA B1).

2. Inv. CU94/12794-4 (c. 3). Forme haute. Pâte gris-noir (coeur) à beige (surfaces), dégraissant grossier à moyenne densité. Cordon impressionné sur la panse, surface lissée.

Zone du bâtiment 7

3. Inv. CU95/13430-1 (c. 5). Jarre/pot à bord rentrant et extrémité pincée. Pâte gris-noir, dégraissant grossier à moyenne densité.
St-Triphon: Kaenel *et alii* 1984, n° 13 (âge du Bronze).

4. Inv. CU95/13428-1 (c. 5). Pâte grise (coeur) à beige rosé (surface externe), dégraissant moyen à faible densité. Cordon lisse sur la panse.

Zone des bâtiments 2/4

5. Inv. CU94/12776-1 (c. 3). Forme haute. Pâte beige orangé, dégraissant moyen à moyenne densité. Cordon présentant des impressions réalisées avec un outil.

Zone du bâtiment 3

6. Inv. CU94/12367-1 (c. 4). Jarre à bord droit légèrement épaissi. Pâte grise (coeur) à beige orangé (surface externe) et beige (surface interne), dégraissant grossier à moyenne densité.
Ried: Boisaubert/Bouyer 1983, fig. 11-12, n^os a et f (Bronze moyen).

7. Inv. CU94/12361-1 (tranchée de la conduite gallo-romaine). Pot à bord aplati en son sommet et courte lèvre redressée verticalement. Pâte grise (coeur) à rougeâtre (surfaces), dégraissant grossier à moyenne densité.

8. Inv. CU94/12377-4 (c. 3a). Jarre (?). Pâte grise (coeur) à beige orangé (surfaces), dégraissant grossier à moyenne densité. Bord digité.
Schänis-Gasterholz: Betschart 1995, pl. 3, n° 2 (Bronze moyen)

Cuarny-*En Essiex* (vers ST 30)

9. Inv. CU95/12986-1 (c. 7). Tasse carénée type Roseaux. Pâte brun-beige, dégraissant moyen à densité moyenne. Surfaces polies.
Genève: Corboud/Pugin 1992, pl. 6, n° 1 (Bronze ancien IV).

10. Inv. CU95/12986-2 (c. 7). Bol cylindrique sans bord détaché. Pâte gris-beige (surfaces) à gris foncé (coeur), dégraissant fin à moyenne densité. Panse décorée de languettes verticales lisses, surfaces lissées.

11. Inv. CU95/12986-3 (c. 7). Bol (?) à courte lèvre amincie. Pâte gris-beige (surfaces) à gris foncé (coeur), dégraissant fin à moyenne densité.

12. Inv. CU95/12986-4 (c. 7). Fond plat, forme haute. Pâte brun-beige (surfaces) à gris foncé (coeur), dégraissant grossier à moyenne densité.

13. Inv. CU95/12986-5 (c. 7). Jarre, mamelon de préhension. Pâte beige orangé (surfaces) à brun-gris (coeur), dégraissant grossier à moyenne densité.

14. Inv. CU95/12986-6 (c. 7). Anse de section elliptique. Pâte gris-noir, dégraissant fin à moyenne densité.

15. Inv. CU95/12986-9 (c. 7). Forme haute. Pâte beige (surface externe) à brun-noir, dégraissant grossier à forte densité. Cordon présentant des impressions réalisées avec un outil.

16. Inv. CU95/12986-8 (c. 7). Jarre (?). Pâte beige orangé (surface externe) à gris foncé (surface interne), dégraissant grossier à moyenne densité. Panse présentant un cordon lisse.

17. Inv. CU95/12986-7 (c. 7). Forme carénée. Pâte grise (coeur) à gris-noir (surfaces), dégraissant fin à moyenne densité. Panse décorée d'incisions verticales et d'une cannelure horizontale au-dessus de la carène.

Zone du bâtiment 6

18. Inv. CU94/12817-2 (c. 6). Jarre (?). Pâte grise (coeur) à gris-beige (surfaces), dégraissant grossier à moyenne densité. Cordon digité.

Bronze

19. Inv. CU95/12994-1 (hors contexte de fouille). Hache à rebords en bronze de type Langquaid. Long. 10.8.
Abels 1972, pl. 17/249.

Les valeurs indiquées expriment des dimensions en cm.

19

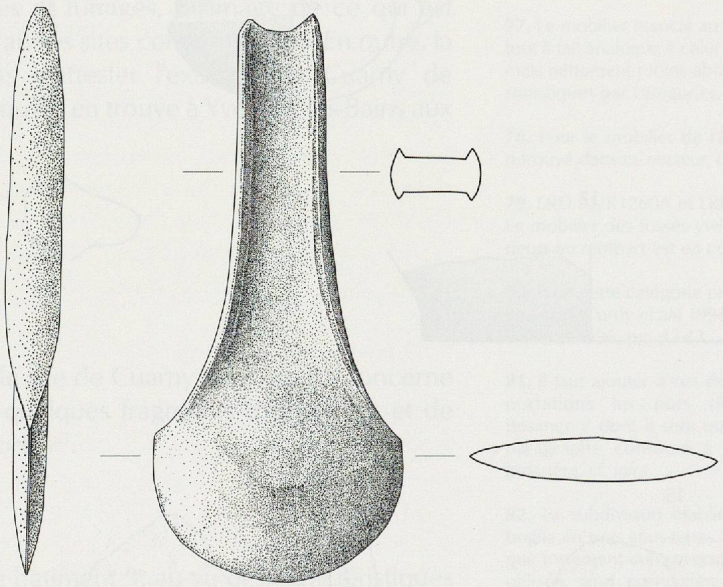

Fig. 55. Hache en bronze (catalogue n° 19): trouvaille hors contexte. Ech. 2:3.

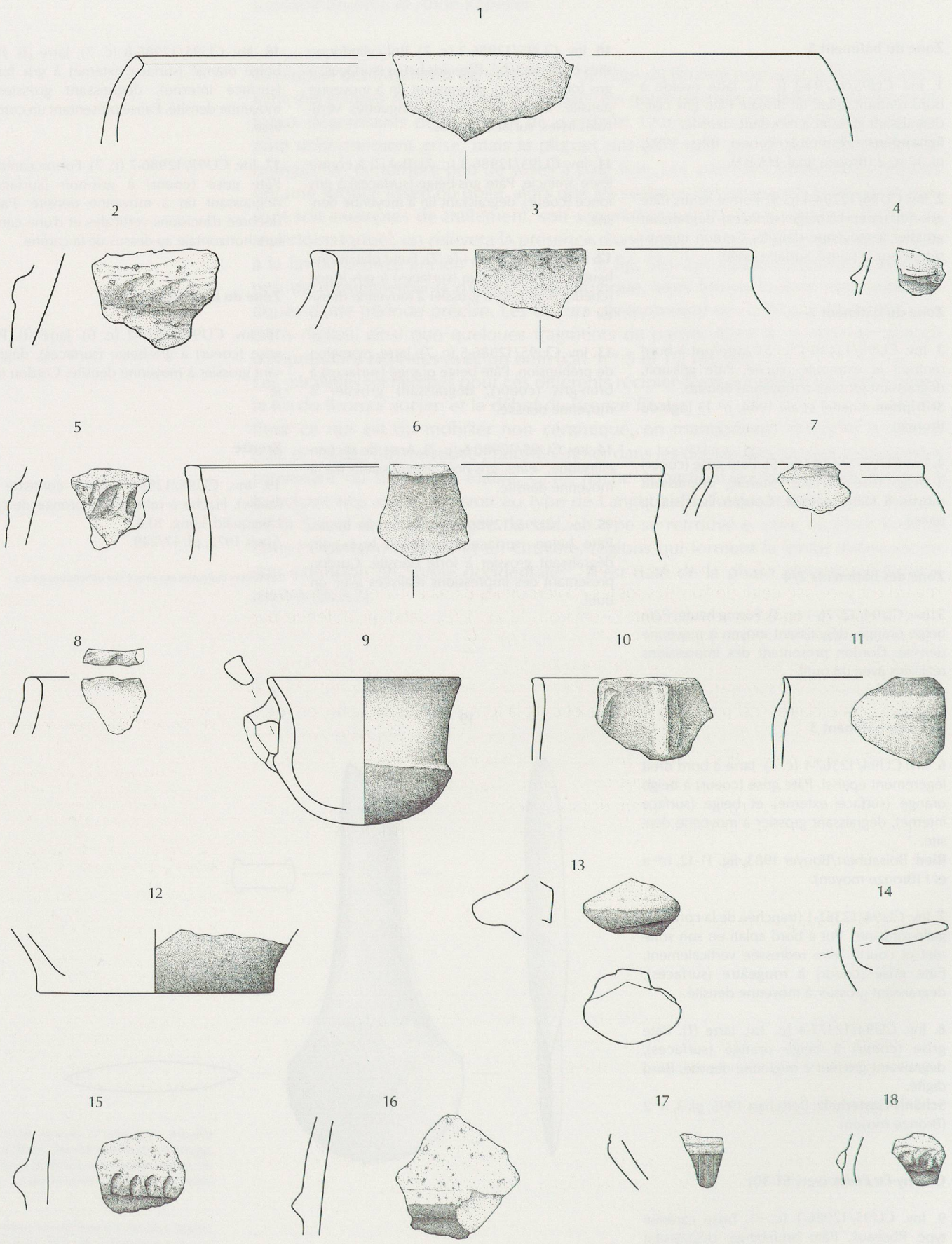

Fig. 56. Céramique de l'âge du Bronze. N°s 1-2: bâtiment 5; n°s 3-4: bâtiment 7; n° 5: bâtiments 2/4; n°s 6 à 8: bâtiment 3; n°s 9 à 17: empierrement ST 30 (c.7); n° 18: zone du bâtiment 6 (c.6). Ech. 1:3.

Le mobilier de La Tène finale. Datations

Caroline Brunetti et Anne Kapeller

En raison de l'homogénéité chronologique et de l'importance numérique[76] des ensembles de mobilier retrouvés en relation avec les bâtiments de La Tène finale, il a été décidé d'étudier plus précisément la céramique de cette période. Le matériel illustré provient essentiellement de décapages de surface des bâtiments 1 et 3 et de leurs environs immédiats.

L'étude de la céramique débute par une présentation synthétique de chaque catégorie. Le corpus est ensuite brièvement commenté afin de proposer une datation des occupations et de replacer le faciès céramologique de Pomy-Cuarny dans son contexte régional.

Les comptages cités dans le texte se réfèrent au pourcentage du nombre minimum d'individus (% du NMI) et non au nombre total de fragments, et concernent le mobilier provenant du bâtiment 3 dont l'échantillonnage est le plus significatif[77]. Une occupation antérieure aux bâtiments de la fin de La Tène, datant de l'âge du Bronze, a été observée sur l'ensemble de ce secteur et, de ce fait, un grand nombre des complexes étudiés contiennent des vases fragmentés de cette période[78]. Ils ont été comptabilisés dans la catégorie intitulée "résiduel". Ces fragments sont aisément séparables de la céramique de La Tène finale en raison de leur dégraissant et de la couleur caractéristique beige-rouge des surfaces.

Le matériel de Pomy-Cuarny a été comparé à divers ensembles yverdonnois ainsi qu'à la céramique du port de Genève et à celle de Besançon; ces données sont synthétisées sous forme d'histogrammes. Le décompte des formes par catégories est présenté uniquement pour le mobilier retrouvé en association avec le bâtiment 3; en regard est proposé celui de l'un des fossés d'Yverdon-les-Bains antérieur au rempart, dont la date de construction remonte à environ 80 av. J.-C., datation obtenue par l'analyse dendrochronologique des pieux[79] (fig. 57-59).

En raison de la mauvaise conservation du mobilier, la grande majorité des traitements de surface ont disparu. De ce fait, la distinction entre céramiques peintes et céramiques à pâte claire n'est pas toujours aisée et c'est la forme qui les rattache, en règle générale, à l'une ou l'autre de ces deux catégories. Les récipients en pâte grise fine devaient probablement être lissés, voire lissés et fumigés, à l'image de ce qui est observé pour cette classe de céramique sur d'autres sites contemporains. En outre, la disparition des revêtements ne permet pas d'attester l'existence à Cuarny de récipients en pâte claire à engobe micacé tels qu'on en trouve à Yverdon-les-Bains aux IIe et Ier siècles avant notre ère[80].

Les catégories de céramiques

Les importations

Les importations sont extrêmement rares sur le site de Cuarny pour ce qui concerne la période de La Tène finale. En effet, seuls quelques fragments d'amphores et de cruches attestent la présence d'éléments importés[81].

Les amphores (cat. n° 20, fig. 60)

Une panse d'amphore a été retrouvée dans le bâtiment 3; au vu des caractéristiques de la pâte, il s'agit probablement d'une amphore vinaire italique de type Dressel 1. Quelques autres fragments se rapportant à ce même type de conteneur ont été retrouvés dans un niveau diffus d'occupation, au lieu-dit *La Maule* (p. 142), notamment le bord n° 20 (fig. 60), que la hauteur de la lèvre (4.6 cm) ainsi que le profil rattacheraient plutôt aux Dressel 1 de sous-type A[82]. D'un point de vue chronologique, cet élément n'apporte que peu d'informations étant donné que les Dressel 1A, bien que produites avant les autres sous-types, soit dès 145-135 av. J.-C., sont exportées

76. Plus de 3'100 fragments de céramique pour 334 formes identifiables.

77. Le mobilier associé au bâtiment 1 est tout à fait analogue à celui du bâtiment 3, mais nettement moins abondant. Voir les statistiques par catégories, fig. 58.

78. Pour le mobilier de l'âge du Bronze retrouvé dans ce secteur, *cf.* p. 69.

79. LRD 91/R1260A et LRD 93/R3289A. Le mobilier des fossés yverdonnois antérieurs au rempart est en cours d'étude.

80. Pour cette catégorie propre à la Tène finale, *cf.* Curdy *et alii* 1995, pp. 23-24 et Brunetti 1996, pp. 42-43.

81. Il faut ajouter à ces deux types d'importations les pots dits "de type Besançon" dont il sera question dans le paragraphe consacré à la céramique grossière, *cf. infra*.

82. La subdivision établie par N. Lamboglia en trois sous-types A, B et C, bien que fortement controversée, est toujours utilisée, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de mobilier fragmenté pour lequel les nombreux critères morphologiques établis par les spécialistes ne peuvent être observés. On qualifie généralement de Dressel 1A les amphores dont le bord est triangulaire et la hauteur de la lèvre inférieure à 5-5.5 cm. Les différents critères d'attribution aux trois sous-types des Dressel 1 sont rassemblés dans un tableau *in* Tchernia 1986, pp. 310-311.

jusqu'à la fin de la période républicaine, les Dressel 1B devenant de plus en plus fréquentes dans le courant du Ier siècle avant notre ère.

Les cruches

Quelques fragments de panses de couleur blanc-beige présentant de profonds sillons de tournage internes pourraient attester la présence de cruches au sein de notre mobilier. Ces récipients, apparaissant occasionnellement dans nos régions dès la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.[83], sont probablement des importations de la basse vallée du Rhône et sont caractérisés, à l'instar de nos fragments, par une pâte de couleur beige.

Les céramiques locales

Les céramiques peintes (cat. nos 21-33, fig. 60)

La céramique peinte réunit le 9% des récipients retrouvés dans le bâtiment 3 et se présente sous les formes habituelles à La Tène finale, telles les assiettes, bouteilles, tonnelets et pots. Ce pourcentage est généralement caractéristique des ensembles du Ier s. av. J.-C., ceux du IIe s. étant nettement mieux fournis, comme à Yverdon-les-Bains où, à cette époque, près du quart des récipients sont peints, contre environ 12% pour les ensembles plus tardifs. Ce même phénomène s'observe à Genève entre le mobilier du port et celui de St-Gervais[84].
L'influence méditerranéenne transparaît sous la forme d'assiettes imitant le registre campanien et plus précisément la forme Lamboglia 36. Ce type, originellement produit en campanienne A dès la fin du IIIe s. av. J.-C., connut une certaine faveur en Gaule puisqu'on le retrouve fréquemment imité aussi bien dans la catégorie de la céramique peinte (où le marli est généralement revêtu de peinture blanche) qu'en pâte grise fine. Dans nos régions, Genève fait une fois de plus office de précurseur, cette forme apparaissant dans le second horizon du port, précisément daté par dendrochronologie entre 123 et 95 av. J.-C.[85]. Les fossés yverdonnois antérieurs au rempart en recèlent également.
Les exemplaires de Cuarny présentent deux profils différents: le premier (no 21) est identique à l'exemplaire genevois alors que le second (no 22) offre une ligne plus évoluée: la panse est nettement carénée et le bord plus aplati. Il se rapproche de l'assiette Lamboglia 5/7, forme qui remplacera le Lamboglia 36 dans les ensembles du Ier s. av. J.-C.
Soulignons la singulière présence de jattes carénées (no 23) en cuisson oxydante, bien qu'en nombre réduit par rapport à leurs homologues en pâte grise fine, et de quelques tonnelets (no 27) dont la forme est similaire à celle des fameux tonnelets yverdonnois datés par dendrochronologie du milieu du IIe s. avant notre ère[86].
Comme la peinture n'est pratiquement pas conservée, aucun décor n'a été reconnu et seules quelques traces attestent l'utilisation des couleurs habituelles à La Tène finale, soit le blanc, le rouge et le sépia.

Les céramiques en pâte claire (cat. nos 34-36, fig. 60)

La céramique à pâte claire sans traitement de surface fait une timide apparition avec moins de 2% de l'ensemble des récipients. Le répertoire formel concerne essentiellement des jattes (nos 34-35) qui ont des profils similaires à celles réalisées en pâte grise fine.
Le tonneau décoré d'impressions ovales no 36 vient compléter cet inventaire. Cette forme n'est attestée qu'à deux reprises en contexte La Tène finale: dans le second horizon du port de Genève, soit entre 123 et 95 av. J.-C., ainsi qu'à Massongex dans un ensemble daté de 40-20 av. J.-C.
L'apparition de vases cuits en atmosphère oxydante et exempts de peinture n'est pour l'heure pas précisément datée. Il convient de souligner qu'il n'est pas toujours aisé de classer des fragments de panses dans la catégorie de la pâte claire alors que ces derniers pourraient tout à fait appartenir à des récipients partiellement décorés

83. On en trouve notamment à Genève dans l'horizon 2 du port (123-95 av. J.-C.), *cf.* Bonnet *et alii* 1989, p. 12; à Bâle-*Gasfabrik*, *cf.* Furger-Gunti et Berger 1980, nos 440-441; dans l'horizon B de Massongex daté de la fin du IIe s. av. J.-C., *cf.* Haldimann *et alii* 1991, p. 145 et dans l'horizon D du Parc Piguet (milieu du IIe s. av. J.-C.), *cf.* Curdy *et alii* 1995, p. 23.

84. Pour Yverdon-les-Bains, *cf.* Curdy *et alii* 1995, tab. 1, p. 27; pour Genève port, *cf.* Bonnet *et alii* 1989, pp. 12 et 14 et pour Genève St-Gervais, *cf.* Haldimann 1991, p. 215. Il est important de souligner la faiblesse numérique de ces ensembles de référence.

85. Bonnet *et alii* 1989, p. 12.

86. Curdy/Klausener 1985, p. 238.

tels ceux présentant une alternance de bandeaux peints et non peints. Cette classe de céramique est utilisée à plusieurs reprises dans les comptages effectués sur des ensembles du second siècle avant notre ère, aussi bien à Yverdon-les-Bains qu'à Genève, sans que les formes auxquelles se rattachent ces fragments ne soient mentionnées. Toutefois, les quelques vases reconnus en cuisson oxydante, aussi bien à Cuarny que dans les fossés yverdonnois, sont généralement des jattes, peut-être significatives du début de ce type de production dont l'importance n'aura de cesse d'augmenter durant l'époque romaine.

Les céramiques grises fines (cat. n°s 37-95, fig. 61-64)

La céramique à pâte grise fine est la classe la mieux représentée avec plus du 60% de l'ensemble des récipients retrouvés en relation avec le bâtiment 3. La prééminence de cette catégorie paraît être l'une des caractéristiques des ensembles de La Tène D1, leur nombre diminuant au cours du Ier s. av. J.-C.[87]

Les formes basses

A côté des imitations de Lamboglia 36 susmentionnées, le répertoire est peu varié au sein des formes basses.
Des bols à lèvre déversée et arrondie (n°s 38 à 41), forme assez inhabituelle, sont attestés à sept reprises. Antérieurs aux jattes carénées dans les ensembles stratifiés du Parc Piguet à Yverdon-les-Bains, ces récipients pourraient, selon Philippe Curdy, définir le début d'un processus évolutif aboutissant aux vases carénés[88].
La forme la plus usuelle est la jatte (n°s 53 à 73) dont la forme du bord définit plusieurs sous-types: les jattes sans lèvre détachée, les jattes à bord rentrant et finalement, les mieux représentées, les jattes à bord oblique ou en biseau. En l'absence de conséquents ensembles stratifiés recouvrant les deux premiers siècles avant notre ère, il est difficile d'établir des critères typo-chronologiques signifiants pour l'évolution de ce type de récipient. Toutefois, il apparaît que les jattes à bord oblique ou en biseau (n°s 62 à 73) se font plus rares dans les ensembles du Ier s. av. J.-C.[89]
Forme emblématique du bassin lémanique, la jatte carénée se décline en trois variantes: la forme épurée sans lèvre détachée (n° 47), identique à celle illustrée dans le premier horizon du port de Genève[90], celle présentant un profil en "S" (n°s 43 à 45 et n° 49), la plus fréquente, et finalement la jatte à panse moulurée (n° 52). Bien que ce dernier type soit un *unicum* au sein de notre corpus, il est attesté à de nombreuses reprises à Yverdon-les-Bains, aussi bien au Parc Piguet dès le milieu du IIe siècle avant notre ère que dans les fossés antérieurs à 80 av. J.-C.[91]

Les formes hautes

Les formes hautes se répartissent par ordre d'importance entre les bouteilles, les pots et les tonnelets. Les bouteilles sont généralement ornées d'un cordon sur l'encolure (n°s 80 à 83) alors que les tonnelets peuvent être ou non pourvus d'un ressaut sur le sommet de la panse. Le pot à lèvre déversée ornée de cannelures internes (n° 74) se rattache à la forme générale des pots à provisions yverdonnois qui sont attestés dès le milieu du IIe s. av. J.-C., ces premiers exemplaires étant toutefois exempts de cannelures[92].
Le répertoire formel de cette classe de céramique comprend essentiellement des récipients servant à la présentation et à la consommation des aliments, alors que les vases utilisés pour le service et la consommation des liquides, nettement plus rares, sont probablement à rechercher dans la catégorie de la céramique peinte.
Quant au registre décoratif utilisé, force est de reconnaître qu'il est peu étendu, la grande majorité des vases n'étant pas décorés. Quelques récipients présentent des lignes verticales au peigne comme le tonnelet n° 86; il convient cependant de souligner l'absence de notre corpus des grands vases décorés d'incisions au peigne groupées, décor plutôt propre aux récipients du Ier siècle avant notre ère[93].

87. Voir notamment les statistiques réalisées sur les différents horizons du Parc Piguet où la pâte grise fine concerne le 63% des récipients du début du IIe s. av. J.-C. contre 29% pour la période 50-30/20 av. J.-C., *cf.* Curdy *et alii* 1995, tab.1, p. 27.

88. Curdy *et alii* 1995, p. 25.

89. Notamment à Yverdon-les-Bains où ce type de bord est exceptionnel dans les fossés situés devant le rempart dont l'abandon remonte au milieu du Ier s. av. J.-C. (Brunetti 1996, catalogue), alors que cette forme se retrouve fréquemment dans les fossés antérieurs au rempart (avant 80 av. J.-C.). Pour la représentativité des différents types de bords, se référer au tableau fig. 59.

90. Bonnet *et alii* 1989, n° 4 (avant 123 av. J.-C.).

91. Curdy *et alii* 1995, pl. 4, n° 50.

92. Curdy et Klausener 1985, pp. 237-238.

93. Ce type de décor se trouve dès le début du Ier s. av. J.-C. au Parc Piguet ainsi que dans les fossés ayant fonctionné avec le rempart, et dont l'abandon se situe vers le milieu du Ier s. av. J.-C.

Des lignes ondées horizontales agrémentent quelques panses se rattachant probablement à des formes hautes. En revanche, aucune jatte ne présente ce type de décor sur sa surface interne, comme cela est fréquemment le cas à cette époque: cette absence est probablement imputable à la très mauvaise conservation des récipients.
L'utilisation d'une molette imprimant de petits carrés est attestée pour quelques fragments de panses. Bien que ce mode décoratif soit assez rare dans nos régions à pareille époque, on le retrouve à Yverdon-les-Bains dès le début du Ier s. av. J.-C. sur plusieurs gobelets en pâte claire fine micacée[94].
Des motifs incisés (nº 95) et impressionnés (nº 51) complètent cet inventaire. Pour terminer, on soulignera l'absence de lunules, décor pourtant très répandu dans les ensembles yverdonnois du second siècle avant notre ère.

Les céramiques grossières (cat. nos 96-119, fig. 65-66)

Cette classe de céramique, regroupant principalement des jattes/écuelles et, dans une moindre mesure, des pots à vocation culinaire, représente près du quart des récipients retrouvés en relation avec le bâtiment 3. Cette proportion rejoint celle des ensembles yverdonnois du IIe s. av. J.-C.
Les jattes, généralement tronconiques, sont fréquemment décorées d'incisions grossières au peigne sur leur surface externe, plus rarement à l'intérieur (nos 102-103).
Récipients vraisemblablement importés, les pots dits "de type Besançon" sont représentés par trois individus, et les deux formes de bords (à lèvre aplatie moulurée, nº 109, et à lèvre oblique avec cannelures internes, nº 110) sont attestées. Pour l'heure, la préexistence de l'un des deux profils n'a pas pu être mise en évidence; les deux types sont présents dès le premier horizon aussi bien à Besançon qu'à Roanne[95]. Ces vases, aux caractéristiques techniques spécifiques (dégraissant de feldspaths et engobe micacé) se retrouvent sur une aire géographique relativement importante recouvrant une grande partie du Centre et de l'Est de la Gaule. Dans nos régions, ils sont absents des ensembles des sites lémaniques mais sont attestés à plusieurs reprises à Yverdon-les-Bains ainsi qu'à Bâle *Münsterhügel* et *Gasfabrik*[96]. En raison de leur homogénéité formelle et technique, ces récipients témoignent certainement d'une production centralisée que certaines analyses minéralogiques encore inédites situeraient dans le Morvan (territoire éduen)[97]. L'exportation de ces vases typiquement gaulois a nécessité l'existence d'un réseau de distribution à grande échelle, et ce peut-être avant l'arrivée des amphores vinaires italiques[98]. Il est probable que l'on puisse attribuer cette large diffusion non aux récipients eux-mêmes mais plutôt à ce qu'ils contenaient (salaisons, viandes fumées, rillettes...?). Cependant, les traces de suie qu'ils présentent souvent indiquent que ces pots pouvaient servir à cuire, soit leur contenu d'origine soit d'autres aliments.
Les autres pots ne présentent que peu de particularités. Ils sont généralement ovoïdes avec une courte lèvre déversée, parfois peignés; quelques exemplaires présentent un col cintré.

94. Ces gobelets sont décorés de damiers à la molette, *cf.* Curdy *et alii* 1995, nº 71.

95. Pour Besançon (120-80 av. J.-C.), *cf.* Guilhot *et alii* 1992, p. 218; pour Roanne (160-140? av. J.-C.), *cf.* Lavendhomme/Guichard 1997, pp. 118-120 et 154-155.

96. Furger-Gunti 1979, p. 76.

97. Lavendhomme/Guichard 1997, p. 155. Selon Ph. Barral (communication orale), un second lieu de production se trouverait dans la région de Verdun-sur-le Doubs, cette hypothèse reposant sur la carte de répartition de ce type de conteneurs et sur leur importance numérique (jusqu'à 50% pour certains sites de cette région).

98. Hypothèse émise par Lavendhomme/Guichard 1997, p. 155.

Le petit mobilier

Ce titre recouvre l'ensemble du matériel non-céramique découvert à Pomy-Cuarny: le mobilier métallique, les objets en verre, en pierre et en terre cuite[99].
Le matériel non-céramique découvert sur le site de Pomy-Cuarny-*La Maule* et daté de La Tène finale est rare. L'ensemble du site n'a livré qu'une centaine d'objets ou fragments d'objets, dont la moitié est en fer, le 12% en bronze, le reste se répartissant entre le verre, la terre cuite, la pierre et les scories.
On peut noter que le matériel en fer est fortement corrodé, et que seule une partie de celui-ci, potentiellement la plus intéressante, a été entièrement nettoyée[100]. Le reste du mobilier ferreux est composé pour l'essentiel de tiges à section carrée appartenant dans une large mesure à des clous, de tôles informes et de clous fragmentaires qu'il n'a guère été possible de classer en raison de leur état de conservation.
Seuls les ensembles issus de la fouille des bâtiments 1 et 3 et de leurs abords contenaient du matériel non-céramique, et on peut déjà relever que la plus grande partie a été mise au jour dans le bâtiment 3.

Les objets de parure (cat. n°s 120-130, fig. 67-68)

Cinq fibules en bronze et une en fer ont été découvertes sur le site[101]. Toutes sont typologiquement des fibules de La Tène finale, parmi lesquelles il faut signaler trois fibules de Nauheim, dont un très bel exemplaire décoré (n°s 122 à 124). On peut remarquer que deux fibules (n°s 122 et 124) ont subi des déformations volontaires et n'étaient donc plus utilisables déjà avant leur enfouissement. L'une a eu son ressort coupé puis écrasé, et l'arc de la seconde a été tranché net. Ces deux pièces ont été découvertes dans le bâtiment 3; peut-être avons-nous ici les restes de récupération d'objets en bronze en vue de la refonte, ou la manifestation d'un phénomène cultuel.
La parure en verre est représentée par un fragment de bracelet et une perle (n°s 120 et 121). Le bracelet, de section triangulaire, appartient à un groupe représentatif de La Tène D1 par sa forme et par sa couleur, le pourpre, qui apparaît à cette époque[102]. Ce type est de plus largement répandu dans la monde celtique puisqu'on le rencontre aussi bien dans le sud de la France qu'en Europe centrale[103]. La seule perle en verre du site est également caractéristique de La Tène finale. En effet, les perles à décor moucheté apparaissent à La Tène D[104]. En l'état de la recherche, il n'est pas possible de donner une fourchette chronologique plus précise.
Quatre anneaux en bronze ont été retrouvés sur le site (n°s 127 à 130). Ils ont pu être utilisés aussi bien dans l'habillement que dans l'harnachement, sans qu'il soit possible de le déterminer avec certitude. Relevons toutefois que le n° 127 est certainement une perle en raison de sa taille et de sa forme irrégulière.
Les éléments de parure découverts à Cuarny forment ainsi un spectre chronologique cohérent qui s'inscrit dans la phase ancienne de La Tène finale (La Tène D1), avec la présence de fibules de Nauheim qui en sont les fossiles directeurs. De plus, aucun élément n'est caractéristique de La Tène D2.

L'outillage domestique (cat. n°s 131-132, 134-136 et 143-144, fig. 68-69)

Sept objets ont été réunis sous cette rubrique. Il s'agit d'un pied de récipient (n° 131), d'une aiguille (n° 132), de couteaux (n° 134 et 135), d'une pelle à feu (n° 136), d'une pierre à aiguiser (n° 144) et d'une fusaïole (n° 143).
Les supports de récipients sont des petits objets en bronze qui sont fixés, généralement au nombre de trois, par brasure sous le fond généralement de cruches et de seaux. Notre exemplaire (n° 131) ne saurait être attribué avec certitude à un type précis de récipient.

99. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui par leur collaboration, leurs conseils et leur aide nous ont permis de réaliser cette étude: Anika Duvauchelle pour le fer, Véronique Rey-Vodoz pour les fibules et Françoise Bonnet Borel qui a déterminé le verre.

100. Nos remerciements s'adressent également à Aline Berthoud qui a restauré le mobilier des sites du vallon de Pomy-Cuarny.

101. Cette dernière pièce n'a pas été illustrée en raison de son état de conservation. Il s'agit d'un fragment de ressort à au moins quatre spires et muni d'une goupille.

102. Les bracelets de la série 37 apparaissent à Nages dans le dernier quart du IIe et le premier tiers du Ier s., soit le début de La Tène D1, *cf.* Feugère/Py 1989, p. 163. Le verre pourpre apparaît déjà sur certains bracelets de la fin de La Tène C à Manching, *cf.* Gebhard 1989a, p. 102.

103. Feugère/Py 1989; Venclová 1989.

104. Gebhard 1989b, p. 178.

Ce pied peut être placé dans le contexte général de l'occupation du site, La Tène D1; de plus sa présence atteste de l'importation de pièces de vaisselle d'un certain prestige en milieu rural.
Le couteau (n° 135) dont le manche se termine très probablement par un anneau, appartient à un type courant et bien attesté dans le monde celtique[105]. Notre exemplaire qui possède une lame large peut être considéré comme un coutelas utilisable comme tranchoir ou couperet[106].
L'aiguille en bronze (n° 132) était utilisée pour les travaux de couture, d'étoffe ou de cuir. Il s'agit d'un instrument dont la forme générale n'a guère varié pendant les millénaires. Notre exemplaire, que l'on trouve par ailleurs indifféremment en bronze et en fer[107], semble cependant être caractéristique du Second âge du Fer[108].
La pelle à feu (n° 136) est un instrument d'usage courant et indispensable, que l'on trouve aussi bien dans des espaces domestiques qu'artisanaux. Elle est utilisée pour déplacer les charbons dans un foyer. Notre exemplaire appartient à un type bien connu, à pelle trapézoïdale et manche aplati se terminant par une sphère[109]. On peut relever que notre pièce se caractérise par un manche rectiligne alors que sur les exemplaires connus, il est très souvent torsadé sur une bonne partie de sa longueur.

Les témoignages de l'artisanat (cat. n° 133, fig. 68)

Seul le ciseau (n° 133) se rapporte à l'artisanat. Il a pu être utilisé pour le travail du bois[110].

Conclusions

Datation de l'occupation des bâtiments 1 et 3

L'absence de mobilier stratifié ne facilitant guère une datation précise des occupations de Pomy-Cuarny dans le courant de La Tène finale, nous avons eu recours à de fréquentes comparaisons, aussi bien du point de vue quantitatif que formel, de notre corpus avec des ensembles datés par dendrochronologie. Pour ce qui est des catégories, les pourcentages obtenus pour le bâtiment 3 rejoignent ceux des ensembles datés entre la **seconde moitié du IIe s. et le début du Ier s. av. J.-C.**[111] avec comme caractéristiques communes une majorité de récipients en pâte grise fine et une très faible représentativité des vases en pâte claire. Cette fourchette peut être resserrée au dernier quart du IIe s. si l'on tient compte du nombre de récipients peints, nettement inférieur à celui généralement observé dans les ensembles du milieu du IIe siècle avant notre ère. L'examen du répertoire formel ne permet pas d'affiner cette datation, la plupart des parallèles émanant d'ensembles contemporains de la fourchette proposée.
En ce qui concerne le bâtiment 1, il convient de souligner en premier lieu que son répertoire formel est identique à celui du bâtiment 3. La seule différence notable entre ces deux ensembles se rapporte au pourcentage au sein des pâtes grises: le bâtiment 3 comporte une majorité de récipients en pâte grise fine alors que les ensembles du bâtiment 1 se caractérisent par une nette prédominance de la pâte grise grossière. Or, comme la prépondérance de cette catégorie caractérise très souvent des ensembles plus tardifs, il est possible que le bâtiment 1 soit légèrement postérieur au bâtiment 3. Tout en insistant sur la faiblesse numérique de cet ensemble (25 individus), nous proposons de situer l'occupation de ce bâtiment dans le courant du **premier quart du Ier s. av. J.-C.** Le petit mobilier retrouvé dans ces deux bâtiments, notamment les fibules de Nauheim (*cf. supra*) et une monnaie gauloise (bâtiment 3) datée du Ier s. av. J.-C. (p. 228, Cuarny n° 1), s'inscrit parfaitement dans les fourchettes chronologiques proposées par la céramique et ne permet pas d'affiner ces datations.

105. Jacobi 1974, pp. 116 *sq.*

106. Tendille 1982, p. 51.

107. Jacobi 1974, pl. 26.

108. Tendille 1982, p. 40.

109. Jacobi 1974, pp. 101 *sq.*

110. On ne peut exclure le travail d'autres matériaux comme la pierre ou le métal, *cf.* Duvauchelle 1990, p. 23, note 100.

111. *Cf.* les histogrammes comparatifs, fig. 57.

Faciès du mobilier céramique de Pomy-Cuarny à La Tène finale

Le faciès céramologique de Cuarny ne dénote aucune spécificité par rapport à celui d'Yverdon-les-Bains; il est même tout à fait similaire au corpus des fossés antérieurs à 80 av. J.-C., et ce jusque dans ses particularismes, tels les jattes carénées peintes, les petits bols à lèvre déversée et la prépondérance des formes basses au sein des pâtes grises. Cette ressemblance n'est guère surprenante, vu la proximité des deux sites. Toutefois, la mauvaise conservation de la céramique de Cuarny n'autorise pas à parler de mêmes ateliers de production, hypothèse vraisemblable que seules des analyses physico-chimiques seraient à même de valider.
La faible proportion des importations à Pomy-Cuarny vient confirmer ce qui avait déjà été observé pour les sites du Plateau suisse, notamment à Yverdon-les-Bains, à Berne et au Mont-Vully, alors que les sites d'outre-Jura (Bâle, Altenburg-Rheinau, Besançon) et dans une moindre mesure Genève, en recèlent bien davantage. Cette disparité est peut-être significative des voies commerciales utilisées ainsi que de la situation géographique des sites redistributeurs. Si l'on se réfère à la carte de répartition des amphores Dressel 1 présentée récemment dans *SPM* IV, il apparaît que ces marchandises transitaient dans nos régions par l'axe Rhône-Saône-Doubs jusqu'au Rhin, évitant de ce fait le Plateau suisse[112]. La présence particulière au Plateau suisse, par opposition aux sites lémaniques (Genève, Lausanne), des pots "de type Besançon" ainsi que de quelques récipients dont les parallèles se trouvent essentiellement outre-Jura[113] nous laissent supposer des échanges commerciaux entre ces deux régions.

La fonction des bâtiments 1 et 3.

Il n'est guère facile de proposer une ou des fonctions pour les bâtiments dans lesquels ont été découverts ces objets. Nous rappellerons que la majorité des pièces ont été trouvées dans le bâtiment 3, ce qui nous en donne une image plus "riche" avec des objets de parure (fibules, bracelet et perle) ainsi que des pièces liées aux activités domestiques. Nous avons peut-être ici la partie habitation de l'établissement rural. Il est impossible de déterminer une fonction pour le bâtiment 1 au vu du seul mobilier non-céramique. On y a découvert en effet deux fibules et quelques éléments métalliques de quincaillerie (clous et tiges en fer).

Répartition du mobilier non-céramique dans les bâtiments 1 et 3

	Objets de parure		Activités domestiques	Artisanat	Quincaillerie	Bronze divers	Total
	Fibule	*Verre*					
Bât. 1	2	-	-	-	12	1	15
Bât. 3	4	2	5	1	20	3	35

L'outillage reste trop peu éloquent pour pouvoir proposer une activité artisanale; nous pouvons signaler à nouveau la présence de deux fibules inutilisables, indice d'une récupération de matière première (?). Le faciès céramique présenté par l'ensemble des récipients retrouvés en relation avec ces deux bâtiments ne témoigne pas non plus d'une activité particulière, mais se rattache aussi bien à la vaisselle de table qu'à la céramique d'usage culinaire.
Bien que l'occupation du site soit à vocation agricole, rien dans le mobilier ne distingue ce site des autres types d'habitats de la même période.

112. *SPM* IV, p. 215, fig. 100, 4.

113. Notamment des bouteilles en pâte claire retrouvées dans un bâtiment daté de la Tène D2, *cf.* Brunetti 1996, n°s 147-148.

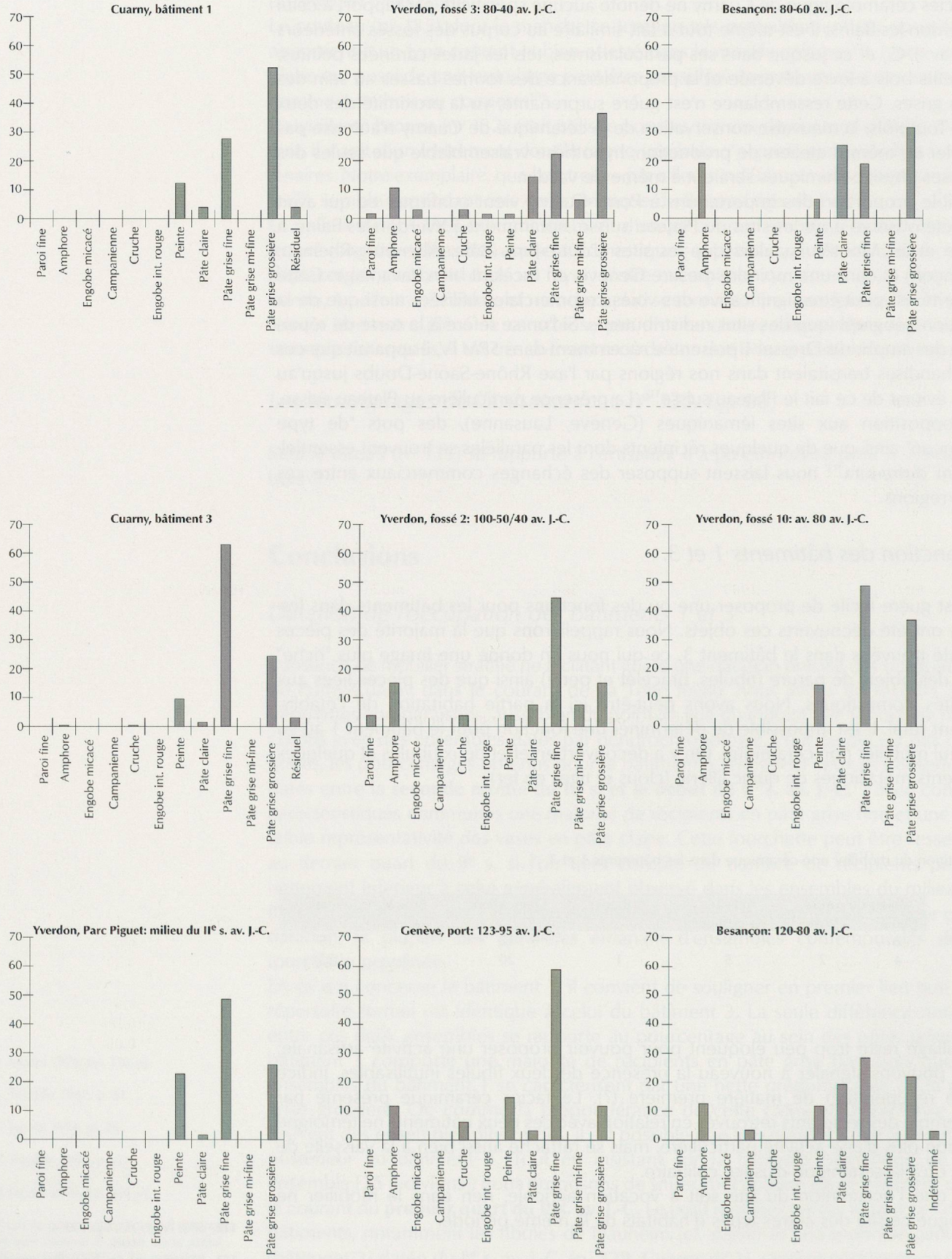

Fig. 57. Comparaison des catégories de céramique des bâtiments 1 et 3 avec des ensembles de la fin de l'âge du Fer, calculés en % du nombre minimum d'individus (% du NMI).
Comparaison du bâtiment 1 avec Yverdon-les-Bains, fossé 3 (Brunetti 1996, pp. 59-61) et Besançon (Guilhot *et alii* 1992). Le bâtiment 3 a été comparé avec Yverdon-les-Bains, fossé 2 (Brunetti 1996, p. 64); fossé 10 (Brunetti, mobilier en cours d'élaboration); horizon B du Parc Piguet (Curdy *et alii* 1995, p. 27); Genève, horizon 2 du port (Bonnet *et alii* 1989, p. 12); Besançon (Guilhot *et alii* 1992, p. 217).

Cuarny, bâtiment 1

Catégories	Total	NMI	% Total	% NMI
Peinte	23	3	10.31	12
Pâte claire	2	1	0.90	4
Pâte grise fine	68	7	30.49	28
Pâte grise grossière	76	13	34.08	52
Résiduel	54	1	24.22	4
Total	**223**	**25**	**100.00**	**100**

Cuarny, bâtiment 3

Catégories	Total	NMI	% Total	% NMI
Amphore	1	1	0.04	0.34
Cruche	1	1	0.04	0.34
Peinte	244	27	9.18	9.15
Pâte claire	11	4	0.41	1.36
Pâte grise fine	1284	183	48.30	62.03
Pâte grise grossière	801	71	30.14	24.07
Résiduel	316	8	11.89	2.71
Total	**2658**	**295**	**100.00**	**100.00**

Yverdon, fossé 10

Catégories	Total	NMI	% Total	% NMI
Peinte	289	20	14.57	7.52
Pâte claire	6	1	0.31	0.37
Pâte grise fine	961	171	48.46	64.29
Pâte grise grossière	727	74	36.66	27.82
Total	**1983**	**366**	**100.00**	**100.00**

Fig. 58. Tableaux statistiques par catégories de céramiques.

a) céramique peinte

Cuarny, bâtiment 3

Formes	NMI	%	Nos cat.
Assiette	2	11.76	21-22
Jatte carénée	4	23.53	23
Pot	2	11.76	25-26
Bouteille	2	11.76	24
Tonnelet	7	41.19	27 à 30
Total	**17**	**100.00**	

Yverdon, fossé 10

Formes	NMI	%
Bol	1	9.09
Jatte carénée	1	9.09
Bouteille	7	63.64
Tonnelet	2	18.18
Total	**11**	**100.00**

b) céramique a pâte claire

Cuarny, bâtiment 3

Formes	NMI	%	Nos cat.
Jatte	3	75	34-35
Tonneau	1	25	36
Total	**4**	**100**	

Yverdon, fossé 10

Formes	NMI	%
Jatte	1	100
Total	**1**	**100**

Fig. 59. Tableaux statistiques des formes de céramiques par catégories.

c) céramique à pâte grise fine

Cuarny, bâtiment 3

Formes	NMI	%	Nos cat.
Assiette	1	0.58	37
Bol	8	4.65	38 à 42
Jatte	131	76.17	43 à 73
Tonnelet	8	4.65	84 à 88
Bouteille	13	7.56	80 à 83
Pot	9	5.23	75 à 79
Pot à prov.	2	1.16	74
Total	**172**	**100.00**	

Yverdon, fossé 10

Formes	NMI	%
Assiette	5	3.36
Bol	4	2.68
Jatte	102	68.46
Tonnelet	15	10.07
Bouteille	14	9.39
Pot	3	2.01
Pot à prov.	6	4.03
Total	**149**	**100.00**

d) formes des bords de jattes en pâte grise fine

Cuarny, bâtiment 3

Formes	NMI	%	Nos cat.
Jatte bord indét.	3	2.29	-
Jatte carénée	27	20.61	43 à 52
Jatte sans bord	13	9.92	53-54
Jatte/bd oblique	50	38.17	61-73
Jatte/bd rentrant	38	29.01	55 à 60
Total	**131**	**100.00**	

Yverdon, fossé 10

Formes	NMI	%
Jatte bord indét.	9	8.83
Jatte carénée	35	34.31
Jatte sans bord	10	9.80
Jatte/bd oblique	16	15.69
Jatte/bd rentrant	32	31.37
Total	**102**	**100.00**

e) céramique à pâte grise grossière

Cuarny, bâtiment 3

Formes	NMI	%	Nos cat.
Jatte/écuelle	37	61.67	96 à 108
Pot	19	31.67	112 à 119
Pot "Besançon"	3	5.00	109-110
Pot à prov.	1	1.66	111
Total	**60**	**100.00**	

Yverdon, fossé 10

Formes	NMI	%
Jatte/écuelle	25	44.64
Pot	28	50.00
Pot "Besançon"	2	3.57
Pot à prov.	1	1.79
Total	**56**	**100.00**

Fig. 59 suite. Tableaux statistiques des formes de céramiques par catégories.

Catalogue (fig. 60-69)

Amphore

20. Inv. CU94/12404-5 (fossé drainant, p. 142, c. 5). Amphore Dressel 1(A). Pâte rosée, sableuse (inclusions très variées).

Céramique peinte

Assiettes

21. Inv. CU94/12374-5 (bâtiment 3, c. 3a). Imit. Lamb. 36, Morel 1266a. Assiette à lèvre déversée peu développée. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Traces de peinture blanche sur la partie interne du bord.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, pour la forme *cf.* n° 113 (120 à 30 av. J.-C.); **Genève**: Paunier 1981, pour la forme *cf.* n° 72; Bonnet *et alii* 1989, n° 13 (123-95 av. J.-C.).

22. Inv. CU94/12374-6/R12368-5 (bâtiment 3, c. 3a). Var. imit. Lamb. 36-5/7, Morel 1742d. Assiette à panse carénée et lèvre déversée soulignée par une cannelure sommitale. Pâte beige orangé, fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, pour la forme *cf.* n° 2210.

Jatte

23. Inv. CU94/12372-1/R12382 (bâtiment 3, tranchée conduite gallo-romaine). Jatte carénée à courte lèvre déversée soulignée par une cannelure interne. Pâte beige, fine, légèrement savonneuse.
Pour la forme *cf.* **Bâle**: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 2115; **Berne**: Suter 1992, pl. 21, n° 3; **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 11; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 67.

Bouteilles

24. Inv. CU95/12951-1 (bâtiment 3, ST 66). Bouteille à col cintré et lèvre déversée. Pâte beige, mi-fine, savonneuse. Surface externe présentant des traces de peinture blanche.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1770; **Berne**: Bacher 1989, pl. 1, n° 19 (fossé 2: La Tène D1); **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 552 (60-40 av. J.-C.); **Genève**: Paunier 1981, n° 2; Bonnet *et alii* 1989, n° 3 (avant 123 av. J.-C.).

Pots

25. Inv. CU94/12379-6 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à col cintré et courte lèvre déversée. Pâte beige, fine, savonneuse.
Berne: Bacher 1989, pl. 1, n° 2 (fossé 2: La Tène D1).

26. Inv. CU94/12387-25 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à col cintré et courte lèvre déversée, ressaut à la base de l'encolure. Pâte beige orangé, à fins dégraissants sableux, assez dure.
Genève: Paunier 1981, n° 12.

Tonnelets

27. Inv. CU94/12363-25 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet sans lèvre détachée. Pâte beige orangé, à fins dégraissants sableux. Traces de peinture blanche sur le bord et la panse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 564 (120-80 av. J.-C.); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 136; **Yverdon**: Curdy/ Klausener 1985, fig. 9, n° a (milieu du IIe s. av. J.-C.).

28. Inv. CU94/12375-2 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet à bord en bourrelet souligné par une cannelure externe. Pâte beige, fine, savonneuse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 109 (120 à 30 av. J.-C.); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 59 (horizon C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

29. Inv. CU94/12387-15 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet à bord légèrement épaissi en bourrelet souligné par un ressaut externe. Pâte orangée, fine, savonneuse.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 43 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

30. Inv. CU94/12363-31 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet ovoïde à courte lèvre redressée verticalement. Pâte beige, à fins dégraissants sableux.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 48 (horizon B/C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

Fonds

31. Inv. CU94/12387-19 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à pied annulaire dégagé par une cannelure. Pâte beige rosé, fine, légèrement sableuse.
Berne: Bacher 1989, pl. 41, n° 21 (fosse 24: La Tène D1).

32. Inv. CU94/12764-1 (bâtiment 3, c. 3b). Forme haute, pied annulaire à fond ombiliqué. Pâte beige orangé, mi-fine, sableuse.
Genève: Paunier 1981, n° 1.

33. Inv. CU94/12387-26 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à fond surélevé. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Traces de peinture blanche.
Berne: Bacher 1989, pl. 2, n° 20 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, pour la forme *cf.* n° 55 (horizon B/C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

Céramique à pâte claire

Jattes

34. Inv. CU94/12793-2 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord rentrant. Pâte beige rosé, fine, savonneuse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 99 (120-30 av. J.-C.).

35. Inv. CU94/12378-3 (bâtiment 1, c. 3). Jatte à bord rentrant épaissi en bourrelet. Pâte beige clair, fine, savonneuse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 99 (120 à 30 av. J.-C.); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, pour la forme *cf.* n° 68 (horizon D: 2e moitié du IIe s. av. J.-C.).

Tonneau

36. Inv. CU94/12363-16 (bâtiment 3, c. 3a). Tonneau à épaulement et bord redressé verticalement. Pâte beige orangé (surfaces) à grise (coeur), mi-fine, dure. Panse décorée d'impressions ovales et de cannelures horizontales.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, pour la forme *cf.* n° 31 (après 95 av. J.-C.), pour le décor *cf.* n° 14 (123-95 av. J.-C.); **Massongex**: Haldimann *et alii* 1991, n° 15 (40-20 av. J.-C.); **Yverdon**: Sitterding 1965, pour la forme *cf.* fig. 4, n° 8; Curdy *et alii* 1995, pour la forme *cf.* n° 44 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

Pâte grise fine

Assiette

37. Inv. CU94/12371-3 (bâtiment 3, c. 3a). Assiette à lèvre déversée soulignée par une cannelure externe, imit. Lamb. 36, Morel 1742d. Pâte grise, fine, sableuse. Surfaces lissées et fumigées.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 15 (fossé 2: La Tène D1); **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 567 (120-80 av. J.-C.); **Genève**: Paunier 1981, n° 70; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 76.

Bols

38. Inv. CU94/12387-9 (bâtiment 3, c. 3a). Bol à lèvre déversée épaissie en bourrelet externe. Pâte grise, fine, dure.
Genève: Paunier 1981, n° 54.

39. Inv. CU94/12363-19 (bâtiment 3, c. 3a). Bol à lèvre déversée épaissie en bourrelet externe. Pâte gris-beige, mi-fine, dure.
Genève: Paunier 1981, n° 55.

40. Inv. CU94/12763-1/R12793 (bâtiment 3, c. 3b). Bol/pot à large ouverture et bord déversé légèrement épaissi. Pâte grise, fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 2168; **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 130 (120 à 30 av. J.-C.); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 52; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 57; Curdy *et alii* 1995, n° 8 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

41. Inv. CU94712365-1 (bâtiment 3, c. 3a). Bol à bord épaissi en bourrelet externe et extrémité pincée. Pâte grise, fine, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1527.

42. Inv. CU95/12793-3 (bâtiment 3, c. 3a). Bol (?) à courte lèvre déversée. Pâte grise, fine, sableuse.
Yverdon: Brunetti 1996, St. 149, n° 151 (50-40/30 av. J.-C.).

Jattes carénées

43. Inv. CU94/12403-2 (fossé drainant, p. 142, c. 4). Jatte carénée à courte lèvre déversée, carène faiblement marquée. Pâte grise, fine.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 2100; **Genève**: Bonnet *et alii* 1989, n° 28 (après 95 av. J.-C.); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 48; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 72 (horizon E, état E1: début du Ier s. av. J.-C.).

44. Inv. CU94/12387-18 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée légèrement épaissie, carène peu marquée. Pâte grise, fine, savonneuse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 522 (60-40 av. J.-C.); **Genève**: Bonnet *et alii* 1989, n° 28 (après 95 av. J.-C.); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 48; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 72 (horizon E, état E1: début du Ier s. av. J.-C.).

45. Inv. CU94/12374-4/R12387 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée légèrement épaissie. Pâte grise, fine, dure.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 27 (après 95 av. J.-C.).

46. Inv. CU94/12379-1/R12371 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à bord légèrement déversé épaissi en bourrelet externe souligné par une cannelure interne, carène peu marquée. Pâte gris-beige, fine, dure.
Genève: Paunier 1981, n° 55; Bonnet *et alii* 1989, n° 19 (123-95 av. J.-C.).

47. Inv. CU94/12371-6 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée. Pâte grise, fine, dure.
Genève: Haldimann/Rossi 1994, n° 61 (dès 20 av. J.-C.).

48. Inv. CU94/12379-5 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée. Pâte grise, mi-fine, légèrement savonneuse.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 27 (après 95 av. J.-C.).

49. Inv. CU94/12363-22 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée légèrement épaissie. Pâte grise (surfaces) à beige (coeur), fine, savonneuse.
Genève: Paunier 1981, n° 667.

50. Inv. CU94/12419-1 (fossé drainant, p. 142, c. 5). Jatte carénée à large bord déversé légèrement épaissi et arrondi. Pâte grise, fine.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 17 (123-95 av. J.-C.); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, pl. 2, n° 41.

51. Inv. CU94/12363-18 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte carénée à lèvre déversée, sommet de la panse souligné par un ressaut. Pâte grise, à fins dégraissants sableux, dure. Décor d'impressions au bâtonnet.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 125 (120 à 30 av. J.-C.); **Genève**: Bonnet *et alii* 1989, n° 27 (après 95 av. J.-C.); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, pour la forme *cf.* n° 14 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

52. Inv. CU95/12952-5 (bâtiment 3, ST 68). Jatte carénée à large lèvre légèrement déversée, cordon sur le sommet de la panse. Pâte grise, fine, savonneuse.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 4, n° 71; Curdy *et alii* 1995, n° 50 (horizon B/C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

Jattes

53. Inv. CU94/12394-2 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte sans lèvre détachée. Pâte grise, fine, savonneuse.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 15 (123-95 av. J.-C.).

54. Inv. CU94/12363-33 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte sans lèvre détachée. Pâte grise, à fins dégraissants sableux, dure. Traces d'enduit interne noir, épais, brillant.
Yverdon: Brunetti 1996, pl. 9, n° 72 (fossé 3: 1ère moitié du Ier s. av. J.-C.).

55. Inv. CU94/12387-21 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord rentrant aplati horizontalement. Pâte grise, à fins dégraissants sableux, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, pour la forme *cf.* n° 1458.

56. Inv. CU94/12387-30 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord rentrant. Pâte gris-beige, mi-fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1370.

57. Inv. CU94/12387-32 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord redressé verticalement. Pâte grise, fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1313.

58. Inv. CU94/12387-22 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord vertical et extrémité pincée. Pâte grise, mi-fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 5 (fossé 2: La Tène D1).

59. Inv. CU94/12387-31 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord rentrant. Pâte grise, mi-fine, sableuse.
Berne: Suter 1992, pl. 19, n° 5 ; **Genève**: Paunier 1981, n° 47; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 38 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

60. Inv. CU95/12952-1 (bâtiment 3, ST 68). Jatte tronconique à bord rentrant et extrémité pincée. Pâte grise (surfaces) à beige (coeur), fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 41, n° 41(fosse 24: La Tène D1); **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, pour la forme *cf.* n° 668 (120 à 30 av. J.-C.).

61. Inv. CU94/12363-23 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord rentrant. Pâte grise (surfaces) à brun orangé (coeur), mi-fine (quelques gros dégraissants), savonneuse.
Sissach-Brühl: Müller-Vogel 1986, n° 84; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 34.

62. Inv. CU94/12387-17 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord aplati oblique. Pâte grise (surfaces) à beige (coeur), fine, assez dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 3 (fossé 2: La Tène D1).

63. Inv. CU94/12380-1 (bâtiment 3, c. ?). Jatte à bord rentrant aplati oblique. Pâte grise, fine, dure. Décor imprimé.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 38 (fossé 2: La Tène D1); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 93.

64. Inv. CU94/12380-2 (bâtiment 3, c. ?). Jatte tronconique à bord rentrant aplati en biseau. Pâte grise, mi-fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 35 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 37.

65. Inv. CU94/12368-4 (bâtiment 1, c. 3). Jatte à bord rentrant aplati oblique. Pâte grise, mi-fine, sableuse.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 23 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 36; Curdy *et alii* 1995, n° 61 (horizon C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

66. Inv. CU94/12387-23 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord rentrant aplati en biseau. Pâte gris clair, fine, savonneuse.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 36 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

67. Inv. CU94/12394-1 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord rentrant aplati en biseau. Pâte grise, mi-fine, savonneuse.
Berne: Lüscher 1989, pl. 9, n° 2; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 36 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

68. Inv. CU95/12951-2 (bâtiment 3, ST 66). Jatte tronconique à bord rentrant aplati en biseau. Pâte grise, à fins dégraissants sableux, savonneuse.
Pour les parallèles, *cf.* n° précédent.

69. Inv. CU95/12799-1 (bâtiment 3, ST 57). Jatte tronconique à bord rentrant aplati en biseau. Pâte grise, à dégraissants sableux, dure.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 4, n° 35; Curdy *et alii* 1995, n° 36 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

70. Inv. CU95/12952-3 (bâtiment 3, ST 68). Jatte tronconique à bord rentrant aplati oblique. Pâte gris clair, fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1325; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 36.

71. Inv. CU94/12763-2 (bâtiment 3, c. 3b). Jatte tronconique à bord rentrant. Pâte brun-beige (surfaces) à grise (coeur), mi-fine, savonneuse.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 4 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 3.

72. Inv. CU94/12363-29 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord rentrant aplati oblique. Pâte grise (surfaces) à beige (coeur), à fins dégraissants sableux, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1316; **Berne**: Lüscher 1989, pl. 9, n° 6; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 42; Curdy *et alii* 1995, n° 116 (horizon E, état E3: 3e quart du Ier s. av. J.-C.).

73. Inv. CU94/12387-20 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord rentrant aplati oblique. Pâte grise, fine, savonneuse.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 4, n° 36.

Pots

74. Inv. CU94/12378-4 (bâtiment 1, c. 3). Pot (à provisions) à bord déversé oblique souligné par deux cannelures sommitales. Pâte grise (coeur) à gris-beige (surfaces), mi-fine, dure.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 3, n° 25.

75. Inv. CU95/12799-2 (bâtiment 3, ST 57). Pot à col cintré et courte lèvre déversée aplatie horizontalement et extrémité pincée. Pâte gris-beige, à fins dégraissants sableux, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 961.

76. Inv. CU94/12387-28 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à bord déversé aplati horizontalement et extrémité pincée, sommet de la panse souligné par deux ressauts. Pâte gris-beige, mi-fine, dure.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 22 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

77. Inv. CU94/12387-14 (bâtiment 3, c. 3a). Petit pot à courte lèvre déversée, col profilé de cannelures horizontales. Pâte beige rosé (surcuisson), mi-fine, sableuse.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 22 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

78. Inv. CU94/12414-2 (fossé drainant, p. 142, ST 10). Pot à bord vertical et courte lèvre déversée. Pâte grise, fine, dure. Surface externe lissée et fumigée.
Sissach-Brühl: Müller-Vogel 1986, pl. 20, n° 576.

79. Inv. CU94/12387-29 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à large ouverture et bord légèrement déversé, sommet de la panse souligné par une cannelure. Pâte grise, fine, dure.
Berne: Lüscher 1989, pl. 10, n° 24; Suter 1992, pl. 16, n° 4.

Bouteilles

80. Inv. CU94/12363-26 (bâtiment 3, c. 3a). Bouteille à lèvre déversée et extrémité pincée, col profilé d'un cordon horizontal. Pâte beige (surfaces) à grise (coeur), mi-fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 3, n° 3 (fossé 2: La Tène D1).

81. Inv. CU94/12371-2 (bâtiment 3, c. 3a). Bouteille à lèvre déversée, col profilé d'un cordon horizontal. Pâte grise, fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1858; **Berne**: Bacher 1989, pl. 3, n° 1 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 2.

82. Inv. CU94/12952-2 (bâtiment 3, ST 68). Bouteille à lèvre déversée, sommet de la panse soulignée par un cordon. Pâte grise, mi-fine, savonneuse.
Bâle: Furger-Gunti 1979, n° 198; Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1854; **Berne**: Bacher 1989, pl. 4, n° 14 (fossé 2: La Tène D1); **Genève**: Paunier 1981, n° 35; Bonnet *et alii* 1989, n° 5 (avant 123 av. J.-C.).

83. Inv. SP479-1 (bâtiment 3, sondage préliminaire). Bouteille à bord épaissi déversé et extrémité pincée souligné par une cannelure interne, col profilé d'un cordon horizontal. Pâte grise, fine, légèrement savonneuse. Surface externe lissée.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 21 (123-95 av. J.-C.); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 1; Curdy *et alii* 1995, n° 75 (horizon E, état E1: début du Ier s. av. J.-C.).

Tonnelets

84. Inv. CU94/12387-4/R12374-1 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet à épaulement et bord en bourrelet, cannelure sur le sommet de la panse. Pâte grise, fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 2, n° 38 (fossé 2: La Tène D1); **Genève**: Bonnet *et alii* 1989, n° 20 (123-95 av. J.-C.); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 11; Curdy *et alii* 1995, n° 43 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

85. Inv. CU95/12952-4 (bâtiment 3, ST 68). Tonnelet à bord épaissi en bourrelet redressé verticalement. Pâte grise (surfaces) à beige (coeur), fine, savonneuse.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, n° 140 (120 à 30 av. J.-C.); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 96 (horizon E, état E2: 2e quart du Ier s. av. J.-C.).

86. Inv. CU94/12358-2 (bâtiment 3, tranchée moderne). Tonnelet à courte lèvre amincie légèrement déversée. Pâte brun-gris (surfaces) à grise (coeur), à fins dégraissants sableux. Fines incisions au peigne sur la panse.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 4, n° 81; Curdy *et alii* 1995, n° 97 (horizon E, état E2: 2e quart du Ier s. av. J.-C.).

87. Inv. CU94/12377-1 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet ovoïde à courte lèvre redressée verticalement et extrémité pincée, soulignée par une cannelure externe horizontale. Pâte gris-beige, fine, savonneuse.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 96 (horizon E, état E2: 2e quart du Ier s. av. J.-C.).

88. Inv. CU94/12377-2 (bâtiment 3, c. 3a). Tonnelet à épaulement et bord déversé vers l'intérieur. Pâte zonée (gris/beige orangé/gris), mi-fine, sableuse. Panse décorée d'une cannelure séparant de petites incisions verticales.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 2365; **Berne**: Bacher 1989, pl. 2, n° 39 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 4, n° 84; Curdy *et alii* 1984, pl. 1, n° 14 (La Tène finale); Curdy *et alii* 1995, n° 44 (horizon B: milieu du IIe s. av. J.-C.).

Fonds

89. Inv. CU94/12387-5 (bâtiment 3, c. 3a). Forme basse à pied annulaire. Pâte grise, à fins dégraissants sableux.
Berne: Bacher 1989, pl. 5, n° 35 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 15 (horizon A: 1ère moitié du IIe s. av. J.-C.).

90. Inv. CU94/12387-8 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à pied annulaire mouluré. Pâte grise (surface externe) à beige (surface interne et coeur), fine, dure.
Yverdon: Sitterding 1965, fig. 3, n° 47.

91. Inv. CU94/12363-21 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à pied annulaire. Pâte grise, fine, savonneuse.
Berne: Bacher 1989, pl. 4, n° 21 (fossé 2: La Tène D1).

92. Inv. CU94/12387-24 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à fond surélevé. Pâte gris-beige, fine, savonneuse.
Genève: Paunier 1981, n° 39.

93. CU94/12363-20 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute à pied annulaire et fond ombiliqué. Pâte grise, fine, dure.
Berne: Bacher 1989, pl. 31, n° 61.

Panses

94. Inv. SP93/367-2 (bâtiment 3, sondage préliminaire). Forme haute, fragment de panse. Pâte gris-beige, à fins dégraissants sableux, dure. Décor de lignes ondées.
Genève: Bonnet *et alii* 1989, n° 6 (avant 123 av. J.-C.).

95. Inv. CU94/12374-3 (bâtiment 3, c. 3a). Forme haute, fragments de panse. Pâte noire (surfaces) à grise (coeur), mi-fine (nombreuses paillettes de mica), dure. Décor incisé.
St-Triphon: Kaenel *et alii* 1984, pl. 4, n° 11 (La Tène finale).

Pâte sombre grossière

Jattes

96. Inv. CU94/12377-3/R12387 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord "bifide" prévu pour recevoir un couvercle. Pâte gris-beige, grossière, dure.
Bâle: Furger-Gunti 1979, n° 189; **Bibracte**: Barral et Luginbühl 1995, type E7a.

97. Inv. CU94/12363-27 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord épaissi en bourrelet externe souligné par une cannelure externe. Pâte de couleur hétérogène allant du gris-beige au gris foncé (surcuisson), à dégraissants sableux, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1459; **Berne**: Bacher 1989, pl. 6, n° 19 (fossé 2: La Tène D1).

98. Inv. 12363-17 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord arrondi souligné par une cannelure externe. Pâte de couleur hétérogène allant de beige orangé au gris foncé (surcuisson), grossière, dure. Incisions verticales au peigne sur la panse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n°s 1422 et 1926; **Berne**: Bacher 1989, pl. 6, n° 24 (fossé 2: La Tène D1); **Genève**: Paunier 1981, n° 82.

99. Inv. CU94/12371-4 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord légèrement rentrant et épaissi. Pâte gris-noir, grossière, dure. Incisions verticales au peigne sur la panse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1402.

100. Inv. CU94/12387-16 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord arrondi. Pâte gris clair, grossière, sableuse. Incisions verticales au peigne sur la panse.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 99 (horizon E, état E2: 2e quart du Ier s. av. J.-C.).

101. Inv. CU94/12379-2 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord légèrement épaissi. Pâte gris-beige, grossière, dure. Incisions verticales au peigne sur la panse.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1419.

102. Inv. CU94/12379-4 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord légèrement épaissi. Pâte zonée (gris/beige orangé/gris), mi-fine, dure. Décor interne à la pointe composé de traits horizontaux et verticaux.
Berne: Bacher 1989, pour la forme *cf.* pl. 6, n° 14 (fossé 2: La Tène D1); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 918.

103. Inv. CU94/12363-32 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à lèvre aplatie oblique. Pâte beige orangé (surcuite), mi-fine, sableuse. Panse décorée d'incisions verticales et horizontales à la pointe; traces de surcuisson.
Bâle: Furger-Gunti 1979, n° 169; **Berne**: Lüscher 1989, pl. 10, n° 44.

104. Inv. CU94/12414-3 (fossé drainant, p. 142, ST 10). Jatte tronconique à bord redressé verticalement. Pâte gris-noir, grossière. Surfaces sommairement lissées.
Bâle: Furger-Gunti 1979, n° 301; Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1357.

105. Inv. CU94/12363-28 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte tronconique à bord aplati horizontalement, souligné par deux cannelures sommitales. Pâte gris-noir, grossière, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1454; **Berne**: Lüscher 1989, pl. 5, n° 6; **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 85 (120 à 30 av. J.-C.).

106. Inv. CU94/12363-30 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord légèrement rentrant. Pâte grise, grossière, dure. Surfaces présentant des traces d'enduit végétal.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1333; **Berne**: Bacher 1989, pl. 37, n° 16 (fosse 12: La Tène D1); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1984, pl. 1, n° 3 (couche 5a: La Tène moyenne).

107. Inv. CU94/12371-7 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord redressé verticalement et extrémité arrondie. Pâte gris-noir, grossière, dure. Surface interne présentant un enduit végétal noir, épais, mat.
Berne: Bacher 1989, pl. 37, n° 10 (fosse 12: La Tène D1); **Sissach-Brühl**: Müller-Vogel 1986, n° 915; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 100 (horizon E, état E2: 2e quart du Ier s. av. J.-C.).

108. Inv. CU94/12387-33 (bâtiment 3, c. 3a). Jatte à bord rentrant aplati oblique (bord repris au tour). Pâte grise, grossière, dure.
Berne: Lüscher 1989, pl. 11, n° 51; **Genève**: Paunier 1981, n° 86.

Pots

109. Inv. CU94/12371-5/R12394 (bâtiment 3, c. 3a). Pot "type Besançon" à bord déversé horizontalement souligné par trois cannelures sommitales et une cannelure interne. Pâte gris-noir, grossière (feldspaths, mica doré), dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1005; **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 3, n° 27; Curdy *et alii* 1995, n° 121 (horizon E, état E3: 3e quart du Ier s. av. J.-C.).

110. Inv. CU94/12377-2 (bâtiment 3, c. 3a). Pot "type Besançon" à bord déversé souligné par deux cannelures internes. Pâte gris-noir, grossière (feldspaths, mica doré), dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n°1004; **Berne**: Bacher 1989, pl. 8, n°10 (fossé 2: La Tène D1); **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 617 (120-80 av. J.-C.); **Genève**: Bonnet *et alii* 1989, pour la forme *cf.* n° 25 (123-95 av. J.-C.).

111. Inv. CU94/12387-7 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à large lèvre déversée soulignée par des cannelures internes. Pâte de couleur hétérogène allant du beige orangé au gris-noir (surcuisson), grossière, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1010; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 57 (horizon B/C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

112. Inv. CU94/12371-9 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à lèvre déversée soulignée par une cannelure interne. Pâte gris-beige, grossière, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 975; **Berne**: Bacher 1989, pl. 46, n° 19; **Besançon**: Guilhot *et alii* 1992, n° 759 (120-80 av. J.-C.); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 3, n° 9.

113. Inv. CU94/12371-8 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à lèvre déversée et extrémité pincée. Pâte gris-beige, grossière, dure.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1087; **Berne**: Bacher 1989, pl. 8, n° 8 (fossé 2: La Tène D1); **Yverdon**: Sitterding 1965, fig. 3, n° 2.

114. Inv. CU94/12363-34 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à bord déversé. Pâte gris-noir, grossière, dure. Trace d'enduit végétal noir sur le bord.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 905; **Berne**: Bacher 1989, pl. 8, n° 22 (fossé 2: La Tène D1); Lüscher 1989, pl. 11, n° 67; Suter 1992, pl. 25, n° 9; **St-Triphon**: Kaenel *et alii* 1984, pl. 4, n° 4 (La Tène finale); **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 58 (horizon B/C: milieu du IIe s. av. J.-C.).

115. Inv. CU94/12363-24 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à lèvre déversée. Pâte gris-beige, grossière, dure. Traces de suie sur la partie interne du bord.
Pour les parallèles, *cf.* le n° précédent.

116. Inv. CU94/12387-27 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à courte lèvre déversée et extrémité pincée. Pâte gris-noir, grossière, dure. Traces de suie sur la surface externe.
Berne: Bacher 1989, pl. 8, n° 3 (fossé 2: La Tène D1); Suter 1992, pl. 26, n° 2.

117. Inv. CU94/12379-3 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à courte lèvre déversée. Pâte grise, mi-fine, dure. Surfaces lissées et fumigées.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 1036.

118. Inv. CU94/12371-10 (bâtiment 3, c. 3a). Pot à bord en bourrelet légèrement déversé, sommet de la panse souligné par un ressaut. Pâte gris-noir, micacée, grossière, dure.
Yverdon: Curdy *et alii* 1995, n° 123 (horizon E, état E3: 3e quart du Ier s. av. J.-C.).

119. Inv. CU94/12760-1 (bâtiment 3, c. 3b). Pot à lèvre déversée légèrement épaissie. Pâte gris-noir, grossière, dure. Incisions obliques au peigne sur la panse; traces de suie sur la surface externe.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, n° 957; **Berne**: Bacher 1989, pl. 10, n° 12 (fossé 2: La Tène D1); Lüscher 1989, pl. 5, n° 12; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, n° 123 (horizon E, état E3: 3e quart du Ier s. av. J.-C.).

Verre

120. Inv. CU94/12362-1 (bâtiment 3, c. 3a). Perle en verre, de couleur bleu outremer avec un décor moucheté blanc. Diam. ext. 2.3, diam. int. 0.7.
Haevernick 1960, type 24; Gebhard 1989b, type VIID.
Roanne: Lavendhomme/Guichard 1997, pl. 109/35.

121. Inv. CU94/12363-15 (bâtiment 3, c. 3a). Bracelet en verre, de section triangulaire et de teinte pourpre. Fragment. Long. 1.8, ép. 0.7.
Haevernick 1960 type 2; Gebhard 1989b type série 37.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, nos 4-5; **Feurs**: Vaginay/Guichard 1988, fig. 127/20; **Yverdon**: Curdy *et alii* 1995, pl. 8/129 (horizon E, état 4: début/1ère moitié du Ier s. av.-30/20 av. J.-C.).

Bronze

122. Inv. CU94/12363-9 (bâtiment 3, c. 3a). Fibule de Nauheim en bronze. Arc décoré d'une incision sur les bords et d'une ligne striée centrale; arc séparé du pied par deux traits horizontaux. L'ardillon manque, le ressort a été coupé et écrasé. Long. 8.3.
Feugère 1985, type 5a31 (notre décor présente une légère variante du décor 31 de Feugère: la ligne centrale présente à intervalles réguliers des stries plus larges); Gebhard 1991, type 7b.

123. Inv. CU94/12368-2 (bâtiment 1, c. 3). Fibule de Nauheim en bronze. L'arc dont la surface est très corrodée portait peut-être un décor du type Feugère 31. Arc tordu, le porte-ardillon manque. Long. 5.3.
Feugère 1985, type 5a; Gebhard 1991, type 7b.

124. Inv. CU94/12363-3 (bâtiment 3, c. 3a). Fibule de Nauheim en bronze. Arc de section losangique à ovale, pied dans le prolongement de l'arc, porte-ardillon quadriforme ouvert. L'arc a été coupé, sa partie supérieure manque, porte-ardillon incomplet.
Long. 5.8.
Feugère 1985, type 5b3; Gebhard 1991, type 5b.

125. Inv. CU94/12396-1 (bâtiment 3, ST 29). Fragment de fibule en bronze de schéma La Tène finale. Ressort à dix spires comportant une goupille. Seuls le ressort et l'ardillon sont conservés. Long. 4.0.
Bâle: Furger-Gunti/Berger 1980, pl. 2/10.

126. Inv. CU94/12387-1 (bâtiment 3, c. 3a). Ardillon de fibule en bronze, probablement à ressort. Long. 4.0.

127. Inv. CU94/12363-10 (bâtiment 3, c. 3a). Anneau ou perle en bronze de section ovale, irrégulière. Diam. ext. 1.5.

128. Inv. CU94/12363-4 (bâtiment 3, c. 3a). Anneau en bronze de section losangique. Diam. ext. 2.6.

129. Inv. CU94/12391-1 (bâtiment 1, c. 3). Anneau en bronze de section ovale, rainuré de chaque côté. Diam. ext. 1.7.

130. Inv. CU94/12770-1 (bâtiment 3, tranchée conduite gallo-romaine). Anneau en bronze de section losangique. Diam. ext. 2.2.

131. Inv. CU94/12363-1 (bâtiment 3, c. 3a). Pied de récipient en bronze, en forme d'arc de cercle, aux extrémités concaves. Traces de métal blanc sur la surface soudée qui comporte six légères dépressions circulaires. Long. 5.5.
Manching: Van Endert 1991, pl. 27/444.

132. Inv. CU94/12393-1 (bâtiment 3, c. 3a). Aiguille en bronze. Aiguille courte, chas losangique, corps s'élargissant au niveau du chas, tête pointue de section circulaire. Long. 7.0.
Besançon: Guilhot *et alii* 1992, nos 49-50 (120-80 av. J.-C.); **Manching**: Van Endert 1991, pl. 14/261; **Larina**: Perrin 1990, pl. 88/297.

Fer

133. Inv. CU94/12793-1 (bâtiment 3, c. 3a). Ciseau droit en fer. Ciseau à douille ouverte. Le tranchant manque; restes de bois conservés dans la douille. Long. 13.5.
Manching: Jacobi 1974, pl. 9/147 p. ex.

134. Inv. CU94/12363-12 (bâtiment 3, c. 3a). Couteau en fer. Dos rectiligne, soie plate de section rectangulaire, à terminaison arrondie. Lame en plusieurs fragments. Long. env. 20.5.

135. Inv. CU94/12387-3 (bâtiment 3, c. 3a). Couteau en fer. Dos rectiligne, manche court de section rectangulaire se terminant probablement par un anneau, lame large. Il s'agit peut-être d'un tranchet. Lame incomplète. Long. 17.4, haut. 6.3.
Manching: Jacobi 1974, pl. 17/297.

136. Inv. CU94/12371-1 (bâtiment 3, c. 3a). Pelle à feu en fer. Pelle trapézoïdale mince, tige de section carrée à circulaire s'élargissant pour former le manche. Manche plat se terminant par un bouton hémisphérique. Pelle incomplète. Long. 68.8.
Berne: Bacher 1989, pl. 48/18; **Feurs**: Vaginay et Guichard 1988, fig. 128/9; **Manching**: Jacobi 1974, pl. 30; **Sanzeno**: Nothdurfter 1979, pl. 45/627.

137. Inv. CU94/12378-1 (bâtiment 1, c. 3). Anneau ouvert en fer. Diam. ext. 1.2.

138. Inv. CU94/12363-2 (bâtiment 3, c. 3a). Tige en forme de S très allongé, de section quadrangulaire au centre et s'aplatissant aux deux extrémités. Long. 5.3.

139. Inv. CU94/12363-11 (bâtiment 3, c. 3a). Agrafe à bois (?) en fer. Fragment. Long. 6.4.

140. Inv. CU94/12363-14 (bâtiment 3, c. 3a). Agrafe à bois en fer. Les tiges manquent. Diam. 3.4.

141. Inv. CU94/12368-3 (bâtiment 1, c. 3). Tige en fer se terminant par deux crochets. Long. 5.5.

142. Inv. CU94/12368-1 (bâtiment 1, c. 3). Clavette d'essieu (?) en fer. En deux fragments. Long. 14.4.

Terre cuite

143. Inv. CU94/12790-1 (bâtiment 3, c. 3a). Fusaïole en terre cuite. Diam. 3.2.

Pierre

144. Inv. CU94/12375-1 (bâtiment 3, c. 3a). Pierre à aiguiser. De forme rectangulaire, avec une face bombée, se terminant en pointe. Long. 13.0.

Les valeurs indiquées expriment des dimensions en cm.

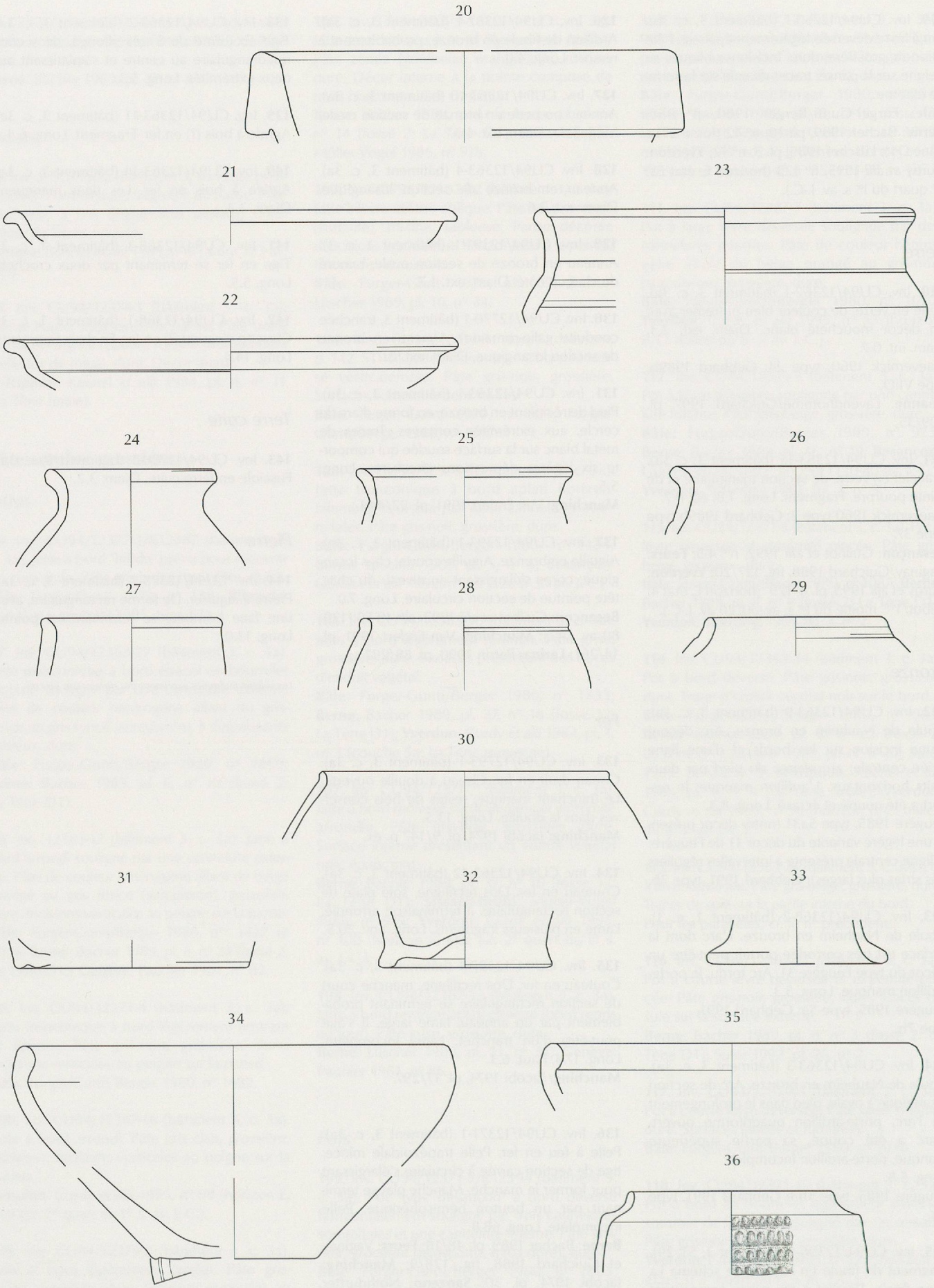

Fig. 60. Céramique de La Tène finale. N° 20: amphore; n°s 21 à 33: peinte; n°s 34 à 36: pâte claire. Ech. 1:3.

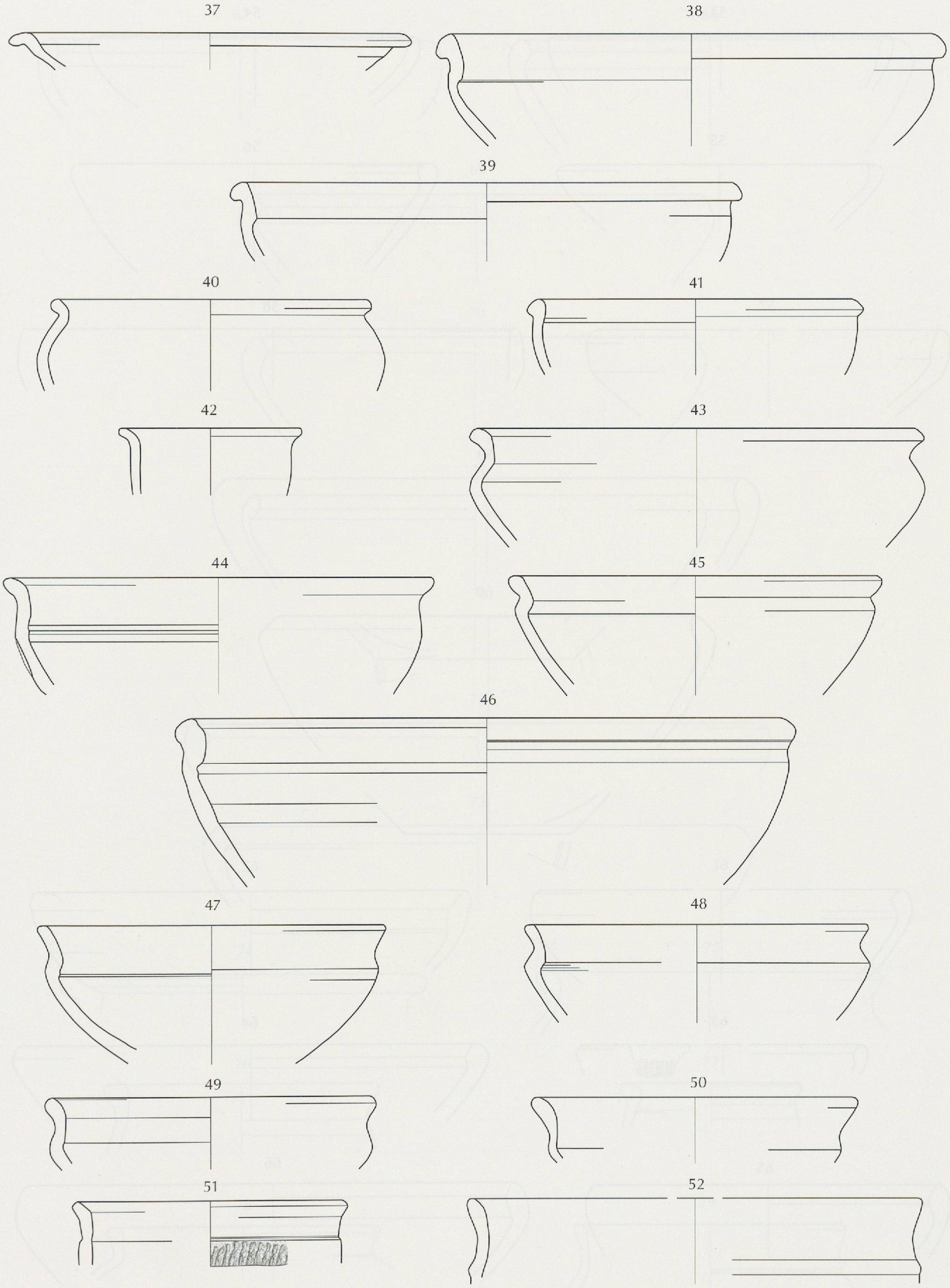

Fig. 61. Céramique de La Tène finale. N°s 37 à 52: pâte grise fine. Ech. 1:3.

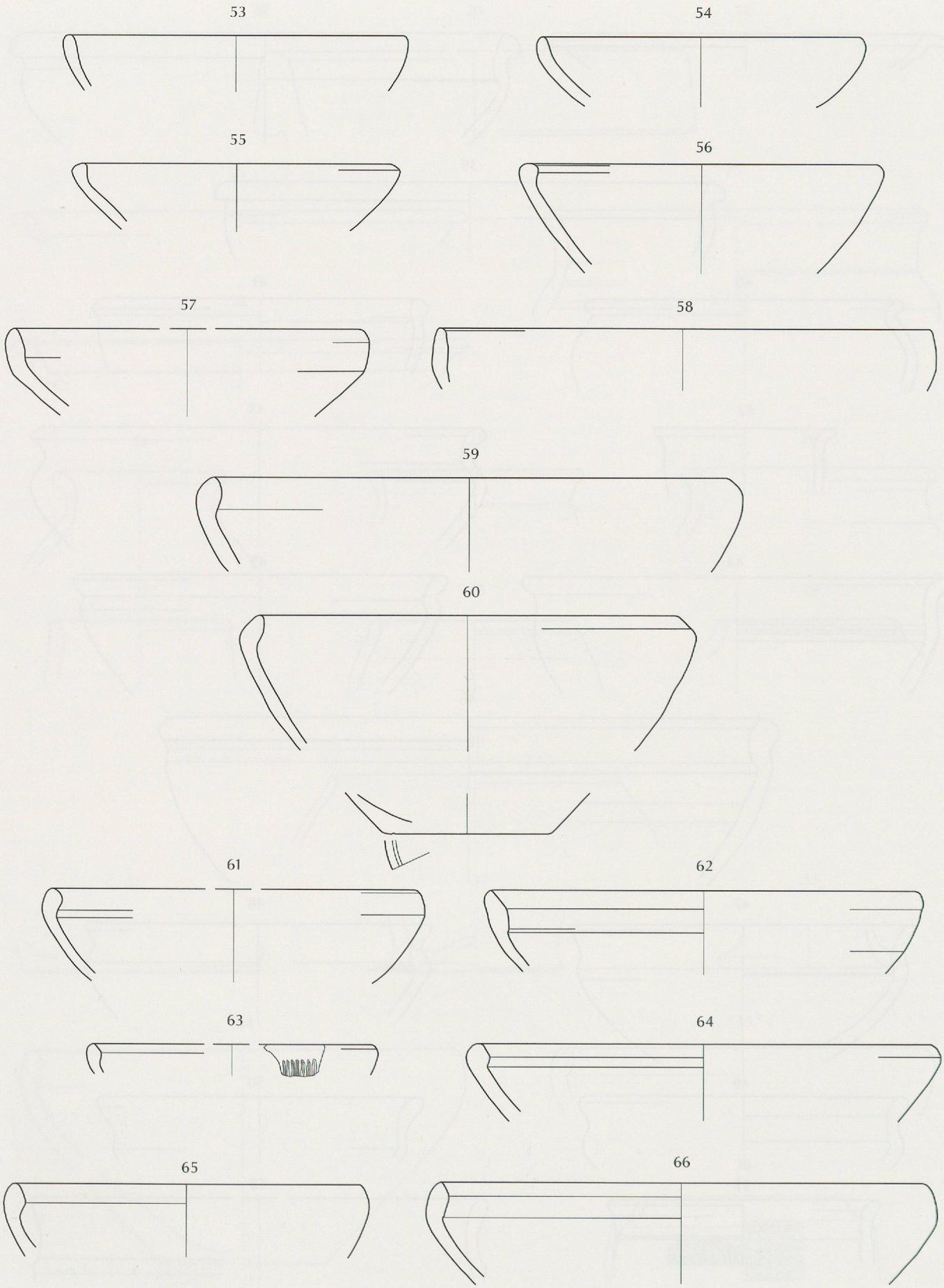

Fig. 62. Céramique de La Tène finale. N°s 53 à 66: pâte grise fine. Ech. 1:3.

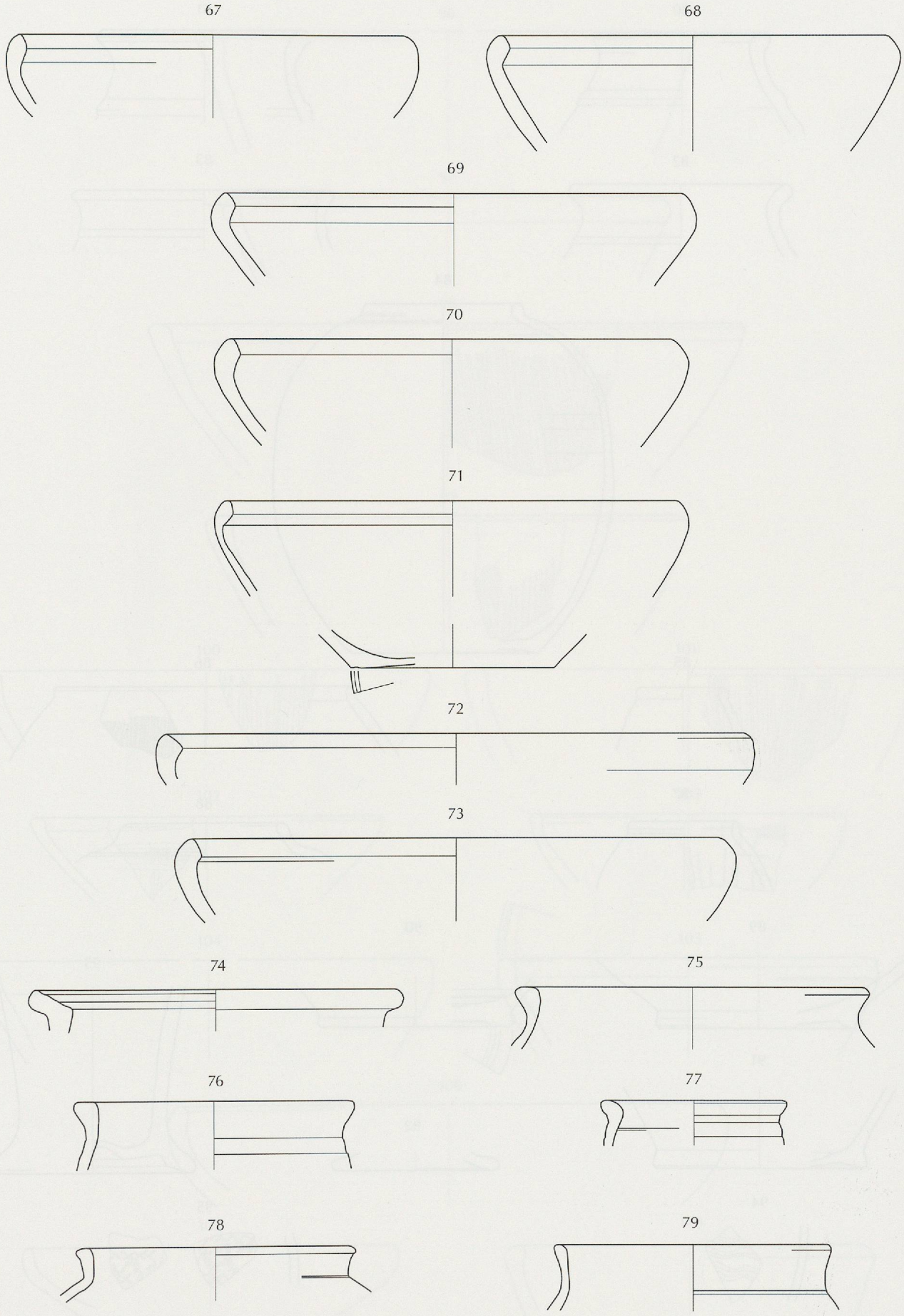

Fig. 63. Céramique de La Tène finale. N°s 67 à 79: pâte grise fine. Ech. 1:3.

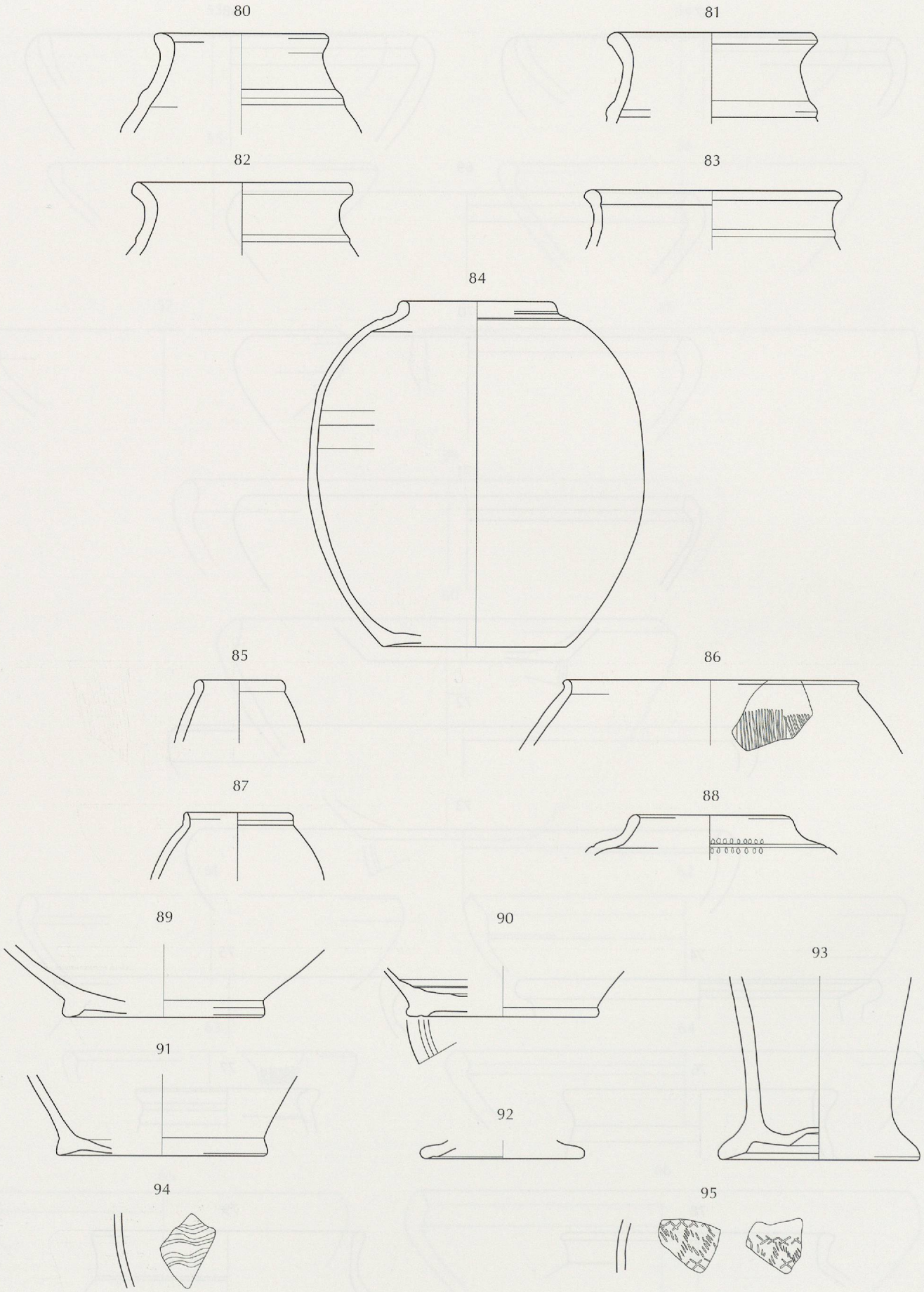

Fig. 64. Céramique de La Tène finale. N°s 80 à 95: pâte grise fine. Ech. 1:3.

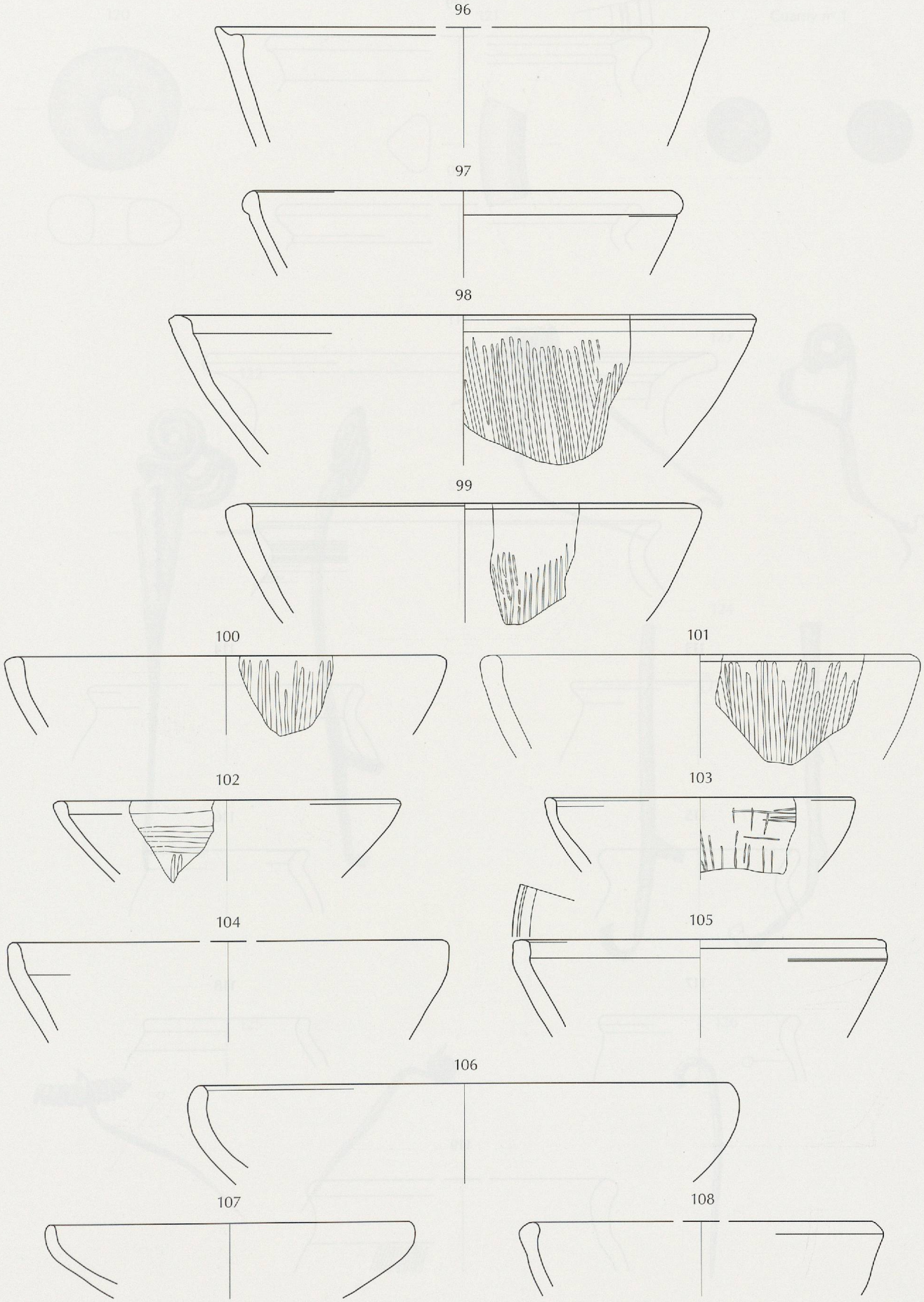

Fig. 65. Céramique de La Tène finale. N°s 96 à 108: pâte grise grossière. Ech. 1:3.

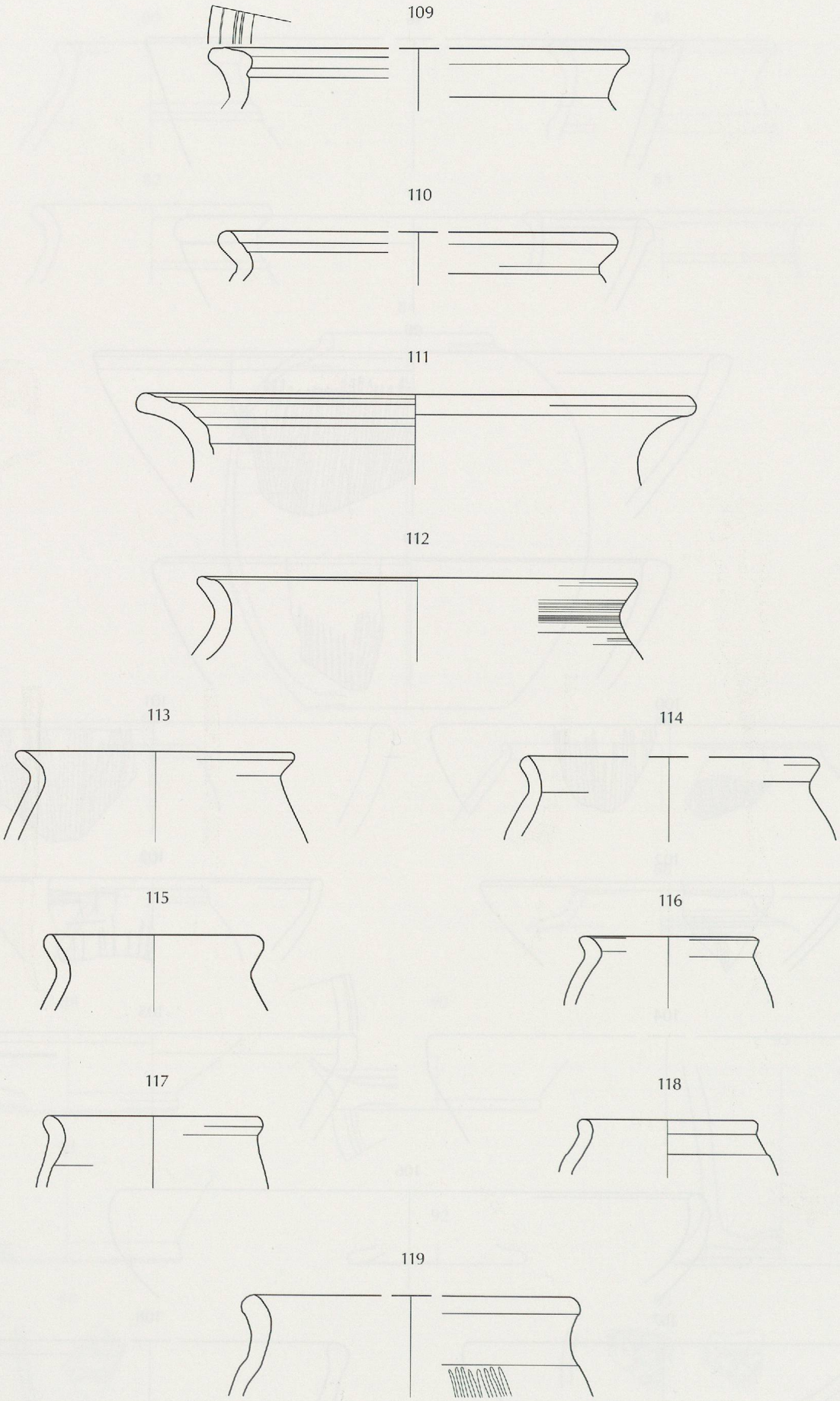

Fig. 66. Céramique de La Tène finale. N°s 109 à 119: pâte grise grossière. Ech. 1:3.

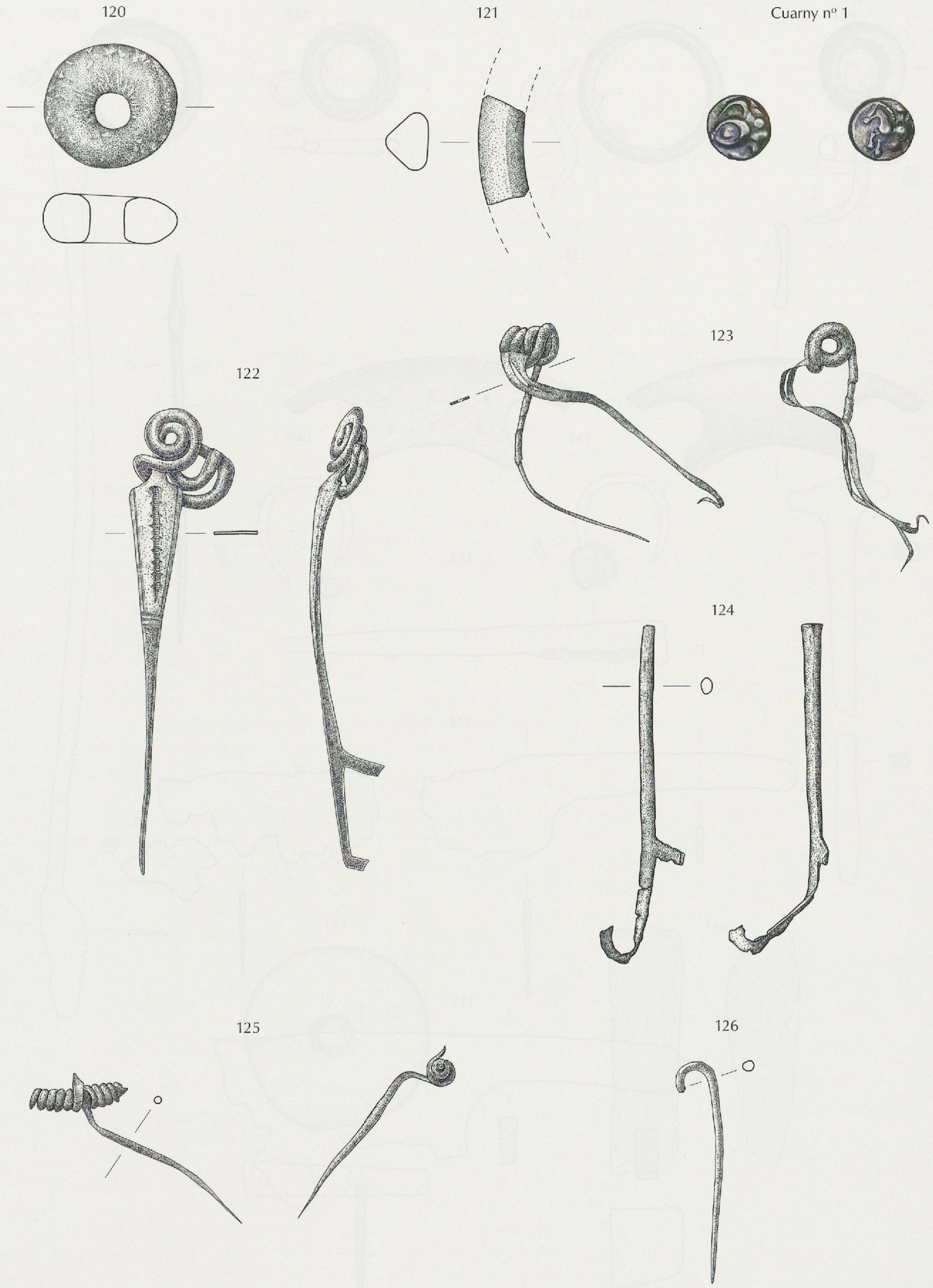

Fig. 67. Mobilier de La Tène finale. N°s 120-121: verre; Cuarny n° 1: quinaire au rameau (p. 228); n°s 122 à 126: bronze. Ech. 1:1.

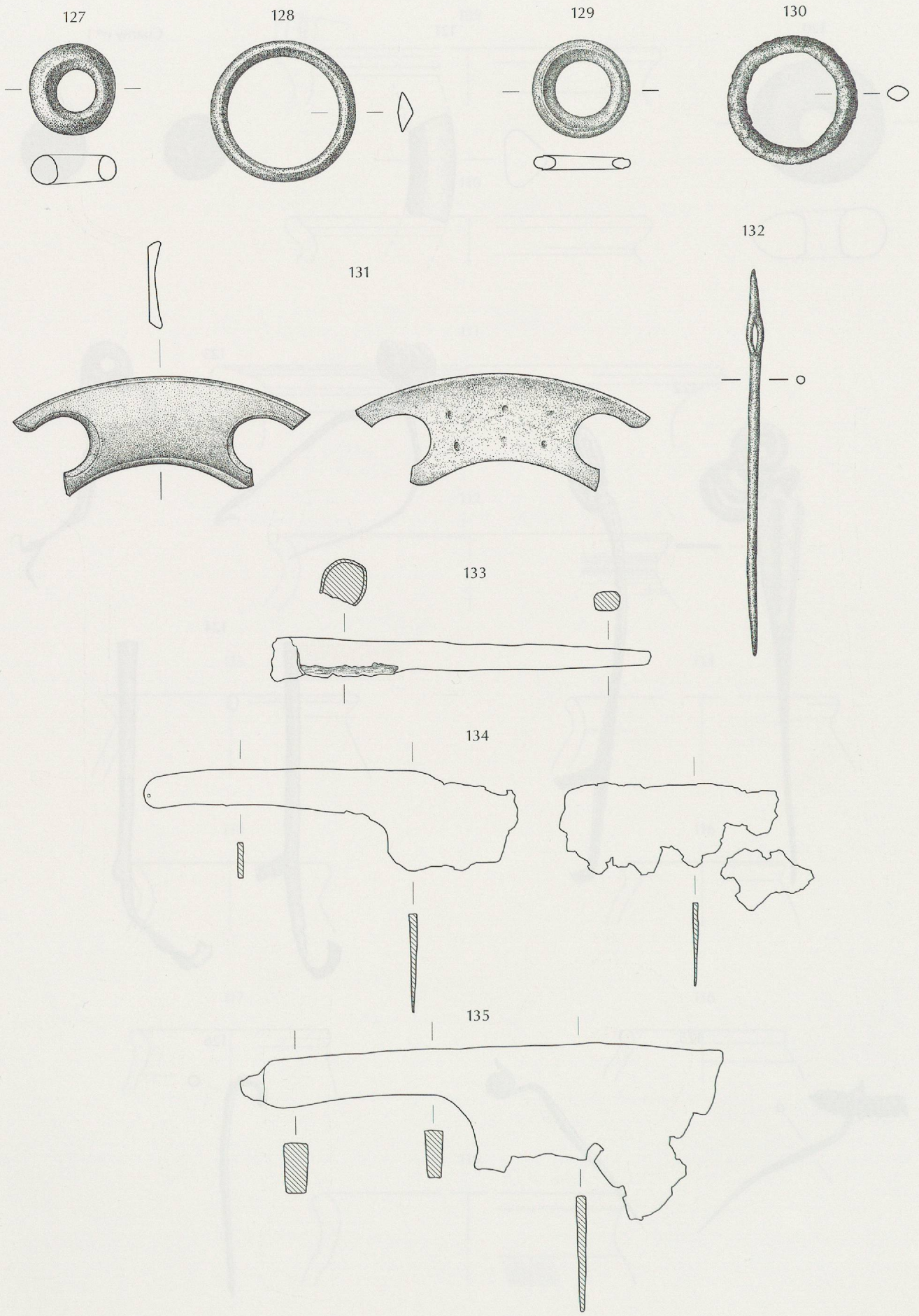

Fig. 68. Mobilier de La Tène finale. N°s 127-132: bronze (éch. 1:1); n°s 133-135: fer (éch. 1:2).

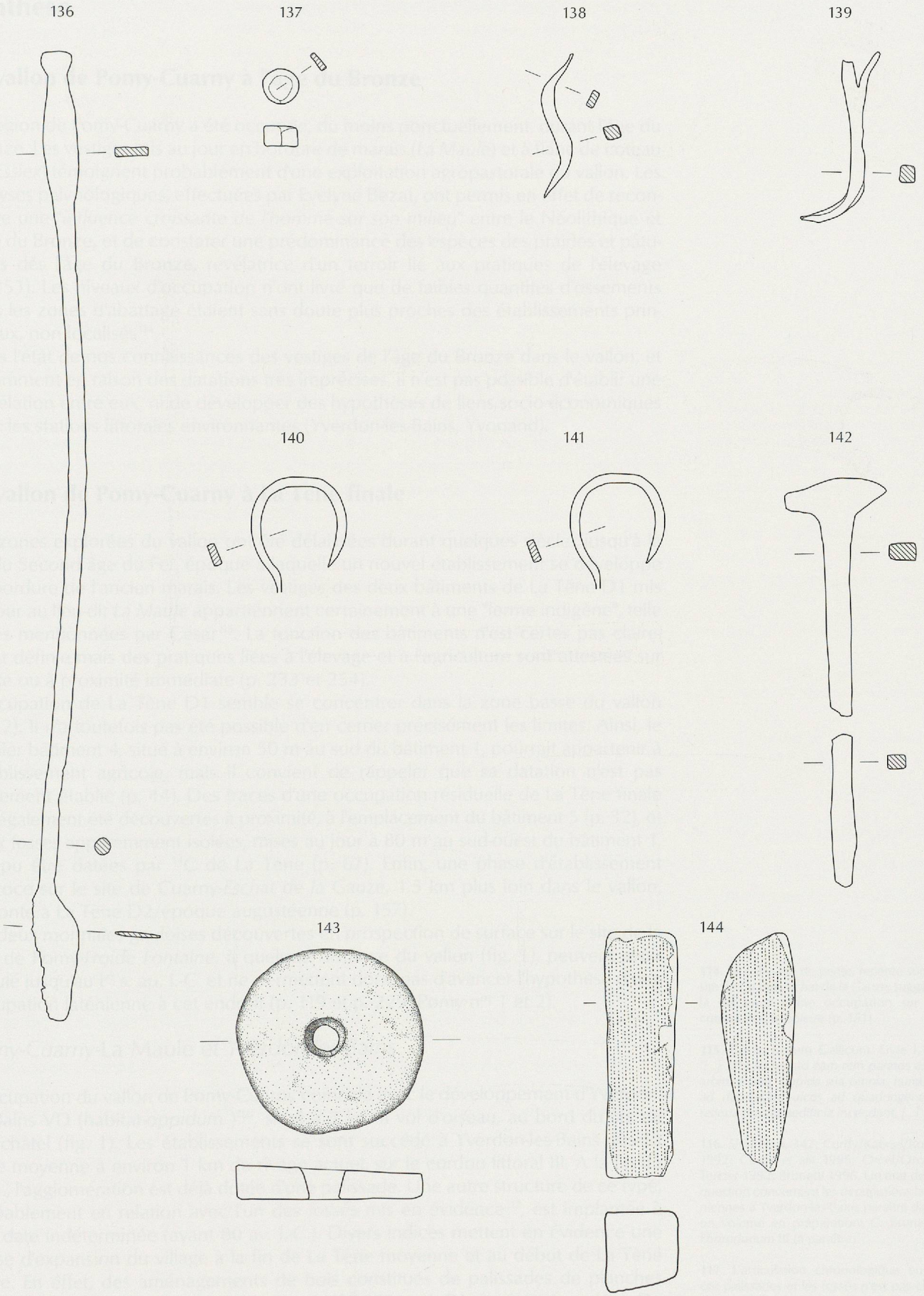

Fig. 69. Mobilier de La Tène finale. N°s 136-142: fer (éch. 1:2 sauf n° 136: éch. 1:4); n° 143: terre cuite (éch. 1:1); n° 144: pierre (éch. 1:3).

Synthèse

Le vallon de Pomy-Cuarny à l'âge du Bronze

La région de Pomy-Cuarny a été occupée, du moins ponctuellement, durant l'âge du Bronze. Les vestiges mis au jour en bordure de marais (*La Maule*) et à flanc de coteau (*En Essiex*) témoignent probablement d'une exploitation agropastorale du vallon. Les analyses palynologiques, effectuées par Evelyne Bezat, ont permis en effet de reconnaître une "*influence croissante de l'homme sur son milieu*" entre le Néolithique et l'âge du Bronze, et de constater une prédominance des espèces des prairies et pâturages dès l'âge du Bronze, révélatrice d'un terroir lié aux pratiques de l'élevage (p. 253). Les niveaux d'occupation n'ont livré que de faibles quantités d'ossements mais les zones d'abattage étaient sans doute plus proches des établissements principaux, non localisés[114].
Dans l'état de nos connaissances des vestiges de l'âge du Bronze dans le vallon, et notamment en raison des datations très imprécises, il n'est pas possible d'établir une corrélation entre eux, ni de développer des hypothèses de liens socio-économiques avec les stations littorales environnantes (Yverdon-les-Bains, Yvonand).

Le vallon de Pomy-Cuarny à La Tène finale

Les zones explorées du vallon ont été délaissées durant quelques siècles jusqu'à la fin du Second âge du Fer, époque à laquelle un nouvel établissement se développe en bordure de l'ancien marais. Les vestiges des deux bâtiments de La Tène D1 mis au jour au lieu-dit *La Maule* appartiennent certainement à une "ferme indigène", telle celles mentionnées par César[115]. La fonction des bâtiments n'est certes pas clairement définie mais des pratiques liées à l'élevage et à l'agriculture sont attestées sur le site ou à proximité immédiate (p. 233 et 254).
L'occupation de La Tène D1 semble se concentrer dans la zone basse du vallon (fig. 2). Il n'a toutefois pas été possible d'en cerner précisément les limites. Ainsi, le grenier bâtiment 4, situé à environ 50 m au sud du bâtiment 1, pourrait appartenir à l'établissement agricole, mais il convient de rappeler que sa datation n'est pas clairement établie (p. 44). Des traces d'une occupation résiduelle de La Tène finale ont également été découvertes à proximité, à l'emplacement du bâtiment 5 (p. 32), et deux fosses apparemment isolées, mises au jour à 80 m au sud-ouest du bâtiment 1, ont pu être datées par ^{14}C de La Tène (p. 67). Enfin, une phase d'établissement précoce sur le site de Cuarny-*Eschat de la Gauze*, 1.5 km plus loin dans le vallon, remonte à La Tène D2/époque augustéenne (p. 157).
Les deux monnaies gauloises découvertes en prospection de surface sur le site de la *villa* de Pomy-*Froide Fontaine*, à quelque distance du vallon (fig. 1), peuvent avoir circulé jusqu'au Ier s. ap. J.-C. et ne permettent donc pas d'avancer l'hypothèse d'une occupation laténienne à cet endroit (p. 119 et p. 229, Pomy n°s 1 et 2).

Pomy-Cuarny-La Maule *et Yverdon-les-Bains*

L'occupation du vallon de Pomy-Cuarny coïncide avec le développement d'Yverdon-les-Bains VD (habitat-*oppidum*)[116], situé à 3 km à vol d'oiseau, au bord du lac de Neuchâtel (fig. 1). Les établissements se sont succédé à Yverdon-les-Bains dès La Tène moyenne à environ 1 km du rivage actuel, sur le cordon littoral III. A la fin du IVe s., l'agglomération est déjà dotée d'une palissade. Une autre structure de ce type, probablement en relation avec l'un des fossés mis en évidence[117], est implantée à une date indéterminée (avant 80 av. J.-C.). Divers indices mettent en évidence une phase d'expansion du village à la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène finale. En effet, des aménagements de bois constitués de palissades de planches juxtaposées (161/158 av. J.-C.) et de pieux (173-172 av. J.-C.) ont été mis au jour. De plus, d'importants travaux de nivellement du terrain sont attestés sur le site aux alentours de 140/120 av. J.-C. Ce développement aboutit vers 80 av. J.-C. à l'érection d'un

114. La colluvion de pente, repérée sur le site de Cuarny-*Eschat de la Gauze*, suggère la présence d'une occupation sur le coteau de *Chaboleire* (p. 151).

115. César, Bellum Gallicum, Livre I, V: "*[...]. Ubi iam se ad eam rem paratos esse arbitrati sunt, oppida sua omnia, numero ad duodecim, uicos ad quadringentos, reliqua privata aedificia incendunt, [...]*".

116. *SPM* IV, p. 342; Curdy/Kaenel/Rossi 1992; Curdy *et alii* 1995; Orcel/Orcel/Tercier 1992; Brunetti 1996. Un état de la question concernant les occupations laténiennes à Yverdon-les-Bains paraîtra dans un volume en préparation: C. Brunetti, *Eburodunum* III (à paraître).

117. L'articulation chronologique entre ces palissades et les fossés n'est pas clairement définie. Pour la palissade de la fin du IVe s. (palissade B, éventuellement associée à un fossé), *cf. SPM* IV, p. 166; C. Brunetti, *Eburodunum* III (à paraître).

rempart (*Pfostenschlitzmauer*) qui devait englober une surface d'environ 3 ha sur l'éminence de l'extrémité orientale du cordon littoral.
En l'absence d'un programme de recherches axé sur la continuité de l'occupation du site d'Yverdon-les-Bains, il est pour l'heure utopique de prétendre saisir dans le détail son évolution. L'organisation de l'espace et l'architecture des bâtiments *intra muros* nous échappent presque totalement. Il n'en demeure pas moins que l'agglomération celtique d'Yverdon-les-Bains à La Tène finale a eu sans doute un rôle de centre politique et économique régional, en interaction avec l'arrière-pays. On notera à cet effet que le mobilier, en particulier céramique, découvert à Pomy-Cuarny-*La Maule* est très proche de celui d'Yverdon-les-Bains, et ne révèle pas de différence fondamentale entre un contexte rural et un contexte urbain (p. 77).

L'habitat de La Tène finale en Suisse occidentale

L'organisation du territoire à La Tène finale demeure encore très mal connue dans notre pays. La confrontation des données archéologiques de Suisse occidentale avec celles d'autres régions doit être considérée avec prudence, au vu de la pauvreté de notre documentation[118]. Il est plausible toutefois que l'organisation du territoire helvète présente un schéma voisin de celle des régions celtiques mieux étudiées.
Des recherches récentes en France ont permis de mettre en évidence des formes d'occupation très variées. Selon Brunaux et Méniel, la description de César - *oppida, vici et privata aedificia* - est sans doute trop schématique, et "*reflète mal une réalité plus complexe*". La nature exacte des *vici* - "*unités administratives, villages de toutes tailles, agglomérations ouvertes plus ou moins étendues?*" - demeure incertaine. De même, le terme *privata aedificia* désignait sans doute des domaines d'étendue inégale. Quant aux *oppida*, Anne Colin relève la diversité des sites décrits par César, et "*l'absence de véritable consensus*" de la recherche moderne sur la définition de l'*oppidum*[119]. Quoi qu'il en soit, l'organisation du territoire est encore délibérément rurale, fondée sur un maillage de fermes ou parfois de hameaux[120].
Les *oppida* et *vici*[121] de Suisse occidentale ne sont connus que de façon très partielle, les interventions archéologiques se résumant la plupart du temps à des fouilles très ponctuelles ou à des campagnes de prospection de surface. Les *oppida* d'Yverdon-les-Bains (*cf. supra*), Cornol-*Mont-Terri* JU, Bas-Vully-*Mont Vully* FR, de Berne-*Engehalbinsel* BE et de Genève GE ont assurément été occupés à La Tène D1[122]. L'occupation principale des *oppida* d'Avenches-*Bois de Châtel* VD et de Gressy-*Sermuz* VD[123], à 3 km à l'ouest du vallon de Pomy-Cuarny (fig. 1), semble en revanche se situer à La Tène D2. A Lausanne-*Vidy* VD, la présence d'un établissement de La Tène D1 est hautement probable, étant donné la nécropole mise au jour récemment. Des vestiges d'un habitat de la transition La Tène D2/époque augustéenne ont également été découverts. Enfin, les traces d'occupation relevées sur la colline de Lausanne-*La Cité* (*oppidum* ?) sont datées également de La Tène D2[124].
En règle générale, le manque de fouilles d'envergure nous empêche de savoir dans quelle mesure les *oppida* ne sont pas en réalité des *vici* préexistants, dotés dans un second temps d'un rempart. Ce type de développement, attesté à Yverdon-les-Bains, pourrait être proposé également pour les *oppida* de Berne-*Engehalbinsel* et de Genève.
Les témoignages archéologiques d'*aedificia privata* sont encore très rares en Suisse occidentale[125]. En effet, jusqu'à la découverte récente sur les chantiers autoroutiers des bâtiments de Pomy-Cuarny et de l'établissement de Courgevaux-*Le Marais* FR[126], l'existence de ce type d'habitat à La Tène D1 n'était attestée que par des indices indirects, tels que du mobilier parfois associé à des structures éparses (trous de poteaux, fosses, fossés, *etc.*)[127]. Selon Ph. Curdy, les enceintes de Marin-*Les Bourguignonnes* et -*Chevalereux* NE peuvent entrer également dans la catégorie des fermes indigènes[128]. Quant à l'établissement de Bevaix-*Les Chenevières* NE, sa nature exacte n'est pour l'heure pas clairement définie[129].

118. *SPM* IV, pp. 150 *sq.* et 163 *sq.*; Buchsenschutz/Curdy 1991; Curdy *et alii* 1997. Pour un état de la question sur le Plateau suisse, sans le bassin lémanique, *cf.* Kaenel 1997; pour le bassin lémanique, *cf.* Haldimann/Berti/Rossi 1997; pour les sites fribourgeois, *cf.* Boisaubert *et alii* 1992; pour les sites neuchâtelois, *cf.* Kaenel 1990, p. 309.

119. Brunaux/Méniel 1997, p 239; Colin 1998, pp. 15-17 et 114 *sq.*

120. P. ex. *De la ferme indigène à la villa romaine*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial, 11, 1996; *Installations agricoles* 1994; *Installations agricoles* 2000.

121. Voir *SPM* IV, pp. 163-169. Pour la situation géographique des sites, *ibid.* fig. 142.

122. Bibliographie, *cf. SPM* IV, pp. 323-324; pp. 319-320; pp. 320-321; p. 326.

123. Bibliographie, *cf. SPM* IV, p. 327; p. 318.

124. Bibliographie, *cf. SPM* IV, p. 329.

125. *SPM* IV, pp. 150-151.

126. Boisaubert *et alii* 1992; *ASSPA* 77, 1994, pp. 186-187, fig. 11; Paunier 1996, p. 261, fig. 1. Nous adressons nos remerciements à Tim Anderson (Service archéologique cantonal de Fribourg) pour ses communications: plusieurs greniers à quatre ou six poteaux, une série de fossés, de probables silos et dépotoirs ont été mis au jour.

127. C'est le cas par exemple sur certains sites de *villae* gallo-romaines genevoises: Vandoeuvres, Meinier, Thônex, Meyrin-Le Cern, Satigny-*En Mornex*, Dardagny-*Pont de Brive* et Genève-*Parc de La Grange*, *cf.* Paunier 1981, p. 282 et Haldimann/Berti/ Rossi 1997. Pour les récentes interventions archéologiques menées à Genève-*Parc de La Grange*, *cf. ASSPA* 79, 1996, p. 254; 80, 1997, p. 246; 82, 1999, p. 288.

128. *SPM* IV, p. 151; voir également Arnold 1992 et *ASSPA* 75, 1992, p. 200, fig. 8.

129. Il pourrait s'agir d'un "hameau" indigène, *cf.* communication orale de Roman Hapka (Service et Musée d'archéologie de Neuchâ-tel). Voir également *ASSPA* 80, 1997, pp. 233-234.

Caractères architecturaux des bâtiments protohistoriques de Pomy-Cuarny

Les occupants du vallon de Pomy-Cuarny durant la protohistoire ont trouvé de bonnes conditions d'installation. Le site, alimenté par un ruisseau et les sources du coteau, est d'accès aisé et s'est avéré propice à la pratique d'activités agropastorales. On pouvait également se procurer sur place les matériaux de construction traditionnels, l'argile et le bois.

Les bâtiments mis au jour sont en règle générale orientés nord-est/sud-ouest. Ils offraient ainsi une prise réduite aux vents qui s'engouffraient dans le vallon. Seul le bâtiment 3 est orienté nord-ouest/sud-est (fig. 2). Les diverses constructions présentent des dimensions qui sont dans la norme pour la protohistoire dans nos régions[130], à l'exception notable du bâtiment 3 dont la surface s'élève à 200 m2, et qui évoque des exemples connus dans le monde celtique au Second âge du Fer (p. 61).

La restitution des bâtiments protohistoriques de Pomy-Cuarny se heurte à d'évidentes limites en raison de la nature même des vestiges mis au jour. En effet, comme la plupart du temps en milieu terrestre, seules les traces des soubassements sont conservées. Rappelons que les bâtiments 1, 4 et 7 (p. 45, 39 et 33) sont sans doute des constructions sur poteaux plantés. Nous ne pouvons exclure la présence d'éléments stabilisateurs (sablières ou semelles) pour le bâtiment 1, étant donné la faible profondeur des trous de poteaux. Ces éléments ne sont toutefois pas attestés. Le bâtiment 4 est un grenier à 4 poteaux plantés qui supportaient un plancher surélevé. Les tranchées de fondations du bâtiment 3 correspondent peut-être à l'emplacement de sablières transpercées par des poteaux à épaulement. Cette hypothèse ne peut cependant être validée avec certitude (p. 62). Les poteaux internes du tiers nord-ouest par contre sont des poteaux plantés sans support[131]. Le "bâtiment" 5 enfin était peut-être doté d'un solin de pierres, mais les conditions de fouille nous ont empêchés de confirmer cette hypothèse (p. 29).

Les niveaux de circulation étant généralement érodés, nous n'avons aucune indication concernant la nature des sols des édifices de Pomy-Cuarny. Les fouilles n'ont en tout cas révélé aucune trace de plancher au sol[132]. De l'avis de F. Audouze et O. Buchsenschutz, "*le sol en terre battue est vraisemblablement la règle générale, tel qu'il a existé dans une grande partie de l'Europe rurale jusqu'à la période moderne.*"[133] Malheureusement, ce type de surface est rarement conservé, si ce n'est lorsque l'argile entre dans la composition des sols[134]. De même, la nature des parois est rarement identifiable. L'emploi du torchis est sans doute assez systématique durant la protohistoire[135]. La restitution du bâtiment 5 de Pomy-Cuarny avec des parois de torchis sur clayonnage semble probable, au vu de la quantité de fragments retrouvés (p. 29). Cette technique a pu être utilisée également pour les autres constructions, du moins pour les bâtiments 3 et 4 (p. 63 et 42), qui ont livré quelques fragments de torchis. Les constructeurs de Pomy-Cuarny ont peut-être eu recours à d'autres solutions architecturales (parois de rondins verticaux, *blockbau*, planches horizontales empilées entre des poteaux verticaux, *etc.*), mais ces techniques ne laissent en général pas de traces[136]. D'après la disposition des trous de poteaux, il est parfois possible d'émettre des hypothèses relatives au type de charpente, et partant à la forme du toit, à pignon ou à croupes (voir les chapitres descriptifs). Le degré d'inclinaison du toit devait varier en fonction de l'étanchéité du matériau de couverture (chaume, bardeaux, *etc.*).

130. A. Benkert, *SPM* III, p. 195; Ph. Curdy, *SPM* IV, p. 146.

131. Selon Ph. Curdy, on n'observe pas au Second âge du Fer "*une diminution de la technique à poteaux plantés au profit de la construction sur parois porteuses*", *cf. SPM* IV, p. 141.

132. P. ex. Arnold 1990, p. 149.

133. Audouze/Buchsenschutz 1989, p. 96.

134. Des sols d'argile sont attestés à l'âge du Bronze: p. ex. Bavois-en-Raillon VD, *cf.* Vital/Voruz 1984, p. 218; et au Second âge du Fer: p. ex. Brig-Glis/Waldmatte VS, *cf. ASSPA* 75, 1992, pp. 198-199 (sols d'argile rubéfiés).

135. A. Benkert, *SPM* III, p. 195; Ph. Curdy, *SPM* IV, p. 142.

136. H. Gollnisch/M. Seifert, *SPM* III, p. 202; J. Rageth, *SPM* III, p. 206; Ph. Curdy, *SPM* IV, p. 142.

Lexique[137] (fig. 70)

Arbalétriers (*Bundsparren, Bindersparren*):
Eléments constitutifs d'une *ferme disposés diagonalement l'un contre l'autre. Formant les deux versants de la toiture, ils en supportent les charges qu'ils redistribuent intégralement sur les parois.

***Blockbau*:**
Technique de construction consistant à élever des murs intégralement porteurs à l'aide de poutres équarries ou de rondins empilés horizontalement, se croisant alternativement dans les angles.

Chevron (*Rofen, Sparren*):
Elément de construction des charpentes de toitures disposé perpendiculairement au sens du faîtage, le long des versants et destiné à porter des *voliges. Les chevrons sont de type *Rofen ou *Sparren.

Clayonnage (*Flechtwerk*):
Elément de construction constitué d'un entrelacement, plus ou moins régulier, constitué de branches ou de baguettes souples tressées et destiné à servir d'armature et de support d'application au *torchis.

Colombage (*Riegelbau*):
Technique de construction des murs consistant à établir une ossature rigide à l'aide de poutres généralement équarries disposées horizontalement, verticalement et parfois obliquement, fermement assemblées les unes aux autres.

Contreventement (*Verstrebung*):
Technique de construction consistant à relier par une pièce oblique deux éléments perpendiculaires ou parallèles d'une charpente afin de leur permettre de résister aux contraintes et à la déformation.

Croupes, toit à (*Walmdach*)
Toit dont les pignons sont inclinés vers l'intérieur de manière à dessiner deux triangles sur les petits côtés et deux trapèzes sur les grands.

Entrait (*Bundbalken,Querbalken, Querverband*):
Elément constitutif d'une *ferme disposé horizontalement et reliant transversalement les murs longitudinaux. Travaillant en tension, il contient les poussées latérales auxquelles sont soumises les parois sous l'effet du poids de la toiture.

Ferme (triangulée) (*Hängewerk, Hängebock*):
Système de charpente constitué *d'entraits et *d'arbalétriers, qui permet de reporter le poids de la toiture sur les murs latéraux sans recourir à des supports intermédiaires. L'ensemble des poussées verticales est transposé sur les murs grâce aux éléments transversaux (entraits), travaillant uniquement en tension.

Mortaise (*Ausstemmung, Zapfenloch*):
Entaille faite dans une pièce de bois ou de métal pour recevoir le *tenon d'une autre pièce.

Palisadenbau
Voir *Stabbau*.

Panne faîtière (*Firstbalken*)
Elément de construction de certaines toitures, disposé horizontalement dans le sens du faîtage, sur le sommet des *arbalétriers ou du *poinçon.

Pignon (*Giebel*)
Partie supérieure de forme triangulaire des petits côtés d'un bâtiment pourvu d'un toit à deux pans.

Poinçon (*Hängesäule*):
Elément de construction vertical de certaines *fermes, lié à son sommet aux *arbalétriers et à sa base à *l'entrait. La poussée verticale qu'il subit des arbalétriers lui permet de soulager le fléchissement de l'entrait sous son propre poids.

***Rofen*:**
Terme désignant le *chevron ne jouant qu'un rôle statique secondaire dans la charpente de la toiture. Il est fixé à la *panne faîtière et repose sur les *sablières hautes sans transmettre de poussée latérale aux murs longitudinaux.

Sablière basse (*Grundschwelle, Fussschwelle*):
Elément de construction horizontal continu servant d'appui aux parois et aux poteaux porteurs.

Sablière haute (*Rähmbalken, Plattstück*):
Elément de construction horizontal reposant sur les parois et servant d'appui aux *entraits et/ou aux *chevrons.

Semelle (*Grundschwelle, Fussschwelle*):
Elément de construction horizontal discontinu servant d'appui aux poteaux porteurs.

Solin (*Wandschwelle*):
Soubassement supportant l'élévation d'un mur, destiné à offrir à celui-ci une arase de réglage et à l'isoler de l'humidité du sol.

***Sparren*:**
Terme désignant le *chevron jouant un rôle d'arbalétrier* tout en portant directement les *voliges.

Stabbau
Terme désignant les techniques de construction consistant à former les murs à l'aide de poteaux ou de planches juxtaposées verticalement.

Tenon (*Zapfen*):
Partie saillante, à l'extrémité d'une pièce, destinée à s'ajuster dans une partie creuse correspondante (*mortaise).

Torchis (*Strohlehm*):
Matériau de construction constitué de terre crue plus ou moins humide mêlée à un dégraissant végétal, voire animal, appliqué sur un *clayonnage.

Volige (*Schalbrett*):
Elément de construction de la toiture disposé horizontalement sur les *chevrons dans le sens du faîtage et destiné à recevoir la couverture.

137. Ces définitions proviennent de l'index architectural établi par Alban Schmid, *cf.* Schmid 1993, pp. 81 *sq.*

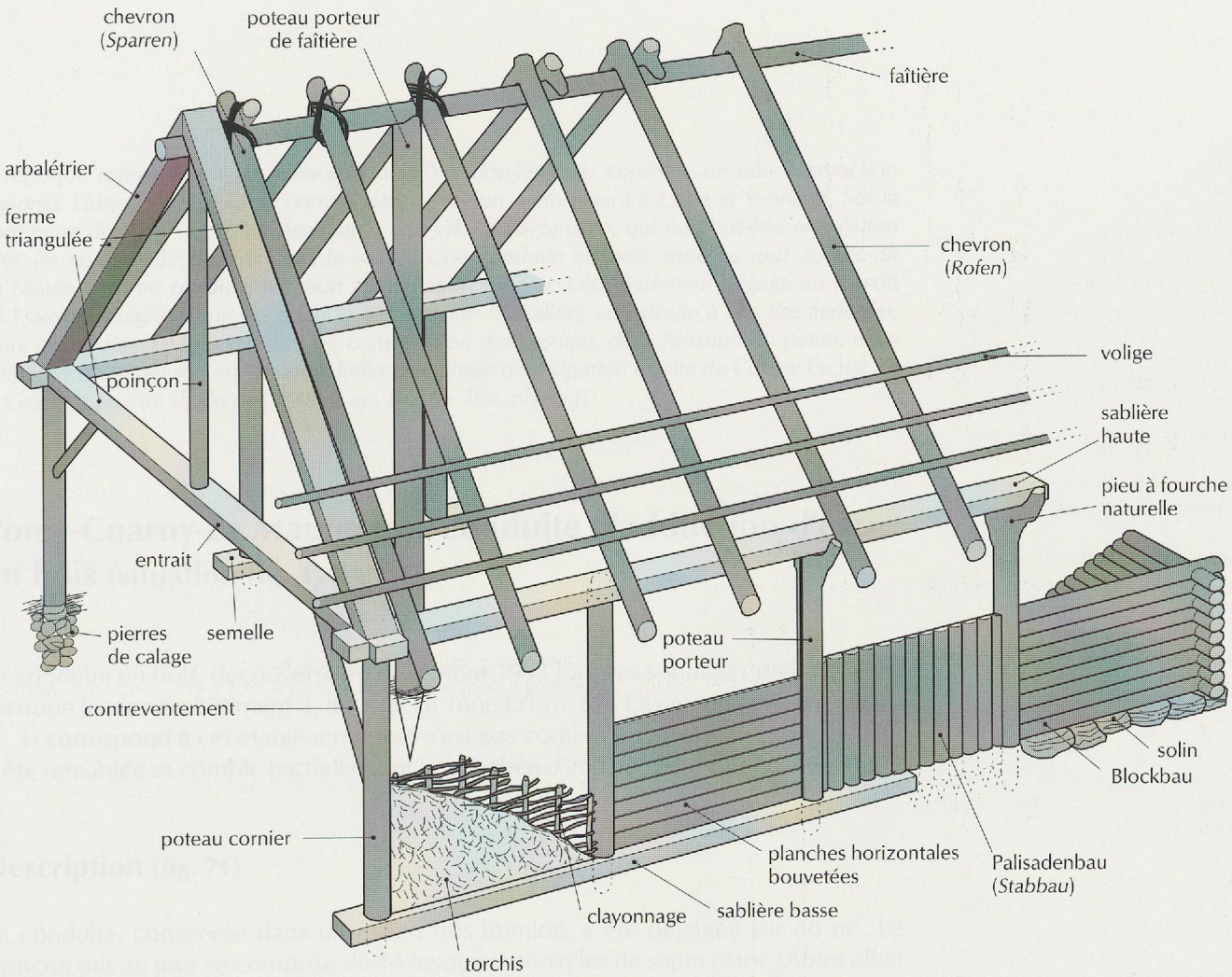

Fig. 70. Présentation des différentes techniques de construction et des termes utilisés dans les descriptions architecturales.

Lexique[IV] (fig. 78)